لمع
من كتب الدروز
وهم اصحاب حمزة بن على

نسخة السجل الذى وجد معلقا على المشاهد فى غيبة مولانا الامام الحاكم

بسم الله الرحمن الرحيم

والعاقبة لمَنْ تَيَقَّظَ مِنْ وسن الغافلين، وانتقل عن جهل الجاهلين، وأُخلص منه اليقينُ، فبادر بالتوبة الى الله تعالى والى وليّه وحجّته على العالمين، وخليفته فى ارضه وامينه على خلقه امير المومنين، واغتنم الفوز مع المتطهّرين والمتّقين، ولم يكذّب بيوم الدين، وكان بالغيب من المستيقنين به والموقنين، واعتقد ان الساعةَ آتيةٌ بغتةً لا ريبَ فيها وان الله لا يضيع اجر المحسنين، ولا عدوان الّا على الظالمين، المردة الشياطين الفسقة المارقين،

المارقين، وكل خلّاف مهين، الناكثين الباغين، المفسدين الطاغين، اهل الخلاف والمنافقين، المكذّبين بيوم الدين، المغضوب عليهم والضالّين، والحمد لله حمدَ الشاكرين، حمدًا لا نفادَ لآخره ابدَ الابدين، وصلّى الله على سيّد المرسلين، محمد المبعوث بالفرق الى الخلق اجمعين، ومبشّرا ونذيرا بأئمّة من ذريته هادين مهديّين، كرام كاتبين، شهدآء على العالمين، ليبيّنوا للناس ما هم فيه مختلفون، وعنه يتسآءلون، ويرشدونهم الى النبآء العظيم، والسراط المستقيم، سلام الله السنىّ السامى عليهم الى يوم الدين،

اما بعدُ ايها الناس فقد سبق اليكم من الوعد والوعظ والوعيد من ولىّ امركم وامام عصركم وخلف انبيآئكم وحجّة باريكم وخليفته الشاهد عليكم بموبقاتكم وجميع ما اقترفتم فيه من الإعذار والإنذار ما فيه بلاغ لمن سمع واطاع واهتدى وجاهد نفسه عن الهوى وآثر الآخرة على الدنيا وانتم مع ذلك فى وادى الجهالة تسبحون وفى تيه الضلالة تخوضون وتلعبون حتّى

تلاقوا يومكم الذى كنتم به توعدون كلّا سوف
تعلمون ثم كلّا سوف تعلمون كلّا لو تعلمون عِلم
اليقين، وقد علمتم معشرَ الكافّة ان جميع ما ورّثه الله
تعالى لوليّه وخليفته فى ارضه امير المومنين سلام الله
عليه من النعم الظاهرة والباطنة قد خوّل امامُ عصركم
لشريفكم ومشروفكم من خاصّتكم وعامّتكم من ظاهر
ذلك وباطنه على الاكثار والامكان بفضله وكرمه
حسبما راى سلام الله عليه ولم يبخل بجزيل عطآئه
وهنّأكم منّة منه مع ذلك ما اوجبه الله تعالى له
عليكم فى كتابه من الحقّ فيما ملكته أَيمانُكم ولم
يشارككم فى شىء من احوال هذه الدنيا نزاهة عنها
ورفضا منه لها على مقداره ومكنته لامر سبق فى
حكمته وهو سلام الله عليه اعلم به، فاصبحتم وقد
حُزْتم من فضله وجزيل عطآئه ما لم يَنَلْ مثلَه بشرٌ
من الماضين من اسلافكم ولا ادرك قوةً انبأً منه احدٌ
من لامم الذين خلوا من قبلكم من المهاجرين والانصار
فى متقدّم الازمان والاعصار ولم تنالوا ذلك من ولىّ

الله باستحقاق ولا بعملِ عاملٍ منكم من ذكر وانثى بل منّة منه عليكم ولطفا بكم ورأفة ورحمة واختبارا ليبلوكم أيّكم احسن عملا ولتعرفوا قدر ما خصّصكم به فى عصره من نعمته وحُسن منّته وجميل لطفه وعظم فضله واحسانه دون من قد سلف من قبلكم، فاشكروا الله ووليّه كثيرا على ما خوّلكم من فضله ولعلّكم تشكرون وتعملون عملا يرضى ويضاهى اعمال الامم السالفين اضعافا حسب ما ضاعفه لكم ولى الله فى عصره من نعمه الظاهرة الجليلة من القناطير المقنطرة من الذهب والفضّة والخيل المسوّمة والانعام الى غير ذلك من الارزاق والاقطاع والضياع وغيره من اغراض الدنيا على اختلاف اصناف احسانه ورقّى خاصّتكم وعامّتكم الى الدرجات العالية والرتب السانية لتَقْفوا مسالك اولى الالباب وامّركم وشرّفكم باحسن الالقاب ومكّنكم فى الارض مشرقا ومغربا وسهلا وجبلا وبرّا وبحرا فانتم ملوكها وسلاطينها وجباة اموالها تُغلّ لكم بمادّة ولى الله الرقابُ وتنقاد اليكم الوفود والاحزاب وان

تعدّوا نعمة الله لا تحصوها فعشتم فى فضل امير
المومنين سلام الله عليه رغدا بغير عمل وترجون من
بعد ذلك حسن مآب، ومن نعمه الباطنة عليكم تمسّككم
فى ظاهر امركم بموالاته تعتزّون بها فى دنياتكم وترجون
بها نجاتكم والفوز فى آخرتكم فقد تمنّون على الله
وعلى وليّه بإيمانكم بل الله يمنّ عليكم أن هداكم
الى الإيمان فانتم متظاهرون بالطاعة متمسّكون بالمعصية
ولو استقمتم على الطريقة الوسطى لأُسقيتم ماءً غدَقًا،
ثم من نعمه الباطنة عليكم إحياؤه لسنن الاسلام
والإيمان التى هى الدين عند الله وبه شُرّفتم وطهّرتم
فى عصره على جميع المذاهب والاديان وميّزكم من
عبدة الاوثان وابانهم عنكم بالزلّة والحرمان وهدم كنائسهم
ومعالم اديانهم وقد كانت قديمة من قدم الازمان
وانقادت الذمّة اليكم طوعا وكرها فدخلوا فى دين الله
افواجا وبنى الجوامع وشيّدها وعمّر المساجد وزخرفها
واقام الصلاة فى اوقاتها والزكاة فى حقّها وواجباتها واقام
الحجّ والجهاد وعمّر بيت الله الحرام واقام دعائم الاسلام

وفتح

وفتّح بيوت امواله وانفق فى سبيله وخفّر الحاجّ بعساكره وحفر الابار وآمن السبيل والاقطار وعمّر السقايات واخرج على الكافّة الصدقات وستر العورات وترك الظلامات ورفع عن خاصّتكم وعامّتكم الرسوم الواجبات التى جعلها الله تعالى له عليكم من المفترضات وقسّم الارض على الكافّة شبرا شبرا وداولها بين الناس احيانا ودهرا وفتح لكم ابواب دعوته وايّدكم بما خصّه الله من حكمته ليهديكم بها الى رحمته ويحثّكم بها على طاعته وطاعة رسوله واوليآئه عليهم السلام لتبلغوا مبالغ الصالحين فشنئتم العلم والحكمة وكفرتم الفضل والنعمة ونبذتم ذلك ورآء ظهوركم وآثرتم عليه الدنيا كما آثروه قبلكم بنو اسرآئيل فى قصّة موسى عليه السلام فلم يجبركم ولى الله عليه السلام وغلق باب دعوته واظهر لكم الحكمة وفتح لكم خارج قصره دارَ علمٍ حَوَتْ من جميع علوم الدين وآدابه وفقه الكتاب فى الحلال والحرام والقضايا والاحكام ممّا هو فى صُحُف الاوّلين صحف ابراهيم وموسى صلّى الله عليهم اجمعين

وامدّكم بالاوراق والارزاق والحبر والاقلام لتُدركوا
بذلك ما تَحْظَوْن به وتستبصرون وبه من الجهل تفوزون
وقد كنتم من قبل ذلك فى طلب بعضه تجهدون
فرفضتموه وقصّرتم وعن جميعه اعرضتم اعراض المصلّين
ولم يزدكم ذلك الّا فِرارا ومال بكم الهوى الى المُوبقات
ومُكّنتم من اكتساب السيّآت ورفضتم العلم واظهرتم
الجهل وكثر بغيكم ومرحكم على الارض حتى كاد لها ان
تضجّ الى الله تعالى فيكم من كثرة جوركم ومرحكم
عليها وولىّ الله سلام الله عليه مكافح لها فيكم رجآء
ان تتيقّظ خاصّتكم او تستفيق من السكر والجهل عامّتكم
فما ازددتم الّا طغيانا وعصيانا واختلافا تتناجون بالافك
والعدوان ومعصية الرسول، وعدوُّ الله وعدوّ امير
المومنين قد قصر عن الفساد يده مخافة من سطوات
ولىّ الله ورضى منه بالمسالمة والمهادنة حتى ليس لامير
المومنين سلام الله عليه عدوّ يجاهده ولا ضدّ يعانده
والكل من هيبته خائف وجل، وانتم معشر الخاصّ
والعامّ بحضرته تضمّكم دولته وتشملكم ولايته
وتلزمكم

وتلزمكم طاعته وانتم مع ما تقدّم ذكره من تعديد
مساويكم متحادقين متعاندين متزاحفين يجاهد بعضكم
بعضا كالروم والخزر جرآءة على الله بغير مخافة منه ولا
ترقّب ولا ينهاكم عن سفك الدمآء وهتك الحريم
دينٌ من الله ولا وقار من امامكم ولا يقين قد غلب
عليكم الجهل فلن ترجوا لله وقارا ولن تقولوا ان امام
عصركم واحد وان الاسلام والإيمان قد شملكم وجمعكم
تحت طاعة الله وطاعة رسوله ووليّه امير المومنين
سلام الله عليه فانّا لله وانّا اليه راجعون، فاى نازلة
هى اكبر منها وايّ شماتة للعدوّ ويلكم اعظمُ من
مثلها لقد أُصِبْتم معشرَ الناس فى انفسكم واديانكم
واصيب فيكم ولىّ الله امير المومنين سلام الله عليه
فلا حول ولا قوّة الا بالله العالى العظيم، افامنتم ايها
الغافلون ان يصيبكم ما اصاب من كان قبلكم من
اصحاب الايكة وقوم تبّع الم تسمعوا قول الله تعالى الم
تر كيف فَعَلَ ربّك بعاد ارم ذات العماد الذين طغوا
فى البلاد فاكثروا فيها الفساد فصبّ عليهم ربّك

سوط عذاب ان ربّك لبالمرصاد وقوله تعالى الم نهلك
الاوّلين ثم نتبعهم الآخرين كذلك نفعل بالمجرمين ومثل
هذا كثير فى كتاب الله عزّ وجل ممّا اصاب اهل العناد
والخلاف والمنافقين والمفسدين فى الارض، فقد غضب
الله تعالى ووليّه امير المومنين سلام الله عليه من عظم
اسراف الكافّة اجمعين ولذلك خرج من اوساطكم قال
الله ذو الجلال والاكرام وما كان الله ليعذّبهم وانت
فيهم وعلامةُ سخط وليّ الله تدلّ على سخط الربّ تبارك
وتعالى فمن دلآئل غضب الامام غلقُ باب دعوته ورفع
مجالس حكمته ونقل جميع دواوين اوليآئه وعبيده
من قصره ومنعُه عن الكافّة سلامَه وقد كان يخرج
اليهم من حضرته ومنعُه لهم عن الجلوس على مصاطب
سقآئف حرمه وامتناعُه عن الصلاة بهم فى الاعياد
وفى شهر رمضان ومنعُه المؤذّنين ان يسلّموا عليه وقت
الاذان ولا يذكرونه ومنعُه جميع الناس ان يقولوا
مولانا ولا يقبّلوا له التراب وذلك مفترض له على جميع
اهل طاعته وانهآؤه جميعهم عن الترجّل له من ظهور
الدوابّ

الدوابّ ثم لباسُه الصوف على اصناف الوانه وركوبُه
الاتان ومنعُه اولياۤءه وعبيدَه الركوبَ معه حسب
العادة فى موكبه وامتناعُه اقامة الحدود على اهل عصره
واشياۤء كثيرة خفيت عن العالم وهم عن جميع ذلك فى
غمرة ساهون استحوذ عليهم الشيطان فانساهم ذكر
الله اولئك حزب الشيطان الا ان حزب الشيطان هم
الخاسرون، فقد ترك ولىّ الله امير المومنين سلام الله
عليه الخلق اجمعين سدى يخوضون ويلعبون فى التيه
والعمى الذى آثروه على الهدى كما ترك موسى قومه
حتى آن الهلاك ان يهجم عليهم وهم لا يعلمون وخرج
وهم فى شكّ منه مختلفون مذبذبون بين ذلك لا الى
الحقّ يطيعون ولا الى ولىّ الله يرجعون قال الله تعالىٰ
ولو ردّوه الى الله والرسول واولى الامر منهم لعلمه
الذين يستنبطونه منهم، ايّها الناس كلام الله تعالى
اوعظُ واعظٍ وبيّنٌ منه وعظُكم بهذه الموعظة من الفقر
والحاجة الى عفوِ الله تعالى وعفوِ وليّه امير المومنين
سلامُ الله عليه اعظمُ منكم، فبالنسيان تكون الغفلة

وبالغفلة تكون الفتنة وبالفتنة تكون الهلكة وقد قال الله تبارك وتعالى ولو انهم اذ ظلموا انفسهم جآؤك فاستغفروا الله واستغفر لهم الرسول لوجدوا الله غفورا رحيما وقال عزّ من قآئلٍ الآ من تاب وآمن وعمل عملا صالحا ان الله يحبّ التوّابين ويحبّ والمتطهّرين وقال الله تبارك وتعالى فاذا سألك عبادى عنى فانّى قريب اجيب دعوة الداعى اذا دعانى، فالبدارَ البدارَ معشر الناس ان وقفتم على براح من الارض يكون اوّل طريق سلكها امير المومنين سلام الله عليه وقتَ ان استتر نضوَ اعينكم وتجمعوا فيها بانفسكم واولادكم وطهّروا قلوبكم واخلصوا نيّاتكم لله ربّ العالمين وتوبوا اليه توبة نصوحا وتوسّلوا اليه باوجه الوسآئل بالصفح عنكم والمغفرة لكم وان يرحمكم بعودة وليّه اليكم ويعطف بقلبه عليكم فهو رحمة عليكم وعلى جميع خلقه كما قال تبارك وتعالى لرسوله صلى الله عليه وعلى آله وما ارسلناك الا رحمة للعالمين، فالحذرَ الحذرَ ان يقفو احد منكم لامير المومنين سلام الله عليه اثرا ولا تكشفوا

له خبرا ولا تبرحوا فى اوّل طريق يتوسّل جميعكم كذلك اوآونا فاذا اطلّت عليكم الرحمة خرج ولىّ الله امامكم باختياره راضيا عنكم ظاهرا فى اوساطكم فواظبوا على ذلك ليلا ونهارا قبل ان تحقّ الحاقّة وتقرع القارعة ويغلق باب الرحمة ويحلّ باهل الخلاف والعناد النقمة وقد أَعْذَرَ من انذر ونصّح من قبلكم نفسه وحذّر، والخطاب لاولى الالباب منكم والتعيين عليهم والمشيّة لله تبارك وتعالى والتوفيق به والسلام على من اتّبع الهدى وخشى عواقب الردى وصدّق بكلمات ربّه الحسنى

وكتب مولى دولة امير المومنين سلام الله عليه فى شهر ذى القعدة سنة احدى عشرة واربع ماية وصلّى الله على محمّد سيّد المرسلين وخاتم النبيّين وسلّم على آله الطاهرين وحسبُنا الله ونعم الوكيل تَحْتَفِظُ اصحابُ العهد بهذه الموعظة من المتّقين ولا يمنعُ احد من نسخها وقرآءتها نفع الله من وُفّق للعمل بما فيها من طاعة الله وطاعة وليّه امير المومنين سلام الله عليه

حرام حرام على من لا ينسخها ويقرأها على التوّابين فى جامع اسفل وحرام حرام على من قدر على نسخها وقصّر والحمد لله وحدَه تم

السجلّ المنْهىّ فيه عن الخمر

بسم الله الرحمن الرحيم

الحمد لله الذى اعزّ الاسلام باوليآئه المتّقين وخصّ حدوده لمن استحفظه من ائمّةِ دينه وامنآئه المياميين وصلّى الله على جدّنا محمّد خاتم النبيّين وسيّد المرسلين صلّى الله عليه وعلى آله الطاهرين، انّ اميرَ المومنين بما قلّده الله ووجّل اليه من امور الدين والدنيا وجعل كلمته فيها السامية العليا مصروفُ الهمّة والراى والرويّة الى المحاماة عنهما والمراعاة لنفى خَللٍ يدخل فيهما والرغبة فى اعلآء معالمهما والتوفّر على ما شيّد دعآئمهما والايثار لما حفظ نظامهما والعناية بما صار من التغيير والانتقاض لكمالهما وتمامهما والله جلّ وعزّ معين امير المومنين على ما يرضيه وموفّقه لما يُزلفه

عنده ويحظيه بمنّه وقدرته ، ان احسن الامور عآئدةً على الاسلام والمسلمين واجمعَهم اصلاحا فى حراسة اصول الدين نهىُ الكافّة عن الالمام بالمسكر واستحسان المناكر من الاصرار على المسكر الذى هو مجمّع السيّآت والقآئد الى قبآئحُ الافعال والسوُآت وقد امر امير المومنين وبالله توفيقه بكتب هذا المنشور ليُقرأ على الخاصّ والعامّ من الاوليآء والرعيّة بالنهى عن التعرّض لشرب شىء من المسكر على اختلاف اصنافه واسمآئه والوانه وطعومه وكل شراب متاوّل فيه ممّا يسكر قليلُه وكثيره وتركِ التعرّض لشربه والاقوال والفتاوى والنهى عما يتمسّك به الرعاعُ من التاويلات والدعاوى فان امير المومنين قد حضر ذلك جملة واخبره ونهى عن المسكر واقتنآئه وادّخاره والتعرّض لعمله واعتصاره حتى تطهر الممالك من سوء آثاره وجعل ذلك أمانة فى اعناق المخلصين من اوليآئه وبَيْعتَه عند اهل طاعته ونصحآئه ووكّل اليهم الفحص عنه وانهآء ما يقفون عليه من امره وبرأ امير المومنين الى الله عزّ وجلّ من تبعة ذلك وغآئلته

وغائلته عاجلا وآجلا، فيعلم ذلك من امير المومنين ويعمل عليه سائر الاولياء والمومنين، ومن شملته دعوة الحقّ من كافّة الناس اجمعين، وليسارعوا لامتثاله والحذر من تجاوزه، فقد قرّب امير المومنين باعداء المرسوم اليم العقاب والتنكُّل، وقبيح النكلة والتبدّل، والله حسب امير المومنين ونِعْمَ الوكيلُ، وكتب فى شهر ذى القعدة سنة اربعمِاية والحمد لله وحدَه وصلواته على رسوله خاتم النبيّين وآله الطاهرين وسلامه، تمّ

نسخة ما كتبه القرمطىّ الى مولانا
الحاكم بامر الله امير المومنين
عند وصوله الى مصر

بسم الله الرحمن الرحيم، امّا بعد فقد وصلنا بالتُّرْك الخراسانية، والخيل العربية، والسيوف الهندية، والدروع الداوودية، والدرق التُّنْبُتية، والرماح الخطّية، وقد خفّ الرِّكاب فتُسلِّم البلد، وتكونُ آمنا على النفس والمال والاهل والولد، والسلام

فاجابه سلامه علينا   امّا ما ذكرته من خفّة ركابك، فذلك من قلّة صوابك، وذلك لامرٍ محتومٍ، فى كتابٍ معلومٍ، لاننا قد نظرنا فى الكتاب المكنون، والعلم المخزون، ان ارضنا هذه لاجسادكم اجداثا، واموالكم واماكنكم لنا ميراثا، فيجب ان تعلم ان قد احاط بك البلآء، ونزل بك الفنآء، فما انت جئت بل الله جآء بك، ليظهر معجزه فيك وفى اصحابك، وانا حامد الله على ما منحنى به من اخذكم على مُضىّ ثمان ساعات من نهار يوم الاثنين، حين لا تنفع الظالمين معذرتهم، ولهم اللعنة ولهم سوء الدار، والسلام على من اتّبع الهدى، وخشى عواقب الردىّ، وخاف الله فى الآخرة والاولى، وهو حسبنا وكفى، واليه يشير كل من دعا، تمّ

ميثاق ولىّ الزمان

توكّلت على مولانا الحاكم الاحد، الفرد الصمد، المنزّه عن الازواج والعدد، اقرّ فلان بن فلان اقرارا اوجبه

على نفسه، واشهد به على روحه، فى صحّة من عقله
وبدنه وجواز امرٍ، طآئعا غير مكرَه ولا مجبَر، انه قد
تبرّأ من جميع المذاهب والمقالات والاديان والاعتقادات
كلها على اصناف اختلافاتها، وانه لا يعرف شئًا غيرَ
طاعةِ مولانا الحاكم جلّ ذكره، والطاعةُ هى العبادة،
وانه لا يُشرك فى عبادته احدا مضى او حضر او
ينتظَر، وانه قد سلّم روحه وجسمه وماله وولده وجميع
ما يملكه لمولانا الحاكم جلّ ذكره، ورضى بجميع
احكامه له وعليه غيرَ معترضٍ ولا منكرٍ لشىء من
افعاله سآءه ذلك ام سرّه، ومتى رجع عن دين مولانا
الحاكم جلّ ذكره، الذى كتبه على نفسه، واشهد
به على روحه، او اشار به الى غيره، او خالف شيئًا
من اوامره، كان بريئًا من البارى المعبود، واحترم الافادة
من جميع الحدود، واستحقّ العقوبة من البارى العلىّ جلّ
ذكره، ومَن اقرّ ان ليس له فى السمآء اله معبود، ولا
فى الارض امام موجود، الّا مولانا الحاكم جلّ ذكره،
كان من الموحّدين الفآئزين، وكتب فى شهرٍ كذا وكذا،

من سنة كذا وكذا، من سنين عبد مولانا جلّ ذكره ومملوكه حَمْزَةَ بن علىّ بن احمدَ هادى المستجيبين، المنتقم من المشركين والمرتدّين، بسيف مولانا جلّ ذكره، وشدّةِ سلطانه وحدَه، تم

شرط الامام صاحب الكشف

توكّلت على مولانا جلّ ذكره، الحمد لمولانا الحاكم منشىء الحق ومؤيّده، وقاطع الباطل بالحقّ ومذلّ اهله ومبدّده، ومويّد اوليآئه وعبيده، وماحِق الجحدة الكافرين وعَنَدَته، الذين شكّوا بنعْمته الكاملة، وبركاتُه الشاملة، ومواددّه المترادفة المتواصلة، وصلواته على من اختاره من عبيده القآئم بكشف السرّ عن امره ونهيه، وموضح الطريق للمستبصرين، وموهن كيد اهل الضلال الخآئبين، اعنى قآئم الزمان وعبيدَه لحدود المستخدمين، من العبد المختار الى كافّة اخوانه الدعاة الى توحيد المولى الاله الحاكم الجبّار، والمُعدلين للقضآء بين الموحّدين الابرار، والعُرفآء الانصار، قد وصلنى اطال

المولى بقآء سادتى واخوتى الشيوخ ان الاحكام فى فرآئض الرِضى والتسليم فى سبب زيجة الموحّدين والالفة بين الإخوان والأَخَوات مرتّجة عليهم وان لا علم لهم بما توجبه شروطُ الديانة وكيف تكون المصاحبة بينهم، فيجب ان يعلموا ساداتى انّ شروط الرضى والتسليم ليس تجرى مجرى غيرها من الزواج، لان الرضى والتسليم شىء من امور البارى سبحانه، فمن نقضها فقد خالف امر مولانا جلّ ذكره، والذى توجبه شروطُ الديانة انه اذا تَسلّمَ احدِى الموحّدين بعض اخَواته الموحّدات فيساويها بنفسه وينصفها من جميع ما فى يده، فان اوجب الحال فُرقةً بينهم فايّهم كان المتعدّى على الآخر، فان كانت الامراة خارجة عن طاعة زوجها وعُلِم انّ فيه القوّةَ والانصاف لها، وكان لا بدّ للامراة من فرقة الرجل، فله من جميع ما تملكه النصفُ اذا عرَفوا الثقات تعدّيَها عليه وانصافه لها، وان عرفوا الثقات انه تُحيف عليها وخرجت من تحت ضرورة خرجت بجميع ما تملكه، وليس له

معها شىء فى مالها، وان كانت هى المخالفة له وليست تدخل من تحت طريقته فله النصف من جميع ما تملكه ولو انه ثوبها الذى فى عنقها، وان اختار الرجل فرقتها باختياره بلا ذنب لها اليه فلها النصفُ من كل ما يملكه من ثوب ورحل وفضّة وذهب ودوابّ وما احاطته يده لموضع الانصاف والعدل، فليتحقّقوا السادة هذه المكاتبة ويعملوا بها وبهذا الشرط، فهكذا يجرى الحال بالعدل والانصاف، والسلام عليكم والحمد لمولانا وحدَه لا شريك له، تم

الرسالة

التى ارسلت الى ولىّ العهد عهد المسلمين
عبد الرحيم بن إلياسَ

توكّلت على امير المومنين جلّ ذكره وبه استعين فى جميع الامور، من عبد امير المومنين ومملوكه هادى المستجيبين، المنتقم من المشركين، بسيف مولانا امير المومنين، الى ولىّ العهد عهد المسلمين، وخليفة امير المومنين،

المومنين، اَمّا بعدُ فقد حان لولىّ العهد ان يكشف القناع ويعرف لِمَ تسمّى ابن عمّ امير المومنين، وحاشا مولانا جلّ ذكره من الاب والابن والعمّ والخال، لم يلد ولم يولد، ولم يكن له كفوا احد، وانما سمّاك بهذا الاسم ولقّبك بهذا اللقب فى الزمن الماضى الذى خدمت فيه وتوليت عهد المسلمين، وتسمّيت بزعمك بالشكلية والقرابة، فاراه مولانا جلّ ذكره ان يعرّفك منزلتك فى هذا الوقت كيما تطلب العفو عمّا مضى، والآن يجب على ولىّ العهد التضرّعُ الى مولانا جلّ ذكره بان يعفو عنه ويُمحَى اسمُهُ من الخطّ والمكاتبات والمخاطبات، ولا يقُل ابن عمّ امير المومنين، اذ كان هو سبحانه منزّهًا عن الشُبْهات، ولا يقُل هو ايضا فى مخاطبة او مكاتبة سلام الله عليه، اذا كان الله عبدَه وانت أوّل حرفٍ، وسلام العبد لا يكون على المولى بل يكون سلام المولى على العبد، واحسانُ مولانا عليك قديما وحديثا فى كل عصر وزمان، وقد قلّدك وثبّت الحجّة عليك، والآن فقد استدارت الادوار وطلع

شمس الشموس وقمر الاقمار، واوجب زماننا هذا كشفَ الاستتار، ومحضَ التوحيد والاظهار، وعبادة مولانا الواحد القهّار، وقد اديتُ الهداية، ونصحتك بالكفاية، بان تظهر عبادة مولانا على روُس الاشهاد وتقرّ بلسانك انك عبده ومملوكه، ولا تتقرّب منه بنسَب، بل شُرّفت بخدمة النَسَب، اذا نصحتَ مولاك فى عبادته، وان لم تنصح وتقرّ له بالعبودية اذ لا حَسَبَ ولا نَسَبَ، ومن فاته خسر الدنيا والآخرة، ذلك هو الخسران المبين، وقد اعذَر الهادى، ونادى المنادى، وما على الرسول الا البلاغ المبين، والسلام عليك ورحمة المولى وبركاته، تمّت الرسالة والحمد لمولانا وحدَه، وهو حسبى ونعم النصير المعين،

رسالة خمار بن جيش السليمانى العكّاوى

توكّلت على امير المومنين جلّ ذكره وبه استعين فى جميع الامور، من عبد امير المومنين جلّ ذكره مولانا

سبحانه ومملوكه هادى المستجيبين، المنتقم من المشركين بسيف امير المومنين، جلّ ذكره، الى ابليس الابلاس، ومعدن الشرك والوسواس، النَّغِل اللعين والمسيح الحزين حُمار بن جَيْش السليمانى العكّاوى، امّا بعد يا حُمارُ ان كان اسمك فى الاصل حارَتَ ابليسُ لا يغرّك امهالُك فى الدنيا وما انت عليه من كفرك وشركك وكذِبك على مولانا العزيز علينا سلامه ورحمته، وتشبّهك بالمولى جلّ ذكره الذى ليس كمثله شىء، الحاكم بذاته، المنفرد عن مبدَعاته، علينا سلامه، ثم تزعم بلعنتك انك اخو من لا تدركه الاوهام والخواطر، وتسمّ بذلك على شركك، وجلبت على العالَم الغبىّ المعكوس بخيلك ورجلك، فالحَذَرَ الحذر على نفسك ممّا انت عليه، وانظر لروحك قبل قيامى بالسيف على جميع المشركين وانت اوّلهم، فالحذرَ الحذر، واطلب العفو قبل السفر، واعلم حقّ مولانا امير المومنين جلّ ذكره وشدّة سلطانه، واخشَ عذاب نيرانه، وارجع عمّا انت عليه من كفرك وشركك، وكن انت عِوَضَ الجواب تجىء مع رسلى وغلمانى

الى معدن الدين والتوحيد، بامر امير المومنين، ونعرض
عليك الايمان بمولانا جلّ ذكره، والاقرار بوحدانيته،
وتسال العفو عمّا جنيت من كفرك، واشركت روحك
بمولانا جلّ ذكره، ولا كرامة ولا عزازة ولا مسرّة حتى
تسال وتتضرّع الى رحمة مولانا امير المومنين جلّ ذكره
بان يعفو عن عظيم كفرك وشركك، وان طلبت بهذا
الاسم والدعوى حُطام الدنيا فانا اسال مولانا جلّ ذكره
ان يعطيك ما طلبته من الحطام، وان ابيت ذلك
واستكبرت فاخرج منها فانك رجيم، وعليك اللعنة الى
يوم الدين، وهو يوم قيامى بالسيف على جميع المشركين،
ثمّ امرتُ العبيد بضربك بالسياط واشهارك بالقاهرة
المقدّسة وشوارع مصر وازقّتها، فان تبت ورجعت
عن قولك والّا امرتُ العبيد بسلخك وحشوتُ سلخك
تبنا وصلبتك على باب زُوَيْلَة وباب الفتوح، لينظروا شيعتك
ومحبّيك فضيحتك عند امير المومنين جلّ ذكره، ونُصلح
بقتلك العباد، ونمهّد البلاد، ثم نبتدى بمن هو مثلك
فنقتلهم قتل الكلاب، واقوامًا آخرين فى العذاب، حتى

يؤدّوا

يوَدّوا الجالية وهم صاغرون، وذلك بقوّة مولانا جلّ ذكره لا شريك له، وهو حسبي ونعم النصير المعين، تمّ

الرسالة المنفذة الى القاضي

توكّلت على امير المومنين جلّ ذكره،
وبه استعين في جميع الامور،
معلّ علّة العلل،
صفات العلّة بسم الله الرحمان الرحيم،

من عبد امير المومنين ومملوكه حمزة بن علي بن احمد هادي المستجيبين، المنتقم من المشركين، بسيف امير المومنين، وشدّة سلطانه ولا معبودَ سواه، الى احمدَ ابن محمد بن العوّام الملقّب بقاضي القضاة، امّا بعد فقد تقدّمَتْ لنا اليك رسالة نسالك عن معرفتك بنفسك، فقصّرتَ عن الاجابة قلّةَ علم منك بالحقّ واجمانا به، وكيف يجوز لك ان تدّعي هذا الاسم الجليل وهو قاضي القضاة، وليس لك علم بحقائق القضايا والاحكام، فقد صحّ بانك مدّعٍ لما انت فيه فيجب

عليك ان تعلم نفسك وتدريها، فان كنت قد جهلتها فانت فرعون الزمان، وفعلك لاحق بعثمانَ بن عفّانَ، فيجب عليك ان تُقلع عمّا انت عليه وتتّبع سير اصحابكِ المتقدّمين ابي بكر وعمرَ، وتزيل تلثيمة البَياض عن راسك والعمامة والطيلسان، وتلبس دَنيّة طويلة سوداء بشقائق صفر طوال مدلّاة على صدرك، وتلبس درّاعة بلا جيب بل تكون مشقوقة الصدر، وتكون مرقّعة بالاحمر والاصفر والاديم الاسود الطآئفى، وتكون قصيرة عليك لتلحق فى الشكل بعمرَ بن الخطّاب، ويكون لك درّة على فخذك لتقيم بها الحدود على من تجب عليه وانت جالس فى الجامع، ويكون لك فى كل سوق صاحبٌ يتزايا بزيّك وبيده درّة يقيم بها فى سوقه الحدود على من وجبت عليه مثل الزانى والسارق والقاذف وشارب الخمر ممّن هو من اهل ملّتك، وتكون تتولّى الخطبة بنفسك وتطلع على المنبر بلا سيف تتقلّد به، ويكون ممرّك ومجيّك من دارك الى الجامع وانت ماشٍ حافيا لتكون فى ذلك لاحقا باصحابك المتقدّمين

ابي بكر وعمرَ، واياك ثم ايّاك ان تنظر لموحّد فى حكم لا انت ولا عادلتُك فى شهادة نكاح ولا طلاق ولا وثيقة ولا عتق ولا وصيّة، ومن جلس بين يديك على حكم فتسال عنه ان يكون موحّدا فترسله الىّ مع رجالتك لاحكم انا عليه حُكم الشريعة الروحانية التى اطلقها امير المومنين سلامه علينا، فانظر لنفسك فقد اعذرتك، مرّة بعد اخرى وانذرتك، وكتب فى شهر ربيع الاوّل الثانى من سنة عبد مولانا ومملوكه هادى المستجيبين، المنتقم من المشركين، بسيف مولانا امير المومنين، وهو حسبى ونعم النصير المعين، تم

مثل

ضربه بعض حكمآء الديانة توبيخا لمن قصّر عن حفظ الامانة

بسم الله الحقّ، ومولى الخلق، ذكر سفينة النجاة، واصغر الدعاة، ان حكيم الدهر امّم سفرا وكان فى حكمته مسطورا، وفى علم الاوآئل مجهولا مأثورا، وكان له من

المماليك والاموال والضياع شيا خطرا، وكان قبل سفرة
يوسع على حشمه وعياله، ويسّدّق على جميع الخلق
بالبقيّة من جميع امواله، وانه قبل غيبته نظر الي جماعة
من عبيده، ونزّلهم فى منازل استحقاقهم عنده بتوفيقه
وتسديده، وانه اختصّ من افاضل عبيده جماعة
واوصاهم وعلى امواله وضياعه آتّمنهم واستكفى بهم
فقبلوا وصيّة مولاهم، فنهضوا فى خدمته خاضعين،
ولامره سامعين طآئعين، واجتهدوا فى عمارة الضياع،
وتثمير ما اتّمنهم عليه من الاموال والمتاع، فما تمادت
غيبته الا عشر وشهر واحد، حتى لم يبق من البريّة
الا ناسيا له غامطا لنعمته جاحد، وثار متغلّب الزمان
الدعيّ، وتبعه كل منافقٍ شقيّ، ففتك بعبيد الحكيم
قسرا، وقتلهم على محبّة مولاهم تجبّرا وقهرا، وهدر
دمآءهم فى جميع البلدان، وتبعهم هو وتبّاعه فى كل
موضع ومكان، عداوةً للسيد الحكيم، وعدولا عن
صراطه المستقيم، وعبيدُه على الباسآء والضرّآء صابرين،
ولمُهَجهم فى خدمة مولاهم مسلمين باذلين، وان البارى
جلّت

جلّت قدرته، وعظمت منّته، وعلَتْ كلمته، ونفُذت مشيئته وارادته، تفضّل بالبقآء والامهال على اصغر العبيد، ومنحه موارد التوفيق والتسديد، فتذلّل واستكان لعظمة مولاه، وتذكّر واهتدى لما به اوصاه، فنهض فيما امره به من الخدمة مجتهدا خاضعا، وسعى فى استخلاص ما بعُد عن مركز المتغلّب ولاموال مولاه مثمرا جامعا، فسهلت للعبد موارد الشرب، وعرف بمنّة مولاه اهل الصدق والكذب، وميّز الخلق بتاييد الولىّ بالسمات، وعرفهم بالاسمآء والصفات، فكثر الريع فى البلد النائى وازهرت اثماره، واضآءت بانوار الحقآئق شموسه واقماره، وان العبد الخاضع الاصغر نظر من حيثُ هو فيما نظر، الى ضيعة كانت خصيصة بالملك الاكبر، ملاصقة لموضع المتغلّب فى بنيانها، هاوية من جميع اركانها، وهى من ورآء جبل عظيم، ومن حآئطٍ دونها حصن حصين، وهى من ورآئه دائرة الجدران، رثّة البنيان، كالحة الاثمار، يابسة الاشجار، فحرّكته محرِّكات اهل الفضل، وتذكّر وصيّة

وصيّة الحكيم فى حفظ الاهل، فلم يزل يدبّ بنفسه فى
عمارتها على الخطر العظيم والامر الجسيم، حتى اجرى
الى ارضها عينا من جنّة النعيم، مزاجها مآء الحياة،
وخازنها من اطهر السقاة، يشرب منها اهل الحقآئق
المقرّبين، ويمنع منها الاشقيآء الناكثين، فشربت
منها فاورقت اشجارها، وانتشرت ازهارها، وكان قد
لجا الى هذه الضيعة بعد الغيبة والخراب، اشباهُ المسوخ
والذياب، لهم امثال فى التشبيه، يعرفهم الفطِن النبيه،
فبعضهم كالثعابين الرقط، وبعضهم كالاساود الزمط،
والاراقم الشمط، فكل ما زرع العبد الناصح فيها زرعا
يرجو منه البلاغ التمام، احرقته تلك الافاعى باللعاب
والسمام، ولعبت فيها باذنابها الاساودُ، فاصبح حصيدا
خامد، فاهلها ابدا خمص جياع، لانها لا تثمّر مع
الضياع، فلما افآءها العبد الناصح إن سقاها بمآء ريق
زلال جعلته ملحا زعاقا، وان نصب فيها ثمرا احرقته
بلهيبها احراقا، فنظر اليها ضاحكا كلفا، وبكى عليها
مليا اسفا، وقال لها اما انا فتوكّلى على الحاكم المنّان،

واما انت فوا ندمك من بين الضياع والبلدان، وتولّى عنها منتظرَ الفرج من جهة مولاه، مستترا من اعدآئه واعداه، صابرا على حكمه وبلواه، منتظرا لما قد وعده ايّاه، فهذا المثل للنفوس الطاهرة دوآء وشفا وللنفوس الجاهلة شقآء وعنا،

تمّ المثل، والحمد لمعلّ علّة العلل، وله الاعظام والاجلال والتقديس والتسبيح، تم

رسالة البنات الكبيرة

بسم اله الحقّ وعبده الامام الهادى علّة الخلق، بلغنى ايّتها البنات الصالحات، المُومنات الصيّنات، ثبتكنّ البارى على طاعة وليّه، وادام لكنّ فى الدين السلامةَ المرضيّة، انّكنّ اصغيتنّ الى كلام المستزيدة الزنديقة المارقة، واشتغلت قلوبكنّ بكذب الوقحة الفاسقة، وانقطعتنّ للعاهرة عن الجواب، وافحمتنّ عن حقيقيّة الصواب، وذلك لضعف بصآئركنّ وقلّة الاهتمام، وتشاغلكنّ باللهو والمرح عن حفظ معلومات السيّد الامام، قد حلّت

عليكنّ لقلّة العلم الشبهةُ فى الدين، والتبس عليكنّ الحقّ لغفلتكنّ عن همم الموحّدين، الحافظين لمراتب الحدود، العارفين باليقين الشاهدَ والمشهود، خيفة من اليوم العظيم الموعود، فهم بحفظ علوم الحقائق مغرمون شاهدون، ولقول الباطل بالحقّ دامغون، وانتنّ بالنعيم الزائل واللذّة المنقرضة فرحات غافلات، قد تأسّيتنّ فى التمادى باهل الخلاف والشتات، ووقف حالكنّ على الهزل والسرق والمخالَفات، ولقد نهيتكنّ عن مخالطة هذه العاهرة، وعن الاخرى الملعونة الكافرة، فما انزجرتنّ، ورددتنّ علىّ قولى فى اتّباع المارقتَين فما اتّعظتنّ، والبارى لجماعتكنّ بعد التوبة يغفر وعنكنّ يعفو، فهو الجوّاد بالمنّة بعد اقلاع من يغفل ويسهو، فالى متى هذه الغفلة والبطالة، والى كم تتأسّين باهل التخلّف والجهالة، اما تستحيين اذا وقفتنّ يوم الحساب والعَرض، وسوئلتنّ عما يجب عليكنّ للمولى من حقيقيّة الفَرْض، فاجاب اهل العلم الحافظون، وافحمتنّ انتنّ وامثالكنّ فلا تنطقون، فيتعالى بحفظ العلم رفيع الدرجات، وتنخفض درجات المتخلّفين

المتخلّفين عن حفظ الحكمة الى ابعد الغايات، فقد تقضّت من الفترة الاعوامُ والدهور، وبقيت الايّام والشهور، افلا تنتبهن ايّتها المؤمنات، وتحفظن ما فيه نجاتكنّ يومَ الحسرة على ما فُرّط من الطاعات، وتندمن حيث لا ينفعكنّ الندم، اذا فاز باعلى المنازل من حفظ وعلم، الم اقِمْ عليكنّ الحجّة برسالة الاعذار والانذار، وبشرح الحدود وهو ابتدآء الخلقة لذوى العقول والاستبصار، وبالتقديس الشافى من المرض والاحتيار، وبالدعاء المستجاب للعارفين الاطهار، وبالمناجاة المحلّلة لربط الباطل بكشف ضمآئر اهل اللبس والاصرار، معها وصل اليكنّ من الرسآئل المكرمات، فى الحثّ على حفظ الحكمة بالرموز والاشارات، فنبذتنّ هذه الحكمة ورآء ظهوركنّ، وهى شاهدة عليكنّ بالتخلّف يوم حضوركنّ، ورضيتنّ بالقول انّكنّ مؤمنات، ولم تعلمن ان الثواب الثواب وحسن الجزآء بحفظ العلوم والحقآئق الالهيات، فانتبهن ايّتها الطآئشات الاحكام، واعلمن انّما تسقط مكلّفات الشرع عن الجوارح والاجسام، اذا عمل المؤمن

بفكره فى حفظ العلوم والحقآئق الالهيّة المودّية الى
التوحيد وهى علم الامام لتتميّز النفوس الطاهرة بحفظ
العلوم من نفوس المتخلّفين الاجلاف الاغنام، فانتنّ فى
شبكة ابليس مصفّدات، ولاوامره طآئعات، ولزخرفه
قابلات منتبهات، وعن الحقّ خارجات، ولاهله عاصيات،
باتّباعكنّ الشهوات البهيميّة، وتخلّفكنّ لغلبة طبآئعكن
عن حفظ العلوم والحقآئق الالهيّة وارتكابكنّ للنهى
فى تقرّب النجسة الدعيّة خديمة المسيح الكذّاب،
وخيفة من الدعىّ المعتوه المارق المرتاب، فيا سبحان
الله اما تستحيين من هذا التوبيخ لانفسكنّ، وتتيقّظن
من رقدتكنّ، وتقلعن عن سهوتكنّ، وتتأمّلن ما تُتلى
عليكنّ، فى رسالة الاعذار والانذار وهو اقبلوا على دعاة
الرحمن، واجتنوا من ثمرات الحكمة والبرهان، تنالوا
الفوز والغفران، ويقول فيها فتمسّكوا بالحدود، وكابدوا
الامر بكل مجهود، واحذروا لهم المخالفة، واديموا لهم
المناصحة والمؤالفة، واربطوا بهم ارتباطا، واغتبطوا بما
القوه اليكم فرحا واغتباطا، فاىّ مجهود فى الدين
كابدتموه،

كابدتموه، ومتى أُمرتم بشىء فلم تخالفوه وقبلتموه، ومتى ارتبطتنّ بهم ارتباطا، ومتى اغتبطتنّ بما القوه اليكنّ فحفظتموه فرحا واغتباطا، والله انكنّ على الطريق المستقيم، ولكن التخلّف عن حفظ الحكمة هو الذنب العظيم، فبحفظ الحكمة والعلم ترتفع درجات المحقّين، وباهمالها تعرف الكذبة من السادقين، فتفهّمن هذه الرسالة ايتها البنات واجعلنها لعقولكنّ اما، واجتهدن فى حفظ الحكمة فتركُها يعقب عقوبة وندما، واجعلن لها سهما فيما تترنّمن به من الاغانى، وحظّا فى قلوبكنّ كبعض حظّ معرفتكنّ بالمثالث والمثانى، فهذه الرسالة حجّة على جميع من سمعها من اهل القصرين، وبلاغ للنسآء والرجال من جميع اهل المصرين، فمن تخلّف عن حفظ ما اوتيه، واطّرح ما انعم به عليه وأُعطيه، تشاغلا باللذّة المنقرضة، وتهاونا بالطاعة المفترضة، فقد خرج من قبول الحقّ والاواصر وطاعة الامام، ولا حجّة له على دعاة الحقّ يوم السؤال والخصام، فبحفظ الحكمة والعلم تتميّز الاخيار من الاشرار، ويتبيّن اهل

التلبيس المشتغلون بلذّتهم من الاتقياَء الاطهار، فقد انقطعت معاذيركنّ، وبطلت بعد اليوم حجّتكنّ، فما تقدر احداتكنّ ان تقول بعد هذه الموعظة انها لم توعظ وتُذكّر، وانها لم تؤمر بحفظ ما هي مطالبة بحفظه وتحذّر، وقد اعذر من انذر، ونصح من عرّف وبصّر، وما على الرسول الا البلاغ المبين، والحمد لولى الدين، المودّية طاعتُه الى طاعة الله العالمين، ولعنة البارى على من قرأها بين يدى شاكّ فيها او مخالف لها او اذاعها الى غير اهلها، ولو علمتنّ بحال الوقت لامتنعتنّ من الاكل والشرب والمنام، تمّت الرسالة بحمد مولانا سبحانه والشكر لوليّه الهادى الامام،

رسالة البنات الصغيرة

توكّلت على مولانا الاله الحاكم المنزّه المعبود، وشكرت عبده القائم باليوم الموعود، ايّتها البنات الغافلات، الناسيات للحقّ المدّعيات، قد وعظتكنّ من الزمن الطويل بقوارع الحجج البالغات، وخوّفتكنّ من حلول يوم الميقات

ومسائلة كل نفس عمّا اسلفت وما هو آت، والآن فقد تميّزت بالطاعة النفوس الطاهرات، من النفوس الكدرة فى الهياكل النجسات، وفرغ زمان الامهال لاهل الغيّ والضلال والالتفات، فلتتنبهن من هذه السّنة ايّها المعاقبات، فقد جآء الفطر لتقضّى الصوم، وجهلتنّ ما قيل لكنّ امس كما جهلتنّ ما بعد اليوم، ونكثتنّ فروض التوحيد، ولم ينجح فيكنّ الزجر والوعد والتهديد، ولم ينفع فيكنّ الرفق والوعظ والتسديد، حتى جآء امر البارى وغلق الابواب عن كل ضدّ عنيد، فالبرأة الى البارى والى وليّه من كل من عقد الحق على نفسه ونكث، والفرقة والبعد من كل نجس اقسم بالبارى منكنّ وكذب وحنث، يا ويلكنّ الم يوخذ عليكنّ ميثاق ولىّ الزمان، وتبرّيتنّ من الابالسة والطغيان، وأُمرتنّ بصدق اللسان، وحفظ الاخوات والاخوان، فخالفتنّ هذا المقال، وتأسّيتنّ بقبآئح المسيح الدجّال، واتّخذتنّ لانفسكنّ كفرة للخدم والعهرة النواصب فى المنكر المفعول، كما اتّخذ العجل لنفسه الاعلاج والفحول،

والمحول، وتمنّين لانفسكنّ النجاة بعد هذا العصيان بما سيزهق ويزول، فالبارى يشهد على برأتى من كل من استحسن لنفسه منكنّ هذا الحال، ومن كل من لايم المخالفين من اهله او غيرهم فاتّخذ لنفسه اخوانا من النسآء والرجال، فلعنة البارى تترآء على من سمع هذا القول فرفضه وانكره، وسخطه على من خالف الحق الذى أُودع فيه وغيّره، فهذا افراق بين اهل الحقّ وبين الفسقة المدّعين، وتمييز لمنازل الطآئعين المسدّقين، وحجّة على المكذّبين الناكثين، ولعمرى ان الشفقة واللطف والعطف والرأفة بجميع الخلق، والصبر والنصفة اجدر واولى باوليآء ولىّ الحقّ، والآن فمن اعترف بذنبه وتاب فباب التوبة الى سبع ليال خلت من شهر صفر مفتوح، ومن تخلّف ونكث وكذّب فهو ملعون على السن اوليآء الحقّ مقذوف مقبوح، فليبلّغ ذلك من سمعه منكنّ لمن غاب لتقوم الحجّة على المكذّبين المنافقين، ويحلّ العذاب والسخط على الناكثين المباهتين، وما على الرسول السادق سوى

البلاغ المبين، والحمد لاله العالمين، والشكر لوليّه القائم بحقيقية الدين، المنتقم بسيف الحقّ من الجاحدين والناكثين والمارقين، تمّت الرسالة والحمد لمولانا وحده والشكر لوليّه عبده ۞

تمّ المنقول من كتب الدروز

N.o XVI.

EXTRAIT DES LIVRES DES DRUZES, *qui sont les disciples de* HAMZA, *fils d'*ALI. (1) *Pag. 67.*

1.

COPIE de la Charte qui se trouva suspendue dans les mosquées, lors de la disparition de notre seigneur l'imam Hakem.

AU NOM DE DIEU clément et miséricordieux. Les récompenses futures sont destinées à quiconque se réveille de l'assoupissement des imprudens, et se retire de la folie des insensés; à ceux dont la foi est ferme et sincère, qui se hâtent de revenir vers le Dieu très-haut, et vers celui qui est son lieutenant et son témoin à l'égard des humains, son vicaire sur la terre, et à qui il a confié le soin de ses créatures; vers l'émir des croyans. Elles sont destinées à quiconque s'empresse de participer au bonheur, avec les hommes purs et craignant Dieu; qui ne refuse point de croire au jour du jugement, mais qui, au contraire, y croit (2) dans le secret de son cœur, d'une foi sincère et sans hésiter; qui reconnoît que cette heure viendra tout d'un coup, et que Dieu ne privera point ceux qui auront fait le bien, de la récompense qu'ils auront méritée. L'inimitié n'est que pour les impies, les rebelles, les démons, les pécheurs, les apostats, tous les vils désobéissans (3), déserteurs, pervers, malfaisans, audacieux (4); pour tous ceux qui s'opposent à la *Pag. 68.* vérité, et pour les hypocrites et ceux qui nient le jour du jugement, *gens contre lesquels la colère de Dieu est allumée, et qui sont dans une voie d'erreur* (5).

Louanges à Dieu! louanges de reconnoissance, d'actions de grâces! louanges dont la durée soit égale à celle de l'éternité! Que Dieu soit propice au prince des apôtres, à Mahomet, qui a été envoyé avec le livre de la vérité à toutes les créatures, pour leur annoncer les promesses et les menaces par le ministère des imams (6) sortis de sa race, directeurs (des hommes) et descendans du Mahdi (7); vénérables surveillans, témoins qui déposent contre les hommes (8), et qui sont chargés de leur expliquer les vérités sur lesquelles leurs opinions étoient partagées, [illegible] de les conduire à la grande nouvelle (9), à la voie droite et parfaite : que la paix de Dieu, sublime, élevée, demeure sur eux jusqu'au jour du jugement!

O hommes, les menaces, les exhortations, les promesses qui vous ont été faites jusqu'à présent par votre chef souverain, l'imam de votre siècle, le successeur de vos prophètes, le témoin de votre Créateur, et son vicaire, qui rendra témoignage contre vous des crimes qui causent votre perte, enfin tous les avis (10) et tous les avertissemens qui vous ont été prodigués, sont plus que suffisans pour ceux qui ont écouté avec soumission et docilité, qui sont entrés dans la droite voie, qui ont combattu contre la concupiscence pour le salut de leurs ames, et qui ont préféré la vie future au monde présent. Mais malgré tout cela, vous ne faites que nager dans le torrent de l'ignorance, et vous enfoncer dans le désert de l'erreur; vous vous amusez sans cesse, jusqu'à ce *Pag. 69.* que vous soyez surpris par ce jour dont on vous a menacés. *Certes, vous connoîtrez un jour; oui, certes, vous connoîtrez un jour! Ah! si vous saviez d'une science certaine* (11)!

Vous savez tous que tout ce que Dieu a donné de bienfaits extérieurs et intérieurs à son lieutenant, à son vicaire sur la terre (que la paix de Dieu repose sur lui!), au prince des croyans, l'imam de votre siècle vous l'a prodigué à tous, aux nobles comme à ceux d'une condition inférieure, aux gens distingués comme au commun d'entre vous: biens extérieurs et intérieurs, il vous les a distribués aussi abondamment qu'il lui a été possible, par sa bonté et sa générosité, suivant qu'il l'a jugé à propos (que la paix de Dieu repose sur lui!); et il ne vous a pas épargné les bienfaits les plus précieux. Outre cela, sa bonté vous a encore laissés jouir de tous les droits que Dieu lui avoit accordés par son livre divin, sur vous et sur toutes vos possessions; il n'a partagé avec vous aucun des biens de ce monde, parce qu'il n'en avoit pas besoin et qu'il n'en faisoit aucun cas; et cela, malgré son souverain pouvoir et sa puissance, pour des raisons qu'il avoit prévues dans sa sagesse, et que lui seul (sur qui soit la paix de Dieu!) connoissoit parfaitement.

Vous vous êtes donc trouvés, par sa libéralité et par la multitude de ses bienfaits, comblés d'une telle abondance de biens, qu'aucun de ceux qui vous ont précédés (12) n'ont jamais rien obtenu de pareil, et qu'aucun des peuples qui ont été avant vous dans les siècles passés, ni les compagnons de la fuite de Mahomet, ni ceux qui lui ont accordé l'hospitalité dans Médine, n'ont jamais atteint à un plus haut degré de prospérité (13).

Ce n'est point à cause de votre mérite ni des bonnes *Pag. 70.* œuvres que vous eussiez faites, hommes ou femmes, que le lieutenant de Dieu vous a accordé ces bienfaits; mais par sa bonté pour vous, par un effet de sa bienveillance, de sa tendresse, de sa miséricorde, *et pour vous éprouver, afin de connoître qui sont ceux d'entre vous qui font de bonnes œuvres* (14), et de vous faire comprendre combien il vous a favorisés, en son siècle, de ses grâces, de ses dons précieux, de ses faveurs distinguées, de ses bienfaits et de ses libéralités, audelà de ceux qui vous ont précédés.

Rendez donc à Dieu et à son lieutenant de grandes actions de grâces des dons que sa bonté vous a prodigués. Peut-être serez-vous reconnoissans, et ferez-vous des œuvres qui lui soient agréables, et qui surpassent autant celles des peuples qui vous ont précédés, que les bienfaits que le lieutenant de Dieu a versés sur vous, en son temps, surpassent ceux que ces peuples ont reçus. Quant aux biens extérieurs et précieux que vous avez reçus de lui, ce sont *des talens amoncelés d'or et d'argent, des chevaux du plus grand prix, toutes sortes de bestiaux* (15), et une multitude d'autres dons, comme pensions (16), fiefs, champs, une infinité d'autres biens temporels (17) de toute espèce: outre cela, il vous a élevés tous, en général et en particulier, aux honneurs et aux rangs les plus sublimes, afin que vous marchassiez dans les voies des gens sensés; il vous a honorés de la qualité d'émirs et décorés des titres les plus éminens (18); il a étendu votre pouvoir sur la terre, au levant et au couchant, dans les plaines et sur les montagnes, sur les mers comme sur la terre; vous en êtes devenus les rois et les sultans; vous en avez reçu les tributs: par le secours du lieutenant de Dieu, vous avez été mis en pleine liberté (19); tous les partis ennemis et toutes les factions sont venus se soumettre à vous. *Si vous* *Pag. 71.* *voulez compter tous les dons de Dieu, vous verrez qu'ils sont innombrables* (20). Par la bonté de l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!), vous avez vécu dans l'abondance et les délices sans aucun travail, et vous avez, pour l'avenir, l'espérance d'un sort encore plus heureux.

Quant aux dons intérieurs que vous avez reçus de lui, de ce nombre est la société que vous avez à l'extérieur paru avoir avec lui, société qui fait votre gloire en ce monde, et l'espérance de votre salut, et de votre bonheur pour l'éternité (21). *Vous prétendez que Dieu et son lieutenant vous tiennent compte de* *votre foi, comme d'une grâce que vous leur avez faite ; c'est bien plutôt à vous à tenir compte à Dieu de la grâce qu'il vous a faite en vous conduisant à la foi* (22). Tandis que vous donnez extérieurement les témoignages de l'obéissance, vous êtes intérieurement coupables de révolte; *et si vous fussiez demeurés dans le chemin du milieu, certes vous auriez été abreuvés d'une eau abondante* (23).

Un autre de ses bienfaits intérieurs est d'avoir fait revivre les lois de l'*islamisme* et de la *foi*, qui sont, aux yeux de Dieu, la véritable religion (24) : c'est par-là que vous avez été élevés, de son temps, en honneur et en pureté au-dessus de toutes les autres sectes: il vous a distingués des adorateurs des idoles (25); il les a séparés d'avec vous en les livrant au mépris (26) et frustrant leurs desirs; il a renversé leurs églises et les écoles de leurs religions, quoiqu'elles subsistassent depuis une longue suite de siècles: les partisans de ces sectes tolérées parmi les Musulmans vous ont été assujettis de gré ou de force, ils sont entrés en foule dans la religion de Dieu. Votre prince a bâti les grandes mosquées et les a réparées; il a rétabli et orné les oratoires; il a fait faire la prière aux heures qui lui sont consacrées; il a fait exécuter le précepte de la dîme, suivant les lois et les règles prescrites, ainsi que ceux du pélerinage et de la guerre contre les infidèles; il a réparé la sainte maison de Dieu; il a relevé les colonnes de l'islamisme; il a ouvert tous ses trésors et n'a rien épargné pour l'avantage de la religion; il a fait escorter les pélerins par ses troupes; il a fait creuser des puits; il a rendu les chemins sûrs, ainsi que les lieux des environs; il a fondé des provisions d'eau pour les caravanes; il a répandu ses aumônes sur tous sans distinction; il a remédié à tous les abus, et renoncé à toutes les vexations (27); il vous a tous déchargés, grands et petits, de tous les droits que Dieu lui avoit accordés sur vous et qu'il pouvoit exiger; Pag. 72.

il a partagé la terre à tous par portions égales, et a voulu qu'elle passât successivement entre les hommes pendant la suite des temps et des âges; enfin il vous a ouvert les portes de sa prédication, et il vous a assistés par la sagesse (28) que Dieu lui a donnée, pour vous conduire à sa miséricorde, et vous exciter ainsi à être obéissans à Dieu, à son apôtre et à tous ses lieutenans (que la paix repose sur eux!), afin que vous parvinssiez à être comptés au nombre des gens de bien.

Mais vous avez haï la science et la sagesse; vous avez méconnu ses grâces et ses bienfaits; vous avez jeté tout cela derrière votre dos; vous avez préféré les biens de ce monde, comme avoient fait, avant vous, les enfans d'Israël, au temps de Moïse (sur qui soit la paix!). Le lieutenant de Dieu n'a pas voulu vous contraindre malgré vous; il a fermé la porte de sa prédication (29); il vous a manifesté la sagesse; il a ouvert hors de son palais une école de science (30) où se trouvoient toutes les connoissances et les études relatives à la religion, la jurisprudence de l'Alcoran par rapport aux choses permises ou défendues, les décisions et les jugemens renfermés dans les livres des anciens, dans les livres d'Abraham et de Moïse (que les faveurs de Dieu reposent sur Pag. 73. eux tous!). Il vous a donné du papier, des pensions, de l'encre et des plumes, afin que vous parvinssiez à acquérir ce qui pouvoit vous rendre heureux (31), vous ouvrir les yeux et vous délivrer de votre sottise. Auparavant, vous recherchiez une partie de ces choses; mais alors vous les avez méprisées et dédaignées; vous vous en êtes détournés comme des voyageurs qui s'égarent: cela n'a fait que vous exciter à les fuir encore davantage: votre concupiscence vous a entraînés dans des précipices funestes, et l'on vous a accordé la liberté de vous livrer à vos penchans criminels (32); vous avez rejeté la science avec mépris; vous avez fait montre de votre sottise: vos crimes et vos impudences se sont tellement multipliés sur la terre, que peu s'en est fallu qu'elle ne criât vers Dieu contre vous, à cause de la multitude des injustices et des crimes que vous commettiez sur elle. Mais le lieutenant de Dieu (sur qui soit la paix du Seigneur!) a bien voulu encore intercéder pour vous auprès d'elle, dans l'espérance que les principaux d'entre vous sortiroient de leur sommeil, ou que la multitude d'entre vous reviendroit de son ivresse. Néanmoins, vous n'avez fait qu'augmenter vos crimes, votre désobéissance et votre révolte; *vous vous êtes, à l'envi, excités à l'impiété et à la désobéissance aux ordres de l'envoyé de Dieu* (33).

L'ennemi de Dieu et l'ennemi de l'émir des Croyans n'a pas cependant osé commettre le mal; craignant la vengeance du lieutenant de Dieu, il s'est tenu pour content de vivre en paix avec lui: car il n'y a point d'ennemi qui ose attaquer l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!), ni d'adversaire qui ose lui tenir tête; tous, au contraire, le craignent et le redoutent: vous êtes tous, grands et petits, en sa puissance; son empire vous embrasse tous; vous êtes tous compris sous son autorité et obligés à lui obéir. *Pag. 74.*

Néanmoins, avec toute cette multitude de crimes dont je viens de faire l'énumération, vous vous observez mutuellement; vous vous faites la guerre et vous vous attaquez réciproquement (34); vous combattez les uns contre les autres comme les Grecs et les Khozars (35), vous élevant ainsi audacieusement contre Dieu, sans crainte et sans respect pour lui. Ni la religion de Dieu, ni le respect pour votre émir, ni la foi, ne vous empêchent de verser le sang et de déshonorer les femmes; car la sottise a pris tout empire sur vous. *Vous ne devez donc plus attendre de Dieu qu'il ait aucun égard pour vous* (36); vous ne devez plus dire que vous ne reconnoissez que le seul imam.

de votre siècle; que la foi et l'islamisme vous embrassent tous et vous réunissent dans l'obéissance à Dieu, à son apôtre et à son lieutenant, l'émir des Croyans (que la paix de Dieu soit sur lui!). *Nous sommes tous à Dieu, et nous retournerons à lui* (37). Quel malheur plus grand que celui qui vous arrive! quel plus grand sujet de joie pour la malignité de votre ennemi (hélas, malheur à vous!), qu'un tel événement! Vous êtes frappés, ô hommes, en vous-mêmes et dans votre religion; et le lieutenant de Dieu, l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!), est frappé en vous : mais *il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu, qui est grand et élevé. Imprudens! croyez-vous donc être à l'abri des mêmes maux qui sont tombés sur ceux qui vous ont précédés, sur les habitans d'Aleïka et sur le peuple du Tobba* (38)! N'avez-vous point entendu les paroles du Dieu très-haut, lorsqu'il a dit: *Ne vois-tu pas de quelle manière ton Seigneur a traité Ad, les habitans d'Irem, célèbre par ses bâtimens élevés, ces hommes qui commettoient l'impiété sur la terre et y multiplioient les crimes! Ton Seigneur a déployé sur eux le fouet des châtimens; car il observe et voit tout ce qui se passe* (39). Il a dit encore, ce Dieu très-haut: *N'avons-nous point fait périr les premiers peuples! ne leur avons-nous pas assimilé, par un semblable châtiment, les peuples postérieurs! C'est ainsi que nous agissons avec les impies* (40). On trouve dans le livre sacré de Dieu un grand nombre d'exemples semblables, des malheurs arrivés aux hommes rebelles, désobéissans, hypocrites, et qui commettoient des brigandages sur la terre. Pag. 75.

Dieu a été irrité; et son lieutenant l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!) est entré en colère à cause de l'excès des crimes de tous les hommes sans exception: c'est pour cela qu'il est sorti du milieu de vous; car le Dieu de gloire et de majesté a dit: *Dieu ne les punissoit point, tandis que vous étiez au milieu d'eux* (41). Ce signe de la colère du lieutenant de Dieu est donc une marque de celle du Dieu très-haut et béni.

Ce sont autant de signes de la colère de l'imam, de ce qu'il a fermé les portes de sa prédication; de ce qu'il a supprimé les conférences de la sagesse (42); de ce qu'il a fait transporter hors de son palais tous les bureaux de ses officiers et de ses serviteurs; de ce qu'il a empêché tout le peuple de le saluer en lui souhaitant la paix (or, c'étoit de lui que sortoit la paix (43) pour se reposer sur eux); de ce qu'il les a empêchés de s'asseoir sur les bancs qui étoient à l'entour de son palais inviolable; de ce qu'il s'est abstenu de faire la prière avec eux aux jours de fête et dans le mois de ramadhan; de ce qu'il a défendu aux mouëddhins de lui souhaiter le salut, et de faire mention de lui en annonçant les heures de la prière; de ce qu'il a empêché tous les hommes de l'appeler *moulana* [c'est-à-dire, notre maître], et de baiser la terre devant lui (44), quoiqu'il eût droit d'exiger ces marques de respect de tous ses sujets; de ce qu'il a défendu à tous de mettre pied à terre et de descendre de leurs montures en sa présence; comme aussi de ce *Pag. 76.* qu'il a porté des habits de laine, tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre; de ce qu'il a pris un âne pour monture; de ce qu'il a défendu à ses officiers et à ses serviteurs de l'accompagner suivant la coutume, et de lui faire cortége sur leurs montures; de ce qu'il s'est abstenu d'exercer les lois pénales (45) sur les hommes de son siècle; et une infinité d'autres choses que les hommes ne connoissent point. *Ils sont comme enfoncés dans un abîme d'eaux, et ne font aucune attention à tout cela; Satan les a subjugués, et leur a fait perdre le souvenir de Dieu: ils sont la troupe de Satan; et les compagnons de Satan ne sont-ils pas des malheureux sans espoir* (46)!

Le lieutenant de Dieu, l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!), a laissé tous les mortels abandonnés à eux-mêmes, s'enfonçant et se jouant dans le désert [de l'égarement], et dans l'aveuglement qu'ils ont préféré à la droite voie, comme Moïse l'a fait à l'égard de son peuple; en sorte que la ruine est près de tomber sur eux sans qu'ils le sachent. Il est sorti du milieu d'eux, et ils ne savent que penser à son sujet; ils en ont différentes opinions, et flottent dans l'incertitude; mais ils n'obéissent point à la vérité, et ne reviennent point au lieutenant de Dieu (47). Dieu a dit: *S'ils consultoient, sur cela, Dieu, son apôtre et leurs chefs, ils en seroient instruits par ceux auxquels ils se seroient adressés pour éclaircir leurs doutes* (48).

O hommes, la parole de Dieu est un prédicateur éloquent et clair, envoyé de sa part; il vous a remontré, par cet avertissement, la nécessité indispensable où vous êtes (49) de réclamer le pardon de Dieu et l'indulgence de son lieutenant l'émir des Croyans; la paix de Dieu repose sur lui avec bien plus d'abondance que sur vous (50). L'oubli conduit à
Pag. 77. l'assoupissement, l'assoupissement à la rebellion, la rebellion à une perte sans ressource.

Le Dieu béni et très-haut a dit: *Si, après s'être fait tort à eux-mêmes par leurs péchés, ils viennent et demandent pardon à Dieu, et que son apôtre sollicite pour eux, ils trouveront en lui un Dieu indulgent et miséricordieux* (51). Ce Dieu a dit aussi: *Ceux-là seulement seront sauvés qui feront pénitence, qui croiront et feront de bonnes œuvres; car Dieu aime ceux qui font pénitence, et il aime ceux qui se purifient* (52). Le Dieu béni et très-haut a dit encore: *Si mes serviteurs vous interrogent à mon sujet, [dites-leur que] je suis proche, et que j'exauce les prières de ceux qui m'invoquent* (53). Vîte donc! vîte donc! ô hommes: si vous vous tenez dans ces lieux déserts et incultes (54), vos yeux seront fixés sur le commencement de cette route dans laquelle a marché l'émir des Croyans au moment où il s'est caché: rassemblez-vous-y donc avec vos enfans; purifiez vos cœurs;

rendez vos intentions droites devant Dieu, le maître de l'univers; convertissez-vous à lui par une sincère conversion; employez auprès de lui la médiation la plus puissante, pour qu'il vous pardonne, qu'il use d'indulgence envers vous, qu'il vous fasse miséricorde en vous accordant le retour de son lieutenant, et que son cœur se laisse toucher de compassion pour vous; car son lieutenant est une miséricorde pour vous et pour toutes ses créatures, comme le Dieu béni et très-haut l'a dit lui-même à son apôtre: *Nous ne vous avons envoyé que pour être une miséricorde* (55) *pour les humains.* Mais prenez bien garde qu'aucun de vous n'aille chercher les traces de l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!), ou s'informer de ce qu'il est devenu. Ne cessez de réitérer vos prières, tous ensemble, à l'entrée du chemin [en disant]: *Voilà notre demeure* (56). Et lorsque le moment de la miséricorde sera venu pour vous, le lieutenant de Dieu paroîtra à votre tête, de son choix et par une volonté libre, satisfait de votre conduite, et il se montrera au milieu de vous. Soyez donc assidument appliqués à ces exercices le jour et la nuit, avant que le dernier jour survienne, que l'instant du jugement arrive, que la porte de la miséricorde se ferme, et que la vengeance tombe sur les hommes rebelles et désobéissans. *Celui-là est suffisamment excusé qui a averti d'avance* (57); il n'a rien à se reprocher vis-à-vis de vous, il vous a avertis du danger. Ces paroles s'adressent aux hommes sensés d'entre vous; c'est à eux que ces avis sont spécialement donnés: la volonté (58) appartient à Dieu, et c'est lui qui donne le succès. Salut à quiconque suit le droit chemin, craint les suites funestes de l'impiété, et croit aux paroles excellentes de son Seigneur!

Pag. 78.

Le serviteur de l'empire de l'émir des Croyans (sur qui soit la paix de Dieu!) a écrit ceci, au mois de dhou'lkada de l'année 412.

Que Dieu soit propice à Mahomet, le prince des envoyés, le sceau des prophètes! qu'il accorde le salut à sa sainte race! Dieu nous suffit, et il est un bon protecteur.

On veillera à la sûreté de ceux d'entre les hommes pieux qui agiront conformément à cet avertissement, (59), et l'on n'empêchera personne de le copier et de le lire: que Dieu le fasse profiter et le rende utile à ceux à qui il fera la grâce d'observer ce qui y est contenu, et d'être obéissans à Dieu et à son lieutenant l'émir des Croyans, sur qui soit la paix de Dieu!

Anathème, anathème à quiconque ne le copiera point, et n'en fera point lecture aux pénitens dans une djami basse (60)! *Pag. 79.* Anathème, anathème à quiconque pourra le copier, et dédaignera de le faire! Louange soit à Dieu seul!

2.

Ordonnance portant prohibition du vin.

AU NOM DU DIEU clément et miséricordieux. Louange à Dieu qui a honoré et fortifié l'islamisme en lui donnant pour soutiens les hommes religieux qu'il a choisis pour ses lieutenans, et qui a établi par une grâce spéciale, en faveur de ses lois et pour leur maintien, ceux des imams de sa religion et des ministres bénis investis de sa confiance, auxquels il en a remis le dépôt (61)!

Que Dieu soit propice à notre aïeul Mahomet, le sceau des prophètes et le prince des envoyés! que Dieu lui accorde ses faveurs, ainsi qu'à toute sa sainte lignée!

Dieu ayant donné et confié à l'émir des Croyans le gouvernement des affaires de l'empire et de la religion, et lui ayant accordé (62), pour les unes et les autres, une pleine et entière autorité, toutes ses vues, tous ses projets, toute son attention sont employés à les protéger, à les défendre de tout ce qui pourroit y causer quelques dommages, à favoriser ce qui peut en relever les préceptes et les lois, à concourir avec ardeur à tout ce qui peut en affermir les fondemens, à protéger tout ce qui tend à en conserver l'ordre, et à les purger de tout ce qui s'y est introduit d'abus capables d'en altérer la beauté et la perfection; et le Dieu très-haut et très-glorieux accorde son assistance à l'émir des Croyans pour tout ce qui est conforme au bon plaisir de sa divinité, et lui facilite, par sa grâce et par sa puissance, le succès de tous les projets qui peuvent lui mériter ses faveurs, et le rendre agréable à sa divine majesté.

La meilleure chose qui puisse être faite pour l'islamisme et les Musulmans, et celle qui peut, plus que toute autre, contribuer à la conservation et au maintien des préceptes fondamentaux de la religion, c'est une défense générale à toutes personnes sans exception, de boire du vin, et d'approuver et autoriser les choses défendues, comme est l'usage des liqueurs enivrantes, qui sont la réunion de toutes sortes de maux, et qui conduisent aux actions les plus détestables. *Pag. 80.*

L'émir des Croyans a donc ordonné, attendant de Dieu le succès, de dresser, à l'effet qu'il soit lu à tous sans distinction, aux hommes qui approchent de lui comme au peuple, le présent commandement, portant défense de faire usage d'aucune liqueur capable d'enivrer, de quelque espèce que ce soit, et quels que soient son nom, sa couleur et son goût, enfin d'aucune liqueur dont on cherche à justifier l'usage par des interprétations arbitraires, soit qu'elle enivre en en prenant une grande ou une petite quantité, et faisant expresse inhibition d'en boire sous quelque prétexte et en vertu de quelque décision que ce soit, et d'avoir aucun égard aux interprétations et aux excuses dont se servent les gens irréligieux; car l'émir des Croyans a compris tout cela en masse dans la présente ordonnance (63), et a entendu en parler : il a défendu de faire usage d'aucune liqueur enivrante, d'en acheter, d'en mettre en réserve, d'en faire et d'en extraire aucune, afin que ses états soient purifiés des traces de cette souillure : il veut que cette ordonnance soit réputée comme un dépôt précieux qu'il suspend au cou de ses plus fidèles officiers, et comme le serment de fidélité pour ses sujets et ses fidèles serviteurs ; il les charge du soin de l'informer des contraventions, et de lui rendre compte de ce qu'ils apprendront de relatif à ce sujet.

L'émir des Croyans demeure déchargé devant Dieu, des suites et de la punition due à ces crimes, et n'en est plus responsable dans ce monde ni dans l'autre.

Pag. 81. Tous les fidèles et les croyans, tous les hommes qui sont compris sous les lois de la vraie religion, sauront que telle est la volonté de l'émir des Croyans, et chacun d'eux agira en conséquence. Qu'ils s'empressent de s'y conformer, et qu'ils prennent bien garde de la transgresser ; car l'émir des Croyans est prêt à faire subir des peines sévères, un châtiment et une dégradation (64) honteuse, à quiconque désobéira à ce commandement.

C'est en Dieu que l'émir des Croyans met toute sa confiance ; et Dieu est un bon protecteur.

Écrit au mois de dhou'lkada 400.

Louanges à Dieu seul ! qu'il soit propice à son envoyé, le sceau des prophètes, et à sa famille sainte, et qu'il leur accorde la paix !

3.

COPIE de la Lettre écrite par le Karmate, lorsqu'il entra en Égypte, à notre seigneur Hakem-biamr-allah, émir des Croyans (65).

AU NOM DU DIEU clément et miséricordieux.

Nous sommes arrivés avec les Turcs du Khorasan, les chevaux de l'Arabie, les glaives de l'Inde, les cuirasses de David, les boucliers du Tibet, les lances d'Alkhatt (66); ma cavalerie est d'une extrême légèreté: il faut donc que vous me livriez votre ville (67), et vous serez assuré de la conservation de votre personne, de vos biens, de toute votre maison et de vos enfans. Adieu.

L'émir (dont la paix soit sur nous!) (68) lui répondit: *Pag. 82.*

Ce que vous dites de la légèreté de votre cavalerie, est un effet de votre peu de bon sens, et une suite du décret irrévocable qui est écrit dans le livre: car nous avons vu dans le livre caché, et dans les trésors de la science, que notre terre doit être le tombeau (69) de vos cadavres, et que nous devons hériter de vos richesses et de vos habitations. Il faut donc que vous sachiez que le malheur vous environne déjà, et que la mort va fondre sur vous. Ce n'est pas vous qui êtes venu ici; c'est Dieu qui vous y a amené, afin de faire voir sa puissance miraculeuse sur vous et vos compagnons. Je rends grâces à Dieu de celle qu'il m'a faite de m'accorder la victoire sur vous pour lundi prochain à la neuvième heure, en ce moment où aucune excuse ne pourra garantir les impies: la malédiction et un séjour détestable seront leur partage. Salut à celui qui suit la voie de la vérité, qui redoute les suites funestes de la perdition, et qui craint Dieu pour ce monde et pour l'autre! Il nous suffit, et nous n'avons besoin d'aucun autre avec lui: c'est lui qu'ont eu en vue tous ceux qui ont appelé les hommes [à la connoissance de la vérité] (70).

4.

FORMULE d'engagement envers le lieutenant de ce siècle (71).

Je mets ma confiance en notre seigneur Hakem, le seul, l'unique, l'éternel, exempt de tout couple et de tout nombre.

Un tel, fils d'un tel, étant sain d'entendement et de corps, *Pag. 83.* dans une pleine liberté, agissant par une obéissance parfaitement volontaire, sans violence et sans contrainte, confesse par la présente soumission, à laquelle il oblige son ame et son esprit, et déclare qu'il renonce à toutes sectes, doctrines, religions et croyances, de quelque nature qu'elles soient, et qu'il n'en reconnoît aucune autre que l'obéissance à N. S. Hakem (dont le nom soit glorifié!), obéissance qui consiste à le servir et à l'adorer; qu'il ne servira avec lui aucun autre que lui, passé, présent ou attendu; qu'il remet son ame, son corps, ses biens, ses enfans, et tout ce qu'il possède, à N. S. Hakem (dont le nom soit glorifié!); qu'il se soumet à toutes ses volontés, soit qu'elles lui soient favorables ou contraires, sans s'opposer à lui en rien, ni rien désapprouver dans ses œuvres, soit que le déclarant en reçoive du plaisir ou de la peine. S'il renonce à la religion de N. S. Hakem (dont le nom soit glorifié!), à laquelle il s'est soumis par cet écrit, et à laquelle il a obligé son ame par cette déclaration authentique, ou qu'en nommant cette religion, il ait entendu par une interprétation mentale parler d'une autre, ou qu'enfin il désobéisse à quelqu'un de ses commandemens, il n'aura plus aucune part avec le Créateur qui est adoré: il sera privé des avantages qu'il auroit pu recevoir de tous les ministres [de la religion unitaire], et il méritera les châtimens du Dieu (72) très-élevé (dont le nom soit glorifié!). Quiconque confesse qu'il n'y a point pour lui, dans le ciel, de Dieu digne d'adoration, ni, sur la terre, d'imam existant autre que notre seigneur Hakem (dont le nom soit glorifié!), est au nombre des Unitaires bienheureux.

Écrit un tel mois de telle année de l'ère (73) du serviteur *Pag. 84.* de notre seigneur (dont le nom soit glorifié!), de son esclave, Hamza, fils d'Ali, fils d'Ahmed, qui est le directeur des hommes obéissans et qui tire vengeance des polythéistes et des apostats, par le glaive de notre seigneur (dont le nom soit glorifié!) et par la force de sa seule puissance.

5.

DÉCISION de l'imam chargé du ministère de la Manifestation.

JE mets ma confiance en notre seigneur, dont le nom soit glorifié!

Louanges à notre seigneur Hakem, qui fait fleurir la vérité (74), et la fait triompher; qui dompte le mensonge (75) par la vérité, et qui couvre de confusion et disperse ses partisans; qui rend victorieux, par son secours, ses fidèles et ses serviteurs (76); qui écrase les impies, les infidèles, et ceux qui lui sont rebelles, qui ont eu des doutes sur son bienfait (77) le plus grand, sur ses bénédictions excellentes, et toutes ses instructions qui se sont succédées et suivies sans intervalle!

Que ses faveurs reposent sur celui qu'il a choisi et préféré à ses autres serviteurs (78), qui est chargé de mettre au grand jour le mystère de ses ordres et de ses défenses, qui montre la voie à ceux qui cherchent à la connoître, et rend inutiles les ruses des partisans de l'erreur, trompés dans leurs espérances, je veux dire sur le *kaïm-alzéman* (le chef de ce siècle), et sur ses serviteurs, les ministres attachés à son service.

De la part du serviteur choisi, à tous ses frères les daïs qui appellent les hommes à la confession de l'unité du seigneur, du Dieu souverain *[Hakem]* et tout-puissant, à ceux qui rendent des jugemens conformes à la justice entre les Unitaires purs, et à tous ceux qui sont chargés d'aider ces fonctionnaires de leur ministère, et de faire exécuter leurs ordres (79).

J'ai été instruit que mes seigneurs et mes frères, les scheïkhs *Pag. 85.* (que Dieu conserve!) étoient embarrassés et arrêtés (80) dans leurs décisions, relativement à ce qu'exigent les deux préceptes de la *soumission* et de la *résignation* (81), en ce qui concerne les mariages des Unitaires et l'union entre les frères et les sœurs, et qu'ils ne savoient pas comment devoit être réglée leur union, et quelles obligations leur imposoit la religion.

Il faut que mes maîtres sachent que les règles à suivre dans [les mariages des fidèles qui appartiennent à la religion de] la *soumission* et de la *résignation*, ne sont point de la même nature que celles des autres unions conjugales; car la *soumission* et la *résignation* font partie des commandemens du créateur digne de louanges; quiconque les enfreint, est rebelle au commandement de Notre-Seigneur.

Ce donc qu'exigent les devoirs de la religion, c'est que, quand un des Unitaires a pris pour femme une des sœurs Unitaires, il doit la tenir en tout point pour égale à lui, et partager également avec elle tout ce qu'il possède. Si les circonstances les obligent à en venir à une séparation, il faut distinguer quel est celui des deux qui a manqué à ce qu'il doit à l'autre: si c'est la femme qui se soustrait à l'obéissance qu'elle doit à son mari, qu'il soit reconnu qu'il peut satisfaire aux devoirs d'un époux et qu'il la traite avec justice, et que néanmoins la femme veuille absolument se séparer de lui, il aura la moitié de tout ce qu'elle possède, après toutefois que des gens dignes de foi auront certifié que c'est elle qui lui a manqué, et que pour lui il en a toujours bien agi avec elle. Si des gens dignes de ſoi certifient qu'il la traite avec violence et qu'elle ne le quitte que par nécessité (82), elle emportera, en le quittant, tout ce qu'elle possède, sans que le mari puisse en rien retenir. Si c'est elle *Pag. 86.* qui lui désobéit et qui ne veut pas se conformer à sa façon de vivre, il aura la moitié de tout ce qu'elle possède, même des vêtemens qu'elle a sur son cou; mais si l'homme veut se séparer d'elle de son propre choix, sans qu'elle ait commis aucune faute contre lui, elle aura la moitié de tout ce qu'il possède d'habits, de meubles (83), d'argent, d'or, de bêtes de charge, enfin de tout ce que le mari possède par droit de justice.

Que mes seigneurs fassent bien attention à cette décision, et qu'ils en exécutent les dispositions : car voilà ce qu'on doit observer justement et légitimement.

La paix soit sur vous! Louanges à Notre-Seigneur, et à lui seul! il n'a point de compagnon.

6.

LETTRE qui a été envoyée au Successeur désigné à l'empire des Musulmans, Abd-alrahim, fils d'Élyas (84).

JE mets ma confiance dans l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié!), et j'implore son secours en toutes choses.

De la part du serviteur de l'émir des Croyans, et de son esclave, du directeur des fidèles, de celui qui tire vengeance des polythéistes par le glaive de Notre-Seigneur l'émir des Croyans, au Successeur désigné à l'empire des Musulmans, au vicaire de l'émir des Croyans.

Il est temps que le Successeur désigné lève le voile, et qu'il *Pag. 87.* sache pourquoi il a été nommé *le fils de l'oncle paternel de l'émir des Croyans.* A Dieu ne plaise que l'on attribue à Notre-Seigneur, ni père, ni fils, ni oncle paternel ou maternel : *il* *n'engendre point et n'est point engendré, et aucun être ne lui est semblable* (85); mais il vous a donné ce nom et vous a attribué ce titre honorifique dans le temps passé, lorsque vous étiez attaché au service, et placé à la tête de l'administration des Musulmans. Ce nom vous étoit donné, suivant vous, pour marque de ressemblance et de parenté; mais Notre-Seigneur veut vous faire connoître le rang que vous occupez aujourd'hui, afin que vous demandiez pardon du passé. Maintenant donc il faut que le Successeur désigné supplie humblement Notre-Seigneur de lui pardonner; que son nom soit effacé de tout écrit, lettre ou discours, et qu'il ne dise plus *le fils de l'oncle paternel de l'émir des Croyans;* cet être digne de louanges ne pouvant être assimilé à qui que ce soit. Qu'il ne dise pas non plus à l'avenir, soit en écrivant, soit en parlant de Notre-Seigneur, *La paix de Dieu soit sur lui! puisque Dieu [Allah]* est son serviteur, que vous-même en êtes la première lettre (86), et que ce n'est pas la paix du serviteur qui doit reposer sur le Seigneur, mais bien celle du Seigneur qui repose sur son serviteur. Les bienfaits de Notre-Seigneur ont été répandus sur vous anciennement et récemment, en tout temps et en tout âge. Il vous a accordé l'investiture de la place que vous occupez, et il s'est assuré contre vous un titre authentique. *Pag. 88.* Maintenant toutes les périodes sont révolues; le soleil des soleils et la lune des lunes se sont levés (87). C'est dans le temps (88) où nous sommes que doit être mis au jour ce que l'on cachoit, que doit régner la pure confession de l'unité et sa manifestation, et le culte de Notre-Seigneur, l'unique et le tout-puissant.

J'ai accompli à votre égard les fonctions de ma direction, et je vous ai suffisamment averti de révéler le culte de Notre-Seigneur dans les assemblées publiques, de confesser par votre propre langue que vous êtes son serviteur et son esclave, et de ne vous point prévaloir d'une prétendue parenté avec lui : car vous avez seulement été décoré d'un ministère sous l'apparence d'une relation de parenté avec lui, pourvu que vous le serviez d'un culte sincère ; si vous ne le servez pas sincèrement, alors vous n'avez plus ni droits ni parenté (89). Quiconque ose dire de pareilles choses, *perd tout droit aux biens de ce monde et de l'autre, ce qui est un malheur évident* (90).

Le directeur vous a averti, le héraut a rempli sa fonction ; *l'envoyé n'est obligé que de s'acquitter clairement de sa mission* (91).

La paix soit sur vous, ainsi que la miséricorde du Seigneur et ses bénédictions ! Cette lettre est terminée. Louanges à Notre-Seigneur, et à lui seul ! il me suffit, et est un bon défenseur et protecteur.

7.

LETTRE adressée à Khomar Soleïmani Akkawi, fils de Djéïsch.

JE mets ma confiance dans l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié !), et c'est de lui que j'implore le secours en toutes choses.

De la part du serviteur de l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié !), Notre-Seigneur digne de louanges ; de son esclave, le directeur des fidèles, qui tire vengeance des polythéistes par le glaive de Notre-Seigneur, à l'Iblis du désespoir (92), source du polythéisme et de la tentation, bâtard maudit, et monstre couvert d'ignominie, Khomar Soléïmani Akkawi, fils de Djéïsch. *Pag. 89.*

O Khomar ! quoique ton nom ait été dans l'origine (93) Haret ; ô Iblis (94), ne te laisse pas aveugler par la longue vie dont tu jouis en ce monde, malgré ton impiété, ton polythéisme et tes mensonges contre Notre-Seigneur Aziz (95) (que sa paix et sa miséricorde soient sur nous !), et malgré l'audace que tu as eue de t'assimiler au Seigneur (dont le nom soit glorifié !) à qui aucun être n'est semblable, qui est souverain par son essence (96), et distingué de toutes ses créatures (sa paix soit sur nous !). Tu dis, dans tes maudites extravagances, que tu es le frère de celui que les imaginations et les pensées ne peuvent comprendre; et en disant cela, tu demeures dans ton polythéisme, et *tu es tombé* sur les hommes négligens et pervers, *avec ta cavalerie et ton infanterie* (97). Mais prends garde aux suites de ton erreur, et mets ta vie en sûreté, avant que je tire mon glaive contre tous les polythéistes dont tu es le premier. Prends garde à toi, demande pardon avant le voyage (98), et connois les droits de Notre-Seigneur l'émir des Croyans et la force de sa puissance. Crains le tourment de ses feux; renonce à l'impiété et au polythéisme dont tu fais profession. Viens toi-même, au lieu de faire une réponse, avec mes envoyés (99) et mes serviteurs, *Pag. 90.* à la mine de la religion (100) et de la confession de l'unité, conformément à l'ordre de l'émir des Croyans. Nous t'offrirons de croire en Notre-Seigneur (dont le nom soit glorifié !), et de confesser son unité: tu demanderas le pardon de la faute que tu as commise par ton impiété, et en t'associant à Notre-Seigneur (dont le nom soit glorifié !). Tu ne dois prétendre à aucun honneur, distinction ou plaisir, jusqu'à ce que tu demandes et tu conjures la miséricorde de Notre-Seigneur l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié !), de te pardonner la grandeur de ton impiété et de ton polythéisme. Si tu n'as d'autre vue, en prenant ce nom (101) et par cette prétention (102), que d'obtenir les bagatelles de ce monde, je prierai Notre-Seigneur (dont le nom soit glorifié !) de t'accorder ces biens frivoles que tu desires; mais si tu refuses ce parti, et que tu t'opiniâtres dans ton orgueil, *sors-en* (103), *tu es condamné à être maudit, et la malédiction sera sur toi jusqu'au jour du* *jugement*, c'est-à-dire, jusqu'au jour où je punirai par le glaive tous les polythéistes. J'ordonnerai à mes serviteurs de te battre à coups de fouet, et de te donner en spectacle dans la sainte ville du Caire, et dans les rues et les carrefours de Misr. Si tu fais pénitence et si tu renonces à tes discours, [à la bonne heure]; sinon je commanderai à mes serviteurs de t'écorcher, je remplirai ta peau de foin, et je te ferai mettre en croix aux portes de Zowéïlah et de Fotouh (104), afin que tes partisans et tes amis voient l'opprobre auquel t'a condamné l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié!). En te faisant mourir, nous procurerons le bonheur et la tranquillité du pays et de ses habitans; ensuite nous commencerons par ceux qui te ressemblent, et nous les ferons mourir comme des chiens; les autres seront livrés aux tortures, jusqu'à ce qu'ils paient le tribut, et ils seront couverts d'opprobre. Tout cela se fera par la force de *Pag. 91.* Notre-Seigneur (dont le nom soit glorifié!), qui n'a point de compagnon: il me suffit, et est un bon protecteur et défenseur.

8.

LETTRE envoyée au Kadhi.

JE mets ma confiance dans l'émir des Croyans (dont le nom soit glorifié!), et c'est de lui que j'implore l'assistance en toutes choses; il est l'auteur de la Cause des causes. Les mots *bismillah alrahman alrahim* [au nom du Dieu clément et miséricordieux] sont les attributs de la Cause (105).

De la part du serviteur de l'émir des Croyans, de son esclave, Hamza, fils d'Ali, fils d'Ahmed, directeur des fidèles, qui tire vengeance des polythéistes par le glaive de l'émir des Croyans et la force de la puissance de celui qui seul est digne d'être adoré, à Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Awwam, surnommé *Kadhi'lkodhat* [kadhi des kadhis] (106).

Nous vous avons déjà (107) adressé une lettre par laquelle nous vous interrogions sur la connoissance que vous avez de vous-même; mais vous avez négligé d'y faire réponse, à cause du peu de connoissance que vous avez de la vérité, et du mépris que vous en faites. Comment pouvez-vous prendre ce nom glorieux de *Kadhi'lkodhat*, lorsque vous ignorez le vrai sens des décrets et des décisions! Il est certain que vous usurpez la place que vous occupez. Il faut donc nécessaire-
Pag. 92. ment que vous vous connoissiez vous-même; car si vous demeurez dans l'ignorance de ce que vous êtes, vous êtes alors le Pharaon de ce siècle, et vos actions sont pareilles à celles d'Othman, fils d'Affan: il faut alors que vous abandonniez la route que vous suivez, et que vous imitiez les manières de vos camarades qui vous ont précédé, c'est-à-dire, d'Abou-Becr et d'Omar; que vous ôtiez le voile blanc (108) de dessus votre tête, la mitre (109) et le manteau; que vous preniez un bonnet long noir, avec de longues bandes jaunes pendantes sur votre poitrine; que vous vous revêtiez d'une casaque de coton sans col, mais fendue sur la poitrine, brodée de rouge, de jaune et de brun foncé, de la fabrique de Taïef (110), et qui soit plus courte que vous, afin que vous ressembliez à Omar, fils de Khattab; que vous ayez un fouet sur votre cuisse, afin d'en donner les coups (111) prescrits à ceux qui les auront mérités, en vous tenant assis dans la mosquée; et que vous ayez dans chaque marché un lieutenant, habillé comme vous, également muni d'un fouet pour frapper ceux d'entre les disciples de votre religion qui auront mérité cette peine, comme les fornicateurs, les voleurs, ceux qui font des insultes, et ceux qui boivent du vin; que vous fassiez la khotba en personne; que vous montiez dans la chaire sans avoir une épée; qu'en allant ou revenant à pied, de chez vous à la mosquée, vous marchiez sans chaussure, afin que vous imitiez ainsi vos camarades qui vous

ont précédé, Abou-Becr et Omar. Prenez garde, encore une fois, prenez bien garde de vous mêler de décider quelque chose, ni vous, ni vos officiers (112), à l'égard des Unitaires, par rapport aux actes de mariage ou de divorce, aux contrats, aux manumissions ou aux testamens. Lorsque quelqu'un se présentera devant vous pour obtenir une décision, si, après vous en être informé, vous apprenez qu'il est unitaire, vous me l'enverrez avec quelques-uns de vos gens (113), afin que je décide son affaire suivant les droits de la loi spirituelle qu'a publiée l'émir des Croyans, dont la paix soit sur nous! *Pag. 93.*

Considérez-vous vous-même. Je vous ai averti (114) et prévenu plusieurs fois avec menaces.

Écrit au mois de rébi premier, qui est le second (mois) de l'année (115) du serviteur de Notre-Seigneur, et de son esclave, le directeur des fidèles, qui tire vengeance des polythéistes par le glaive de Notre-Seigneur l'émir des Croyans. Il me suffit, et est un défenseur et un protecteur puissant.

9.

PARABOLE proposée par un des Sages de la religion (116), *pour réprimander ceux qui ont négligé la garde du dépôt qui leur avoit été confié* (117).

AU nom du Dieu véritable, du maître des créatures. Voici ce que dit celui qui est le vaisseau du salut (118), et le plus petit des daïs (119).

Le sage de ce siècle (120) avoit intention de faire un voyage : car il étoit écrit ainsi dans sa sagesse, quoique, dans la doctrine de ceux qui l'avoient précédé, ce voyage fût ignoré, et qu'il fût seulement indiqué par certains emblèmes. Il possédoit beaucoup d'esclaves, de richesses et de terres (121). *Pag. 94.* Avant son voyage, il faisoit de grandes largesses à ses serviteurs et à tous les gens de sa maison; et de ce qui lui restoit de ses richesses, il en faisoit des aumônes à tous les hommes. Avant donc de s'absenter, il jeta les yeux sur quelques-uns de ses serviteurs, et il leur distribua des rangs différens, suivant le degré de mérite qu'ils avoient à ses yeux, et qui étoit un effet de sa grâce et de son assistance. Il choisit parmi ses serviteurs ceux qui avoient de plus grands talens; il leur donna ses ordres, leur confia le soin de ses richesses et de ses terres, et s'en rapporta entièrement à eux. Ils reçurent avec soumission les ordres de leur maître. Ils se mirent à exécuter ses volontés, le servant avec une humble soumission, et obéissant avec une entière docilité à ses commandemens: ils s'appliquèrent avec zèle à cultiver ses terres et à faire fructifier les trésors et les richesses mobilières qu'il leur avoit confiés. Il n'y avoit pas plus de dix (ans) et un mois (122) que duroit son absence, et déjà personne ne conservoit plus le souvenir de lui, et tous avoient oublié et méconnoissoient les bienfaits qu'ils en avoient reçus (123). Alors s'est élevé le puissant du siècle, hypocrite qui a été suivi de tous les hypocrites réprouvés; il a tourmenté avec violence les serviteurs du sage, il les a fait mourir en abusant de son pouvoir, et sans aucun droit, à cause de leur attachement à leur maître; il a versé leur sang dans toutes les villes, et il les a poursuivis en tous lieux, lui et ses sectateurs, par haine contre le sage, leur Seigneur, et abandonnant la voie droite que ce sage avoit montrée. Mais ses serviteurs, au milieu des afflictions et des adversités, conservèrent la patience (124), et donnèrent leurs ames avec résignation, demeurant fidèles au service de leur maître. Le Créateur (dont la puissance soit glorifiée, la bonté soit célébrée, l'autorité soit élevée, et la volonté et le vouloir soient pleinement accomplis!), a fait la grâce au plus petit de ses serviteurs de le conserver et de le laisser

Pag. 95.

exister ; il lui a ouvert les réservoirs de sa grâce et de son assistance. Ce serviteur s'est humilié et anéanti devant la puissance de son maître; il a médité et pris pour guide les commandemens que son maître lui avoit donnés; il s'est empressé avec soumission, et a fait tous ses efforts pour accomplir ce qu'il lui avoit ordonné ; il a travaillé à mettre à l'abri et à sauver ce qui étoit éloigné du centre où le tyran exerçoit sa puissance (125), et à réunir et faire fructifier les richesses de son maître. Les sentiers qui conduisent aux eaux [de la sagesse] ont été aplanis à ce serviteur ; il a su, par la grâce du Seigneur, reconnoître les disciples de la vérité et ceux du mensonge; par l'assistance du lieutenant, il a distingué les hommes à certains signes, et les a reconnus par certains noms et certaines qualités. Une terre éloignée a produit une excellente récolte : ses fruits ont été abondans et riches ; ses soleils et ses lunes ont brillé des feux de la doctrine véritable et de la vraie religion (126).

Ce serviteur humble et petit a jeté les yeux, du lieu où il étoit alors, sur une terre qui appartenoit d'une manière particulière au grand roi, dont les édifices étoient voisins du lieu qu'habitoit le tyran, dont tous les fondemens et les soutiens étoient tombés en ruine, et qui étoit située derrière une haute montagne : en s'éloignant, au dessous d'elle, étoit un château très-fort ; elle étoit derrière ce château ; ses murs étoient tombés, ses edifices délabrés, ses productions avortées, ses arbres desséchés (127).

Ce serviteur s'est senti remuer par les ressorts qui agissent sur les hommes vertueux, et il s'est ressouvenu de l'ordre que *Pag. 96.*
lui avoit donné le sage, de veiller à la conservation des siens. Il n'a cessé de se donner beaucoup de peine et de mouvement pour visiter en personne cette contrée et la cultiver, en s'exposant à de grands dangers et à d'immenses périls ; il a conduit dans ces terres une source (128) qui tire son origine du

paradis, dont les eaux sont de la même qualité que l'eau de la vie, une source qui a pour gardien le plus pur de tous ceux qui abreuvent les hommes (129), de laquelle boivent les amis de la vérité, favorisés de Dieu, et dont l'accès est interdit aux réprouvés apostats. Cette terre en a été abreuvée; les arbres se sont couverts de feuilles, et les fleurs se sont épanouies. Mais, après la disparition (130) et la désolation, il s'étoit jeté dans cette contrée des hommes semblables à des monstres (131) et à des loups, et que l'on peut indiquer sous certaines figures emblématiques sous lesquelles un esprit intelligent saura bien les distinguer: les uns ressemblent à des dragons dont la peau est mêlée de noir et de blanc; les autres à des serpens de différentes couleurs (132); d'autres à des couleuvres dont la peau est nuancée de jaune et de noir. Tout ce que ce bon serviteur y avoit semé, et qu'il espéroit de voir venir à sa parfaite maturité, ces couleuvres l'ont brûlé par leur salive et leur venin; ces serpens l'ont détruit en folâtrant avec leurs queues; tout a été moissonné et flétri. Les habitans sont devenus maigres et affamés, parce que cette terre n'avoit pas porté de fruit comme les autres campagnes. Enfin ce bon serviteur voyant que, quelque chose qu'il fît à cette terre, s'il l'arrosoit d'une eau douce et fraîche, elle étoit changée en une eau sale et saumâtre, et s'il y plantoit des arbres fruitiers, ils étoient brûlés et consumés, il l'a regardée avec un rire de dépit; et en pleurant sur elle, dans l'excès de son chagrin, il lui a dit: Pag. 97. *Quant à moi, toute ma confiance* (133) *est dans le souverain, le bienfaisant; mais pour toi, malheur à toi entre toutes les terres et toutes les contrées!* Alors il l'a abandonnée, attendant que son seigneur fasse arriver le moment de la délivrance, se cachant de ses ennemis, supportant ses décrets et ses épreuves, et soupirant après l'effet de ses promesses.

Cette parabole est un remède qui procure la santé aux ames pures, une cause d'affliction et de malheur pour les ames insensées.

Fin de la parabole. Louanges à celui qui est l'auteur de la Cause des causes (134) ! c'est à lui qu'il appartient d'être exalté, honoré, sanctifié et loué.

Grande Épître adressée aux Filles (135).

AU nom du Dieu véritable, et de son serviteur l'imam, le directeur, qui est la Cause des créatures (136).

Filles vertueuses, croyantes, chastes (que le créateur vous affermisse dans l'obéissance à son lieutenant, et qu'il vous conserve, en fait de religion, dans la parfaite santé qui lui est agréable !), j'ai appris que vous avez prêté l'oreille aux discours de cette femme ambitieuse (137), impie (138) et rebelle, et que vos cœurs ont donné attention aux mensonges de cette impudente, d'une conduite déréglée; que vous n'avez rien répondu à cette prostituée, et que vous n'avez pas proféré une seule parole (139) telle qu'il convenoit de le faire, et cela par un effet de la foiblesse de votre intelligence, et de votre défaut d'attention, et parce que l'ardeur avec laquelle vous vous livrez aux plaisirs et aux amusemens vous empêche de conserver le souvenir de la doctrine de l'imam. Vous êtes tombées dans le doute en ce qui concerne la religion, à cause *Pag. 98.* de votre peu d'instruction; et la vérité a été obscure pour vous, parce que vous avez négligé les pensées dont s'occupent les unitaires, qui conservent dans leur mémoire les rangs hiérarchiques des ministres (140); qui, par un effet de la crainte que leur inspire le grand jour qu'on leur a prédit, connoissent d'une foi ferme le témoin et l'objet de son témoignage (141). Ceux-là s'empressent ardemment de graver dans leur mémoire la science des doctrines véritables, et d'en rendre témoignage; ils triomphent, par la vérité, des paroles de mensonge. Vous, au contraire, ne mettant votre joie que dans les délices passagères et les voluptés périssables, vous tombez dans l'insouciance, et à la longue vous êtes devenues semblables à ceux qui sont rebelles à la vérité et qui s'en éloignent; vous êtes fixées dans un état de frivolité, de larcin et de désobéissance. Je vous avois défendu cependant d'avoir aucune société avec cette infame, et avec cette autre qui est impie et maudite; mais vous ne vous êtes point soumises à mes avis, et vous avez tourné contre moi la défense que je vous avois faite de suivre (142) ces deux femmes rebelles, et vous avez méprisé mes exhortations: cependant, après que vous vous en serez repenties, le Créateur vous pardonnera et usera d'indulgence envers vous; car il accorde ses bienfaits avec générosité à ceux qui reviennent de l'égarement où les ont entraînés leur étourderie et leur imprudence. Jusques à quand donc dureront cette insouciance et cette légèreté! Jusques à quand prendrez-vous pour modèles ceux qui restent en arrière, plongés dans l'ignorance! Ne serez-vous donc pas couvertes de confusion, au jour où vous serez appelées à paroître pour rendre compte, et interrogées sur le véritable sens des devoirs qui vous étoient imposés envers le Seigneur! Alors les hommes qui ont conservé la science de ce qui leur a été enseigné, répondront, tandis que vous autres et vos semblables vous resterez dans le silence et vous ne direz pas un seul mot (143). En ce jour, ceux qui auront conservé la science, seront élevés, en récompense de cela, aux plus hauts degrés, *Pag. 99.* tandis que ceux qui auront négligé de conserver la sagesse et seront restés en arrière, seront abaissés aux rangs les plus bas. Déjà sont passés, de la période de l'attente (144), les siècles et les années, et il n'en reste plus que les mois et les jours. Ne vous réveillerez-vous donc point, femmes croyantes, et ne conserverez-vous pas la mémoire de ce qui doit être la cause de

votre salut, au jour où l'on se rapellera avec douleur les bonnes œuvres auxquelles on aura manqué; jour auquel vous vous repentirez, quand le repentir ne sera plus d'aucune utilité, et quand ceux qui auront conservé le souvenir de la science seront mis en possession des places les plus élevées! N'ai-je pas déjà rempli à votre égard mon ministère (145) par l'écrit intitulé *la Justification et l'Admonition* (146); par celui qui a pour titre *Exposition des Ministres* (147), écrit qui est le commencement de la formation (148) pour les gens doués de raison et d'intelligence; par le traité de *la Sanctification* (149) qui guérit de la maladie (150) et de la stupeur; par la *Prière exaucée* (151), adressée aux hommes de bien qui connoissent [la vérité]; par *l'Allocution* (152), qui dénoue les liens du mensonge, en mettant au grand jour les secrètes pensées des hommes perdus et opiniâtres; sans parler des autres écrits vénérables qui vous ont été envoyés pour vous exciter, par des paraboles et des emblèmes, à garder le souvenir de la sagesse. Mais vous avez rejeté cette sagesse derrière votre dos, et, au jour de votre comparution, elle témoignera contre vous que vous êtes restées en arrière : vous vous êtes contentées de faire profession de croire, et vous n'avez pas su que les récompenses (153) et une excellente rétribution ne pouvoient s'obtenir qu'en gardant dans sa mémoire les sciences et les vérités divines. Réveillez-vous donc, femmes d'un jugement léger, et apprenez que les corps et les membres ne sont dispensés de la pratique des observances pénibles prescrites par la loi, qu'à l'égard du croyant attentif à conserver le sou- *Pag. 100.*
venir des sciences et des vérités divines qui conduisent à la doctrine de l'unité et qui forment la science de l'imam, afin que, par ce souvenir, les ames pures soient distinguées des ames des hommes grossiers et brutaux qui restent en arrière. Vous êtes enchaînées dans les filets d'Iblis; vous obéis-

sez à ses ordres; vous ne sortez de votre assoupissement que pour recevoir ses séductions; vous vous écartez de la vérité, et vous vous révoltez contre ses ministres, en suivant vos appétits brutaux, en négligeant, par la puissance qu'exercent sur vous vos inclinations naturelles, le souvenir des sciences et des vérités divines; vous transgressez les défenses qui vous ont été faites, en contractant des liaisons avec cette femme impure et pleine d'impostures, servante de l'Antechrist, et en redoutant l'imposteur dont l'esprit est perverti, le rebelle qui est livré au doute.

Ne rougirez-vous donc pas, par Dieu, de ces reproches que vous vous êtes attirés, et ne vous réveillerez-vous pas de votre sommeil! Ne vous arracherez-vous point à votre nonchalance! Ne ferez-vous point réflexion à ce qui vous a été dit dans l'écrit intitulé *la Justification et l'Admonition*, en ces termes : *Venez trouver les prédicateurs du [Dieu] miséricordieux, et cueillez des fruits de la sagesse et de la claire vérité; vous obtiendrez ainsi le bonheur et le pardon;* et encore : *Attachez-vous aux ministres; supportez, parmi toute sorte de tribulations, le commandement [qu'ils vous font]. Gardez-vous de leur résister; soyez toujours animés pour eux de sentimens sincères et d'attachement. Soyez liés à eux par les liens les plus forts, et embrassez avec joie et alégresse la doctrine qu'ils vous enseignent* (154). Quelles tribulations avez-vous soutenues pour la religion! *Pag. 101.* Quel est le précepte qu'on vous ait fait, que vous ayez accepté avec soumission et auquel vous n'ayez pas désobéi! Quand avez-vous eu une forte liaison avec les ministres, et quand avez-vous embrassé et conservé avec joie et alégresse ce qu'ils vous ont enseigné! Oui, par Dieu, vous êtes dans le droit chemin; mais c'est un grand péché de négliger de conserver le souvenir de la sagesse. En gardant la mémoire de la sagesse et de la science, les partisans de la vérité parviennent à de hauts degrés, et c'est par l'omission de ce devoir que les menteurs sont distingués des hommes véridiques. Comprenez bien, ô filles, cette lettre; ayez-la toujours présente à vos esprits : efforcez-vous de conserver le souvenir de la sagesse; car la négligence à la garder entraîne à sa suite le châtiment et le repentir. Qu'elle fasse partie des cantiques que vous chantez, et qu'elle occupe dans vos cœurs une place pareille à celle que vous y donnez à la connoissance du luth ou de la guitare (155). Cette lettre est un témoignage authentique contre tous ceux d'entre les habitans des deux palais (156) qui en entendront la lecture; elle est l'acquit de ma mission pour tous ceux qui habitent les deux villes de Misr, femmes et hommes. Quiconque négligera de garder le souvenir de ce qui lui est envoyé, et rejettera les dons qui lui sont faits, parce que son esprit sera distrait par les plaisirs périssables, et parce qu'il ne tient pas compte des bonnes œuvres qui lui sont commandées; celui-là a déjà renoncé à la vérité, aux commandemens de l'imam et à l'obéissance qui lui est due; et il n'aura point de prétexte à faire valoir contre les daïs, au jour où les hommes seront interrogés et appelés en jugement. C'est par leur soin à garder la sagesse et la science que les bons seront discernés des méchans, et que les hypocrites qui ne s'occupent que de leurs plaisirs, seront Pag. 102. distingués des hommes purs et craignant Dieu. Il ne vous reste plus aucune excuse, et tous vos prétextes sont anéantis: aucune de vous (157), dorénavant, ne pourra dire qu'elle n'a pas été bien et dûment avertie, qu'on ne lui a point ordonné de garder ce dont on doit un jour lui demander compte, et qu'on ne l'a point exhortée à se tenir sur ses gardes. *Celui qui a averti est pleinement excusé* (158), et quiconque a éclairé les hommes et leur a fait connoître [ce qu'il étoit chargé de leur annoncer], est exempt de reproches : car *l'envoyé n'est obligé qu'à s'acquitter clairement de sa mission* (159).

Louanges au chef de la religion, par l'obéissance aux ordres duquel on parvient à obéir au Dieu de l'univers! Que maudit soit du Seigneur quiconque lira cette lettre en présence des hommes qui n'y croient pas et qui y sont rebelles, ou la communiquera à ceux à qui elle n'est pas destinée!

Si vous saviez connoître, ô filles, le temps où vous êtes, vous ne pourriez ni manger, ni boire, ni dormir.

Cette lettre est finie, grâces à Dieu, Notre-Seigneur, digne de louanges. Actions de grâces à son lieutenant le directeur, l'imam!

Petite Épître adressée aux Filles.

JE mets ma confiance dans Notre-Seigneur le Dieu Hakem, qui est exempt [de toute imperfection] et adoré, et je rends des actions de grâces à son serviteur, par qui sera accompli le jour qui a été prédit.

O filles insouciantes, qui oubliez la vérité, et qui vous élevez d'orgueil, je vous ai déjà averties, il y a long-temps, par les expressions terribles de mes protestations énergiques, et je vous ai inspiré la crainte de ce jour dont l'époque est *Pag. 103.* fixée, de l'interrogatoire que toute ame subira sur ce qu'elle aura fait, et des événemens qui doivent suivre ce jour. A présent les ames pures ont été distinguées par leur obéissance, de ces ames souillées qui habitent des corps impurs: le temps du répit est passé pour les partisans de l'erreur, de l'égarement et de l'insouciance (160). Réveillez-vous donc de cet assoupissement, ô femmes qui êtes poursuivies de près (161): car le jeûne est fini, le jour de rompre le jeûne est arrivé (162). Vous ignorez ce qui vous a été dit hier, comme vous ignorez ce qui arrivera demain. Vous avez enfreint les préceptes de la religion unitaire: réprimandes, promesses, menaces, rien n'a eu de succès avec vous; la douceur, les avis, les bonnes directions (163), tout a été inutile, jusqu'au moment où l'ordre du créateur s'est accompli, où les portes ont été fermées pour tout ennemi opiniâtre. Je proteste, devant le créateur et son lieutenant, que je n'ai rien de commun avec tous ceux qui se sont engagés à suivre la vérité et qui ont enfreint leurs engagemens, et que je me sépare et m'éloigne de toutes ces personnes impures, d'entre vous, qui ont juré au nom du créateur, et se sont rendues coupables de mensonge et de parjure.

Malheur à vous ! N'avois-je pas pris de vous un engagement envers le lieutenant de ce siècle! N'aviez-vous pas renoncé à avoir rien de commun avec les Iblis et avec l'erreur! Ne vous avoit-il pas été ordonné d'observer la véracité dans vos paroles, et de veiller à la sûreté de vos frères et de vos sœurs (164)! Mais vous avez désobéi à ces ordres; vous avez imité les actions honteuses de l'Antechrist; vous avez pris à votre service des serviteurs infidèles, et des prostituées, qui se fatiguent à des actions criminelles (165), de même que le veau (166) a pris à son service des ânes obscènes (167); et après vous être ainsi révoltées, en embrassant ce qui doit s'évanouir et disparoître, vous osez encore vous flatter du salut pour vos ames. Le créateur m'est témoin que je ne veux plus rien avoir de commun avec celles d'entre vous qui ont approuvé une telle conduite, et qui ont contracté des liaisons avec les rebelles, soit qu'ils soient de leur famille ou qu'ils leur soient étrangers, et qui les ont pris pour leurs frères, soit hommes, soit femmes. *Pag. 104.*

La malédiction du créateur tombera (168) sur tous ceux qui, ayant entendu ces paroles, les négligeront et les méconnoîtront, et sa colère reposera sur tout homme qui sera rebelle à la vérité qui lui a été donnée en dépôt, et qui l'altérera. Ceci servira de séparation entre les partisans de la vérité et les hommes criminels et orgueilleux ; de distinction pour reconnoître les demeures de ceux qui obéissent et qui croient, comme d'un titre authentique de conviction contre les infracteurs qui traitent [la vérité] de mensonge. En vérité, l'affection, la douceur, la compassion, la bonté, sont dues à tous les hommes ; la patience et la justice sont dues d'une manière plus spéciale aux amis du lieutenant de la vérité. Maintenant quiconque voudra confesser sa faute et en faire pénitence, la porte du repentir sera ouverte pour lui jusqu'après la septième nuit du mois de safar : mais celui qui restera en arrière, qui persistera dans l'infraction [de ses engagemens] et traitera de mensonge [la vérité], celui-là sera maudit, et chargé d'imprécations et des reproches les plus honteux, par la bouche des amis de la vérité. Que celle d'entre vous qui entendra lire ceci, en donne connoissance à celles qui seront absentes, afin que le titre de condamnation soit acquis contre les hypocrites qui traitent [la vérité] de mensonge, et que les châtimens et la colère tombent sur les infracteurs, les calomniateurs. *L'envoyé véridique n'est obligé qu'à s'acquitter clairement de sa mission.* Pag. 105. Louanges au Dieu de l'univers ! Actions de grâces à son lieutenant, le défenseur de la vraie religion, qui tire vengeance, par le glaive de la vérité, des incrédules, infracteurs et rebelles! Fin de la lettre. Louanges à Notre-Seigneur et à lui seul ! Actions de grâces à son lieutenant et son serviteur !

FIN de l'Extrait des Livres des Druzes.

NOTES DU N.° XVI.

(1) Les morceaux compris sous le n.° XVI sont extraits des Livres des Druzes, qui se désignent eux-mêmes sous le nom d'*Unitaires.* On les nomme دروز *Dorouz* ou درزية *Durziyyeh.* Ce sont les disciples de Hamza, fils d'Ali, qui honorent d'un culte divin Hakem-biamr-allah, khalife d'Égypte, de la famille d'Obéïd-allah Mahdi. Je ne me propose point de faire connoître en détail, en publiant ces pièces tirées du recueil des Druzes, l'histoire et les dogmes de cette secte : c'est le sujet d'un ouvrage auquel j'ai consacré plusieurs années de travail, et pour lequel j'ai traduit, il y a long-temps, tout ce que j'avois pu recueillir des livres des Druzes, et j'ai fait une ample collection d'extraits d'un grand nombre d'historiens. Je me bornerai donc, dans ces notes, aux observations absolument nécessaires pour l'intelligence du texte ; et afin de n'être pas obligé de les multiplier, j'ai choisi, parmi les pièces qui composent le recueil des Druzes, celles qui présentent le moins de difficultés. Les manuscrits qui contiennent quelque portion du recueil des Druzes, dont je me suis servi, sont :

1.° Quatre volumes du fonds de la bibliothèque du Roi, indiqués, dans le catalogue imprimé, parmi les manuscrits arabes, sous les n.os 1580, 1581, 1582 et 1583 (le n.° 1582 en partie, et le n.° 1583 en entier, sont de la main de F. Petis de la Croix, qui a réparé les lacunes du premier et copié le second en entier, d'après un autre manuscrit qui avoit appartenu au docteur Picques, et dont je vais parler) ;

2.° Un manuscrit défectueux au commencement et à la fin, qui appartenoit à M. Venture, que M.me sa veuve a bien voulu me communiquer, et dont le contenu a dû être absolument le même que celui du manuscrit du Roi, n.° 1580 ;

3.° Un manuscrit provenant du legs fait par le savant docteur de Sorbonne L. Picques, mort le 9 mai 1699, à la maison des Dominicains de la rue Saint-Honoré, manuscrit qui contient les mêmes pièces que les n.os 1582 et 1583, et dont F. Petis de la Croix s'est servi pour compléter l'exemplaire de la bibliothèque du Roi ;

4.° Un manuscrit provenant de la bibliothèque du Vatican, numéroté 379 et *Assémani* 59, qui contient les mêmes pièces que le n.° 1581 de la bibliothèque du Roi, et dont on trouve une courte notice dans la *Biblioth. orient. Clement. Vatic.* tom. I.er, pag. 628, n.° 59;

5.° Deux manuscrits de la bibliothèque de l'université de Leyde, numérotés autrefois 735 et 797, mais qui, dans le catalogue imprimé, sont divisés sous un grand nombre de numéros, et indiqués d'une manière très-irrégulière. Ces deux volumes, dont je dois une notice exacte à M. J. H. Van-der-Palm, professeur des langues orientales en l'université de Leyde, ne contiennent précisément que les pièces qui se trouvent dans les manuscrits 1580 et 1581 du Roi. Les manuscrits de Leyde m'ont servi à vérifier quelques passages que je croyois altérés, et m'ont fourni quelques variantes. Feu M. S. F. J. Rau, professeur des langues orientales en cette célèbre université, et M. Hamaker, qui occupe aujourd'hui la même chaire, ont bien voulu se charger de collationner les passages que je leur ai indiqués.

Depuis la publication de la première édition de ce recueil, j'ai eu connoissance de quelques autres volumes manuscrits, appartenant à la collection des livres sacrés des Druzes, et particulièrement d'un manuscrit de la bibliothèque Bodléyenne d'Oxford, qui m'a fourni deux pièces que j'ai ajoutées dans cette nouvelle édition à celles qui se trouvoient dans la première; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur ce sujet : les lecteurs qui voudront en être mieux instruits, devront consulter un article que j'ai fait imprimer dans le Journal Asiatique (juillet 1824, tom. V, p. 3 et suiv.), et qui a pour titre : *Notice des manuscrits des livres sacrés des Druzes, qui se trouvent dans diverses bibliothèques de l'Europe.* Il faut y joindre la notice d'un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, n.° 275, qu'on peut voir dans *les Mines de l'Orient,* tom. II, pag. 409 et suiv.

Les principaux ouvrages à consulter sur le système religieux des Druzes, sont, le *Musæum Cuficum Borgianum,* donné à Rome, en 1782, par M. Adler, sous les auspices de S. Ém. le savant cardinal Borgia, dont le riche cabinet a fourni les matériaux de cet ouvrage; et un Mémoire historique de feu M. Venture, concernant les Druzes, suivi de diverses pièces tirées du recueil de leurs livres religieux, mémoire qui n'a jamais été publié en français, mais dont une traduction anglaise se trouve dans l'ouvrage intitulé *Appendix to the Memoirs of baron de Tott,* et publié à Londres en 1786. Cet ouvrage n'a point été connu de quelques personnes qui ont écrit sur les Druzes postérieurement à cette époque, et notamment de M. J. G. Worbs, qui auroit pu en tirer grand parti pour le petit ouvrage qu'il a donné à Görlitz, en 1799, sous le titre de *Geschichte und Beschreibung des Landes der Drusen in Syrien.*

Je dois joindre à cela l'indication de deux Mémoires que j'ai publiés, l'un en latin, sous le titre de *Commentatio de notione vocum* TENZIL *et* TAWIL, *in libris qui ad Druzorum religionem pertinent*, dans le tome XVI.ᵉ des *Comment. Soc. reg. scient. Gotting. class. hist. et philol.* pag. 3 et suiv.; l'autre, en français, sous le titre de *Mémoire sur l'origine du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau*, dans le tome III.ᵉ des *Mémoires de l'Institut, classe d'hist. et de littér. anc.* pag. 74 et suiv.

En tête du manuscrit du Roi, n.° 1580, on trouve une courte notice sur Hakem, qui sert comme de préface à ce volume. Je crois devoir la transcrire ici, en en corrigeant cependant le style, qui fourmille de fautes contre la syntaxe.

ميلاد مولانا الحاكم جلّ ذكره مولانا الحاكم جلّ ذكره ابن
اسمعيل من سلالة على بن ابى طالب وامّه من سلالة فاطمة الزهرآء
ابنة محمد بن عبد الله وولد بمصر ليلة الخميس ثالث وعشرين من
ربيع الاول سنة خمس وسبعين وثلاثماية من الهجرة وولّاه ابوه فى شهر
شعبان سنة ثلاث وثمانين وثلاثماية وتولّى الخلافة يوم الخميس سلخ
من رمضان سنة ستّ وثمانين وثلاثماية وكانت مدّة خلافته فى الملك
خمسا وعشرين سنة وغاب ليلة الاثنين سابع وعشرين من شوال سنة
احدى عشرة واربعماية وكانت مدّة اقامته فى هذا العالم من ميلاده
الى غيبته ستّة وثلاثين سنة وسبعة اشهر وكتب سجلاً معظما وعلّقه
على المشاهد وغاب ونحن منتظرون عودته عن قريب ان شآء فيكون
متملّكا على سآئر الارض الى ابد الابدين فاما الذين دعاهم الى توحيده
وما قبلوا منه وهم سآئر الطوآئف والملل فانهم يكونون عنده فى الاسر

وعطآء الجزية والغيار في كل سنة فاما موحّدوه فانهم يكونون مالكين
معه الى ابد الابدين

نبتدى بعون مولانا الحاكم جلّ ذكره شرح مذهبنا الدرزى نحن
الذين اندرزنا بالايمان بعد ملّة محمّد بن عبد الله صاحب الهجرة
الاسلامية لعنة المولى عليه

« Naissance de Notre-Seigneur Hakem, dont la mémoire soit glo-
» rifiée.

« Notre-Seigneur Hakem (dont le nom soit glorifié!) étoit fils d'Ismaël, de la race d'Ali, fils d'Abou-Taleb, et sa mère étoit de la race de Fatima, surnommée *Zahra*, fille de Mohammed, fils d'Abd-allah. Il naquit à Misr, la nuit du jeudi 23 de rébi 1.er de l'an 375 de l'hégire. Son père le déclara son successeur au mois de schaban 383. Il monta sur le trône le jeudi, dernier jour de ramadhan 386; son khalifat fut de 25 ans. Il disparut la nuit du 27 de schawal 411. Le temps de son séjour dans ce monde, depuis sa naissance jusqu'à sa disparition, fut de 36 ans et 7 mois. Il écrivit une *Charte vénérable* (c'est la première des pièces publiées ici), et la suspendit dans les mosquées; puis il disparut. Nous attendons son retour dans peu, s'il lui plaît. Il régnera sur toute la terre pendant les siècles des siècles. Ceux qu'il a invités à la profession de son unité et qui ne s'y sont point rendus, et ce sont les hommes de toutes les autres sectes et religions, lui seront assujettis, mis dans les fers, soumis à un tribut et à une imposition annuelle, et obligés de porter dans leurs habits certaines marques distinctives: mais pour les Unitaires, ils régneront avec lui dans les siècles des siècles.

» Nous allons commencer, avec le secours de Notre-Seigneur Hakem (dont la mémoire soit glorifiée!), l'exposition de notre religion druze.

» Nous sommes ceux qui avons été mis en possession de la foi après la religion de Mohammed, fils d'Abd-allah, auquel se rapporte l'hégire des Musulmans: que la malédiction du Seigneur soit sur lui! »

(2) J'observe, une fois pour toutes, que, dans les livres des Druzes, la racine صدق et tous ses dérivés sont écrits par un س au lieu d'un ص. C'est sans doute un signe convenu entre les premiers auteurs de cette secte, et fondé peut-être sur la valeur cabalistique qu'ils assignent au mot *sidk* سدق *(vérité)*, qui vaut, suivant eux, 164.

Il n'est pas inutile, au surplus, d'observer ici que les lettres س et ص ont souvent été mises l'une pour l'autre : c'est ainsi que certains lecteurs de l'Alcoran écrivoient سراط au lieu de صراط ; et, à l'occasion du mot أَسْبَغَ (Alcor., sur. 31, v. 19, édition de Hinckelmann), Beïdhawi observe qu'on écrit aussi اصبغ, et qu'on peut substituer un ص au س, quand il se rencontre dans le même mot un غ, un خ ou un ق. Voici ses expressions :

وقرئ واصبغ بالابدال وهو جارٍ فى كل سين اجتمع مع الغين والخآء والقاف كصلخ وصقر

Ebn-Farhât dit que ce changement est permis devant les lettres خ ، ص ، ض ، ط ، ظ ، غ et ق, soit immédiatement, soit médiatement (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1295 A, fol. 57 *recto*).

Je ne puis pas me dispenser de rapporter à ce sujet une observation tirée de l'ouvrage de Hariri, intitulé درّة الغوّاص فى اوهام الخواصّ (man. de ma collection, fol. 5 *verso*). « On a coutume de dire à un malade, *Masaha 'llahou ma bica [Que Dieu dissipe le mal que tu éprouves]*, en prononçant le mot *masaha* par un *sin*, tandis qu'il doit être prononcé par un *sad*, comme on le voit dans ce vers d'un poëte :

» *Peu s'en fallut qu'à force de vétusté il ne fût anéanti ;*

» et dans cet autre vers charmant d'un autre poëte :

» *O pleine lune! tu as trouvé un rival redoutable dans le visage d'Omm-*
» *Mohammed, la fille de Salèh ;*
» *Je te vois comme anéantie dans les derniers jours du mois, tandis*
» *que sa beauté résiste aux effets du temps, et ne connoît point la des-*
» *truction.*

» On raconte que Nadhr Mazéni, fils de Schomeïl, étant malade, » quelques gens vinrent lui rendre visite. Une de ces personnes, qui » se nommoit *Abou-Salèh*, lui dit, *Que Dieu dissipe le mal que tu* » *éprouves*, et prononça le mot *masaha* par un *sin*. Le malade le » reprit, et lui dit qu'il falloit prononcer ce mot par un *sad*, et que » cela vouloit dire, *ôter, disperser ;* et il lui cita pour preuve ce vers » d'un poëte :

» *Quand le vin y jette son écume, l'écume s'y perd et se dissipe.*

» Alors cet homme, pour s'excuser, observa qu'on pouvoit mettre

» un *sin* à la place du *sad*, comme cela a lieu dans les mots *sirat* » (chemin) et *sakar* (l'enfer), qu'on écrit par un *sin* ou par un *sad*. » En ce cas, reprit Nadhr, tu t'appelles *Abou-Salèh*. » (*Salèh*, écrit par un *sad*, comme dans le nom de cet homme, veut dire *vertueux*; écrit par un *sin*, il veut dire *chieur*.)

« Voici une autre anecdote qui ressemble à celle-là. Un homme » de lettres ayant soutenu, en présence du vizir Abou'lhasan, fils » de Forat, qu'on pouvoit substituer, en quelque endroit que ce fût, » le *sin* au *sad*, le vizir lui dit : » Dans ce passage de l'Alcoran (sur. 13, vers. 23, édition de Hinckelmann), *les jardins d'éternelle » demeure où ils entreront, eux et ceux de leurs ancêtres qui ONT ÉTÉ » VERTUEUX* (*salaha* prononcé par un *sad*), lirez-vous aussi *salaha* » par un *sin* ! Cet homme rougit et se tut. »

ويقولون للمريض مسح الله ما بك بالسين والصواب فيه مصح كما قال الراجز قد كان من طول البلى ان يُمصحا وكقول الشاعر وقد احسن فيه

يا بدرُ انّك قد كُسيت مشابها من وجه امّ محمد ابنة صالح
واراك تُمصَح فى المُحاق وحسنُها باقٍ على الايّام ليس بماصح

ويحكى ان النضر بن شميل المازنى مرض فدخل عليه قوم يعودونه فقال له رجل منهم يكنى ابا صالح مسح الله ما بك فقال له لا تقل مسح بالسين ولكن قل مصح بالصاد اى اذهبه وفرّقه اما سمعت قول الشاعر

واذا ما الخمر فيها ازبدَتْ افل الازباد فيها ومَصَحْ

فقال له الرجل ان السين قد تُبدّل من الصاد كما يقال الصراط والسراط وصقر وسقر فقال له النضر فاذَنْ انت ابو سالح، ويشبه هذه النادرة ما حكى ايضا ان بعض الادبآء جوّز بحضرة الوزير ابى الحسن بن الفُرات ان تقام السين مقام الصاد فى كل موضع

فقال له الوزير اتقرأ جنّات عدن يدخلونها ومن صلح من آبآئهم
من سلح تجل الرجل وانقــــطــــــع

Il est nécessaire d'observer que *masaha* مسح, écrit par un *sin*, signifie *essuyer, ôter en essuyant*, et par conséquent pourroit à la rigueur être employé dans la formule par laquelle on souhaite à un malade le rétablissement de sa santé; mais ce même mot n'auroit aucun sens dans les vers cités comme exemples du vrai sens du mot *masaha* مصح écrit par un *sad*. Ces vers sont donc rapportés pour prouver que, dans le langage des Arabes, le dernier mot signifie *dissiper, détruire*, ou, comme verbe neutre, *se dissiper, disparoître*, d'où il suit que, dans la formule dont il s'agit, c'est *masaha* مصح et non مسح qu'il convient d'employer.

Dans l'un des vers cités, au lieu de كُسيت, je pense qu'il faut lire كسبْتَ.

Des vers cités dans ce passage, le premier, qui n'est qu'un hémistiche ou مصراع, est du mètre nommé رجز et se compose de trois مستفعلن ; ce qui donne la mesure suivante :

– – ⏑ – | – – ⏑ – | – – ⏑ –

Les deux vers suivans يا بدر الخ sont du mètre كامل, dont chaque hémistiche se compose du pied مُتَفَاعلن ou مُتْفاعلن, répété trois fois; la mesure est donc :

⏑ ⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – ⏑ – || ⏑ ⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – ⏑ –

Enfin le dernier vers واذا ما الخ est du mètre رمل, dont chaque hémistiche est de trois فاعلاتن ou فَعِلاتن, le dernier étant changé en فاعلا ou فعلا ; la mesure de ce vers est donc :

⏑ ⏑ – – | – ⏑ – – | – ⏑ – || ⏑ ⏑ – – | – ⏑ – – | ⏑ ⏑ –

(3) Il y a dans le manuscrit حلاف : je ne doute point qu'il ne faille lire خلاف, comme je l'ai imprimé.

(4) Le manuscrit porte الباغيين et الطاغيين; mais il faut écrire, comme je l'ai fait, avec un seul *ya*, الباغين et الطاغين.

(5) C'est une allusion à un passage de l'Alcoran, sur. 1, v. 7.

(6) Une glose qui se trouve dans le manuscrit 1580, explique le mot ايمّة par المقامات الخمسة *les cinq makams.* Le mot مقام *makam,* qui, dans des temps postérieurs, a été pris en Égypte pour *le sultan,* signifie, dans le style des Druzes, les personnages dans lesquels a résidé la divinité. Ces cinq *makams* sont Obéïd-allah Mahdi, Kaïm-biamr-allah, Mansour-billah, Moëzz-lidin-allah et Aziz-billah, prédécesseurs de Hakem.

J'ai dit que le mot مقام, dans des temps postérieurs, a été employé en Égypte pour dire *le sultan.* Je saisis cette occasion de remarquer que le mot جهة a été employé de même, en parlant des sultanes ou des femmes de la famille des princes; ce qui, je crois, n'a point encore été observé. Makrizi nous apprend (manuscr. ar. de la bibl. du Roi, n.° 672, pag. 223) qu'à l'époque où la princesse *Schédjer-aldorr* شجر الدرّ s'étoit emparée du gouvernement de l'Égypte (Abou'lféda, *Annal. Moslem.* tom. IV, pag. 511), le khatib, en priant pour elle, disoit:

واحفظ اللهم الجهة الصالحية ملكة المسلمين عصمة الدنيا
والدين امّ خليل المستعصمة صاحبة الملك الصالح

De même, Abou'lmahasen, rapportant les événemens qui précédèrent et accompagnèrent l'assassinat du khalife Amir-biahcam-allah, et le choix de son successeur, Hafidh-lidin-allah (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 661, fol. 2 *verso*), dit qu'Amir, peu de jours avant sa mort, avoit annoncé *qu'une telle de ses femmes étoit enceinte* ان الجهة الفلانية حامل منه, et qu'elle accoucheroit d'un enfant mâle.

(7) On lit dans le manuscrit la glose suivante: معنى مهديّين نسبة الى المهدىّ, c'est-à-dire: *Le mot* مهديّين *est ici l'adjectif relatif,* اسم منسوب *ou* نِسْبَة *dérivé de* مهدى *le Mahdi.* En effet, مَهْدِىٌّ peut être considéré ou comme le participe ou adjectif verbal passif de هَدَى pour مَهْدُوىٌ *dirigé de Dieu* (car c'est là le sens du mot *Mahdi*); ou comme l'adjectif relatif dérivé de ce même adjectif verbal, et alors il veut dire *descendant du Mahdi;* et ce dernier sens est celui qui convient le mieux ici. Effectivement les noms ou adjectifs qui

se terminent par un ى avec un *teschdid*, et qui ne sont pas des formes فَعُولٌ ou فَعِيلٌ, donnent naissance à des adjectifs relatifs qui ne diffèrent en rien de leurs primitifs. Ebn-Farhat donne cette règle, en parlant de la formation de l'adjectif relatif dont le primitif a un ى pour dernière lettre : « Si à la fin du mot, dit-il, il y a un ى ajouté » aux radicales et doublé par un *teschdid*, comme le ى du mot » كُرْسِيٌّ, on n'y observe aucune différence entre la forme primitive » où cette lettre est accessoire, et celle où elle caractérise l'adjectif » relatif, comme كُرْسِيٌّ. Voici le texte :

وان كانت اليآء المشدّدة زآئدةً مثل يآء كرسيّ فلا يفرق فيها بين
ان تكون زآئدة وان تكون للنسبة مثل كرسيّ

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1295 A, fol. 65 *recto.*

Ce grammairien, il est vrai, ne parle point du cas où le ى ainsi doublé est formé de l'union du و avec une radicale ; mais l'analogie indique qu'il en doit être de même dans ce cas. On fera bien de consulter à ce sujet une longue glose sur les mots الْمَعِيّ et أَرْيَحِيّ, qui se trouve dans mon Commentaire sur les Séances de Hariri, séance VII, p. 72. Ainsi مَهْدِيٌّ est ici, comme le dit la glose, l'adjectif relatif de مَهْدِيٌّ *le Mahdi.*

On trouve de même, dans la Vie de Tamerlan, par Ahmed, fils d'Arabschah (édit. de M. Manger, tome II, p. 64), اصمعيّ signifiant *semblable à Asmaï* : c'est l'adjectif relatif ou patronymique de اصمعيّ *Asmaï.*

On lit dans le manuscrit هاديين sans *teschdid;* j'ai regardé cela comme une faute, et j'ai écrit plus correctement هادين. Si le mot هاديّين étoit écrit avec un *teschdid*, on pourroit aussi le regarder comme un adjectif patronymique, dérivé de هَادٍ : car les adjectifs verbaux de la forme فاعِل, dérivés des racines défectueuses, comme قاضٍ, donnent naissance à des adjectifs relatifs, soit en changeant le

ى en و, soit en supprimant tout-à-fait le ى. On peut donc dire قاضَوِىّ ou قاضىّ, et de même هادَوِىّ ou هادِىّ : la seconde forme est même la plus élégante. *Voyez* Guadagnoli, *Breves arab. ling. Institut.* pag. 164 ; Martellotto, *Instit. ling. arab.* pag. 92, et ma Grammaire arabe, tom. I, n.° 656, pag. 243 et 244.

(8) Les mots كرام كاتبين que j'ai rendus par *vénérables surveillans*, signifient proprement, *les anges qui se tiennent auprès des hommes, et qui enregistrent tous leurs péchés.* C'est une expression prise de l'Alcoran, sur. 82, v. 11. Ces mêmes anges témoigneront, au jour du jugement, contre les pécheurs, comme on le lit dans la sur. 11, v. 21. *Voyez*, sur les fonctions de ces anges, Reland, *de Relig. Mohammed.* pag. 14; *Birghilu risale*, pag. 30 ; Tableau général de l'Empire othoman, tom. I.er, pag. 260.

(9) Dans le style des Musulmans, la *grande nouvelle* est le jour du jugement. Tout cet endroit est une allusion aux premiers versets de la sur. 78 de l'Alcoran. Dans le style des Druzes, c'est le jour du triomphe de Hakem et de ses adorateurs : c'est aussi ce que signifie la *voie droite*, autre expression empruntée de l'Alcoran.

Au lieu de ويرشدونهم qu'on lit dans le texte, les règles de la syntaxe exigent qu'on lise ويرشدوهم, comme on lit plus haut ليبيّنوا, à l'aoriste subjonctif. Ce genre de fautes contre les règles de la grammaire est assez fréquent dans les livres des Druzes.

(10) Je traduis اعذار par *avis*, à cause du sens qu'a le verbe اعذر dans ce proverbe اعذر من انذر, dont j'ai donné l'explication dans les gloses de mon édition des Séances de Hariri, séance XXXIV, p. 380. Notre auteur a, sans aucun doute, fait allusion à ce proverbe, qu'on trouve souvent dans les livres des Druzes. *Voyez* ci-après, note (57).

(11) Alcor. sur. 102, v. 3, 4 et 5, édition de Hinckelmann.

(12) Il y a encore ici dans le manuscrit الماصيين pour الماصين. Je corrigerai désormais les fautes de ce genre, sans en faire la remarque.

(13) Dans le manuscrit 1580, on lit ولا ادرك قوة انباء منه احد ; dans celui de M. Venture قوتَ انباءً, et dans celui de Leyde قوة انبا. Il est certain qu'il faut lire قوةً أَنْبَأَ, et que انبأْ est un comparatif qui

vient de نَبَأَ signifiant *être élevé au-dessus des autres.* Djewhari dit: نَبَأْتُ على القوم انبأُ نُبُوًّا اذا ارتفعت وكل مرتفع نابئٌ. On lit aussi dans le Kamous : نبأ كمنع نَبْأً ونُبُوًّا ارتفع وعليهم طلع.

Ce mot se trouve en ce sens dans le 42.ᵉ vers du poëme de Schanfara, qui fait partie de ce recueil.

(14) Alcor. sur 11, v. 9.

(15) Alcor. sur. 3, v. 12.

(16) ارزاق signifie proprement les attributions en nature que recevoient les officiers ou employés à la cour des khalifes, comme *blé, viandes, habits, &c.* ou *des pensions alimentaires:* اقطاع signifie, au contraire, des *fiefs*, ou *bénéfices territoriaux*, que ces princes conféroient à leurs officiers militaires ou civils. Toutefois, il faut observer que le sens précis de ces expressions a beaucoup varié suivant les divers gouvernemens musulmans qui se sont succédés en Égypte.

(17) J'ai imprimé dans le texte اغراض, parce qu'on lit ainsi dans tous les manuscrits que je connois; je conjecture cependant qu'il faut lire اعراض, et que c'est le pluriel de عَرَض qui se lit en ce sens dans l'Alcoran, sur. 4, v. 96, édition de Hinckelmann.

(18) L'auteur du *Succardan* كتاب السكردان, Ahmed Telmésani, fils de Yahya, fils d'Abou-Hadjéla, et Ibrahim, fils de Wasifschah, ou du moins l'auteur du كتاب جواهر الدهور ووقائع الامور وعجائب الدهور, livre qui porte le nom de cet écrivain dans le manuscrit arabe n.° 781 de la bibliothèque du Roi, rapporte que quand Hakem vouloit punir quelqu'un de ses officiers, il le dépouilloit de ses *surnoms* ou *titres honorifiques* الالقاب, et ne l'appeloit plus que par son nom: lui vouloit-il rendre ses bonnes grâces, il lui restituoit ses titres, et c'étoit une marque certaine du retour de sa faveur.

(19) Cette expression تفك الرقاب est imitée de l'Alcoran, sur. 90, v. 13.

(20) Alcor. sur. 14, v. 37.

(21) Cette société, ce rapport entre Hakem et ses sujets, ainsi que toutes les actions de son humanité, ne sont, suivant la doctrine de Hamza, que des apparences destinées à cacher sa divinité et sa nature incompréhensible.

On lit ici dans le texte دنياتكم au lieu de دنياكم, ce qui est une faute contraire à l'analogie grammaticale. C'est ainsi qu'on trouvera plus loin, dans une autre pièce, احداتكنّ au lieu de احداكنّ *l'une d'entre vous. Voyez* ci-après, note (157), pag. 277

(22) Alcor. sur. 49, v. 17.

(23) Alcor. sur. 72, v. 16. Il n'y a ici que le mot وسطى qui ne se trouve pas dans le texte de l'Alcoran. La *voie du milieu*, dans le style des Druzes, c'est la *religion druze* ou *unitaire ;* les deux *voies extrêmes* sont la doctrine littérale des Musulmans et la doctrine des Baténiens ou Musulmans allégoristes : la première se nomme اسلام l'*islamisme*, et la seconde ايمان la *foi*.

J'ai parlé plus au long de l'usage que faisoient les Baténiens et après eux les Druzes, des mots اسلام *islamisme* et ايمان *foi*, pour désigner la doctrine littérale et la doctrine allégorique, dans mon mémoire intitulé : *Commentatio de notione vocum* TENZIL *et* TAWIL *in libris qui ad Druzorum religionem pertinent.* Dans une pièce du recueil des Druzes, intitulée البلاغ والنهاية, et écrite par Hamza en l'an 409, on lit ces propres termes : « Vous avez aussi appris, société » des unitaires, que l'*islamisme* est la porte de la *foi*, et la *foi* la » porte de la religion de l'unité : car la religion de l'unité est le de» gré le plus excellent au-delà duquel il n'y a rien. » Dans un autre écrit de Hamza, daté de la même année, et intitulé رسالة التنزيه, on lit un passage remarquable. L'auteur veut prouver que Notre-Seigneur, c'est-à-dire Hakem, n'a rien de commun avec le *Natek* et l'*Asas*, c'est-à-dire Mahomet et Ali, ni avec leurs doctrines, c'est-à-dire le mahométisme littéral ou *Tenzil*, et la doctrine allégorique des Ismaéliens ou *Tawil*, et que le *Natek* et l'*Asas* ne sont que des serviteurs de Notre-Seigneur, représentés par Abd-alrahim, fils d'Élyas, et Abbas, fils de Schoaïb, et pour cela il dit : « Ce qui prouve cela, » ce sont les deux diplomes par lesquels il a été attribué à ces deux » personnages des titres qui ne peuvent convenir qu'au *Natek* et à » l'*Asas*.... Tout le monde convient qu'Abd-alrahim, fils d'Élyas, » qui a reçu le titre de *Successeur désigné au gouvernement des mu-* » *sulmans* ولى عهد المسلمين, est plus près de Notre-Seigneur qu'Abbas, » fils de Schoaïb, qui a reçu le titre de *Successeur désigné au gouver-* » *nement des fidèles* ولى عهد المومنين. Quand Abd-alrahim, fils d'Élyas,

» n'auroit d'autre avantage sur Abbas, fils de Schoaïb, que d'être » nommé publiquement dans la khotba et sur la monnoie, cette » preuve [de sa supériorité] suffiroit pour un homme doué d'intelligence et de discernement. Mais cependant les disciples de toutes » les lois conviennent que la *foi* est au-dessus de l'*islamisme*, et les » *fidèles* au-dessus des *musulmans*. Ainsi, si ce n'étoit l'effet d'une » profonde sagesse que Notre-Seigneur a montrée dans le discernement qu'il a fait de ces deux personnages, et dans les rangs respectifs qu'il leur a assignés, il sembleroit que le titre de *Successeur* » *désigné au gouvernement des fidèles* devroit appartenir à Abd-alrahim, » fils d'Élyas ; et celui de *Successeur désigné au gouvernement des musulmans*, à Abbas, fils de Schoaïb, à ne considérer que le degré » de faveur et le rang extérieur dont ils jouissent. Lors donc que » nous voyons que les titres qui leur sont donnés, sont en opposition » avec le rang extérieur qu'ils occupent, nous connoissons avec une » pleine certitude et il nous est démontré qu'Abd-alrahim, fils d'Élyas, » est le *Natek*, Mahomet, fils d'Abd-allah, et Abbas, fils de Schoaïb, » l'*Asas*, Ali fils d'Abd-Ménaf; que Khatkin, le daï, qui est le complément des deux précédens, est Abou-becr ; que Djafar l'aveugle » qui est attaché à ces deux personnages, est Omar, fils de Khattab ; enfin, qu'au-dessous d'eux, le kadhi des kadhis, Ahmed, fils » d'Awwam, est Othman, fils d'Affan. »

La préférence que les Baténiens donnoient à la *foi* sur l'*islamisme*, étoit, sans doute, fondée sur l'autorité même de l'Alcoran, où on lit (sur. 49, v. 14) : « Les Arabes ont dit, *Nous avons cru*. Réponds- » leur, *Vous n'avez point cru ;* contentez-vous de dire, *Nous avons* » *embrassé l'islamisme ;* car la *foi* n'est point encore entrée dans vos » cœurs. »

(24) Il veut dire, conformément à la doctrine des Druzes, que tous les préceptes de la doctrine littérale et de la doctrine allégorique, ou de l'*islamisme* et de la *foi*, n'ont leur véritable sens que dans la religion unitaire.

(25) Ces adorateurs des idoles sont les Juifs et les Chrétiens.

(26) Quoique les manuscrits portent بالزلّة , je ne doute point que la vraie leçon ne soit بالذلّة , et c'est celle que j'ai suivie dans ma traduction.

(27) Le mot عورة signifie en général *une fente*, comme dit le Ka-

mous : العَوْرَةُ الخلل في الثغر وغيره. Il a le même sens que ערות *ervat* en hébreu. (Voyez *Genes.* ch. 42, v. 12.) Beïdhawi, sur ce passage de l'Alcoran, sur. 33, v. 13, انّ بُيَوتَنَا عَوْرَةٌ وَمَا هِيَ بِعَوْرَةٍ dit : « c'est-à-dire, nos maisons ne sont pas en état de nous défendre. » Le mot *awret* signifie primitivement *une fente ;* peut-être ce mot » est-il ici une prononciation contractée de *awereت* عَوَرَة (ou *awiret* » عَوِرَة), qui se dit d'une maison quand elle a des lésardes. »

غير حصينة واصلها الخلل ويجوز ان يكون تخفيف العورة من عورت الدار اذا اختلّت

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 263.

Au lieu de نزك qu'on lisoit dans la première édition, j'ai imprimé dans celle-ci ترك, et je pense que c'est la vraie leçon des manuscrits.

(28) *Voyez* sur le sens des mots دعوة *prédication* ou *initiation* et حكمة *sagesse*, ce que j'en ai dit à l'occasion de la vie de Hakem, dans le tome I.er de ce recueil, pag. 157, note (39), et p. 184, note (65).

(29) *Voyez* le tom. I.er de ce recueil, pag. 103.

(30) Il s'agit du collége nommé دار الحكمة *la maison de la sagesse. Voyez* le tome I.er de ce recueil, pag. 99, et pag. 158, note (41).

(31) On lit dans le manusc. 1580 تحضون, mais il faut lire تحظون comme j'ai imprimé, et c'est ainsi que porte le manuscrit de M. Venture.

(32) Peut-être s'agit-il ici de l'ordonnance par laquelle Hakem permit à chacun de suivre, sans aucune contrainte, les opinions et les pratiques de telle secte musulmane qu'il lui plairoit (*voyez* le tom. I de ce recueil, pag. 101), ou même de la permission accordée, en 411, par Hakem, aux Juifs et aux Chrétiens qui avoient embrassé l'islamisme, de retourner à leur ancienne religion, et de reconstruire leurs églises et leurs synagogues, comme le rapportent Ebn-Khilcan et d'autres historiens.

La première supposition me paroît plus vraisemblable, parce que cet écrit n'est adressé qu'à des musulmans, et semble entièrement étranger aux Juifs et aux Chrétiens.

(33)

(33) Alcor. sur. 58, v. 8, édition de Hinckelmann.

(34) Au lieu de متصادقين متعاندين متراحفين qu'on lit ici dans le texte, on devroit, conformément aux règles de la grammaire, lire au nominatif: متصادقون متعاندون متراحفون. Je n'ai pas cru devoir corriger ces fautes, qui reviennent souvent, et qui tiennent au langage vulgaire; il me suffit d'en avoir averti une fois pour toutes.

(35) *Voyez* ci-devant, pag. 16, note (3).

(36) Cette expression est prise de l'Alcoran, sur. 71, v. 12.

(37) *Voyez,* sur cette formule empruntée de l'Alcoran, l'Histoire de Tamerlan, par Ahmed, fils d'Arabschah, édition de M. Manger, tom. II, pag. 749, note 56, et mon commentaire sur les Séances de Hariri, séance VII, pag. 169, et séance XXX, pag. 325.

(38) Ceci est composé de divers passages de l'Alcoran: les derniers mots sont pris de la sur. 50, v. 13. On peut consulter, sur *Aleïca* et le *Tobba*, Marracci et les autres traducteurs de l'Alcoran.

(39) Alcor. sur. 89, v. 5 et suiv.

(40) Alcor. sur. 77, v. 16, 17 et 18.

(41) Alcor. sur. 8, v. 33. On lit dans l'Alcoran ليعذّبهم, et le sens est alors: *Dieu ne vouloit pas les châtier, pendant que tu étois au milieu d'eux.* Dans l'édition de Hinckelmann on lit وانتم, au lieu de وانت : c'est une faute.

(42) *Voyez* le tome I.er de ce recueil, pag. 103, et note (65), p. 184.

(43) Pour l'intelligence de ceci, *voyez* ce qui sera dit ci-après, note (68).

(44) Il y a une observation essentielle à faire sur le texte de ce passage, et qui peut s'appliquer à beaucoup d'autres textes d'auteurs arabes; c'est que le verbe منع, qui signifie *empêcher, défendre,* remplace, dans la seconde proposition, le verbe امر *commander.* منعه جميع الناس ان يقولوا مولانا ولا يقبّلوا له التراب a le même sens que امره ان لا يقبلوا. En voici un autre exemple bien frappant, tiré de Makrizi:

ومنعوا من ركوب الخيل وان يكون ركوبهم البغال والحمير

« Il leur fut défendu d'avoir des chevaux pour montures, et [il leur » fut ordonné] de se servir de mulets et d'ânes. » Le verbe امروا est sous-entendu. *Voyez* ma Grammaire arabe, tom. II, n.° 653, pag. 354. Cette ellipse n'est pas particulière à la langue arabe.

(45) Dans le style religieux des Druzes, حدود signifie, par une allégorie fondée sur l'Alcoran, *les principaux ministres* qui forment la hiérarchie religieuse de cette secte. Il seroit donc possible que, dans l'intention de l'auteur, اقامة الحدود signifiât *l'institution des ministres principaux* de la secte des Druzes. Je l'avois pris d'abord en ce sens. Mais après y avoir bien réfléchi, je pense que ces mots doivent être pris ici dans leur acception commune et ordinaire.

(46) Alcor. sur. 51, v. 11, et sur. 58, v. 20.

(47) Il semble y avoir ici une allusion à l'Alcoran, sur. 4, v. 142.

(48) Alcor. sur. 4, v. 85.

(49) Tous les manuscrits sont d'accord sur le texte de ce passage assez obscur, si ce n'est que, dans le manuscrit de M. Venture, on lit: وعظكم به بهذه الموعظة, ce qui me paroît être une faute.

(50) J'ai supposé qu'il y a ici une ellipse et que اعظم منكم est la même chose que اعظم منه عليكم. Je dois avouer cependant qu'il me reste du doute sur le sens de ce passage.

(51) Alcor. sur. 4, v. 67.

(52) C'est encore ici un texte de l'Alcoran, sur. 25, v. 70: les derniers mots, *car Dieu aime* &c., sont pris de la sur. 2, v. 221.

(53) Alcor. sur. 2, v. 182.

(54) Il s'agit ici du *Sahra* ou terrain inculte entre la partie de la ville située vers le sud-est, et le mont Mokattam. (*Voyez* le tom. I.^{er} de ce recueil, note (79), pag. 194.) C'étoit par-là que Hakem sortoit pour ses promenades nocturnes; et la nuit même où il périt, ce fut par-là qu'il sortit et gagna le mont Mokattam. Le lendemain, les principaux officiers du palais, accompagnés d'un nombreux cortége, sortirent par la même route, pour aller à la recherche du khalife, dont le corps fut trouvé dans un étang près de Holwan.

(55) Ce passage de l'Alcoran (sur. 21, v. 107) devroit être traduit ainsi: *Nous ne t'avons envoyé que par miséricorde pour les humains;* mais j'ai rendu le sens un peu forcé que lui donne ici l'écrivain druze.

(56) On lit dans le manuscrit de Leyde et dans celui de M. Venture كذلك ارآينا, ce qui pourroit signifier, *telle est notre détermination*, pourvu qu'on lût ارآؤنا. J'ai préféré la leçon du manuscrit du Roi. إوآء est le nom d'action du verbe اوى dans le sens intransitif, comme le dit positivement Djewhari. M. Willmet, dans son Lexique, indique

ce mot comme étant employé dans la Vie de Timour, tom. II, pag. 394 : il se trompe ; il faut lire en cet endroit اوّاه. M. Manger a eu tort de substituer dans ce passage حرين à حزين dont le sens est analogue à celui de اوّاه.

(57) اعذر signifie *être complètement excusé. Voyez* mon commentaire sur les Séances de Hariri, séance XXXIV, pag. 380. Voici ce que dit Djewhari sur le mot اعذر dans le *Sihah.*

اعذَرَ الرجل صار ذا عذر وفى المثل اعذر من انذر قال الشاعر
ستمنعكم ارماحنا او سنُعْذِر اى سنصنع ما نُعْذَرُ فيه قال ابو
عبيدة اعذرته وانشد للاخطل   فان تك حرب ابنى نزارٍ
تواضعت   فقد أُعذَرَتْنا فى كلابٍ وفى كعب اى جعلَتْنا ذا عُذْر

Je ne traduis point ce texte. Le dernier vers signifie : « Si la guerre » contre les enfans de Nézar a eu un mauvais succès, nos triomphes » sur Kélab et Caab nous ont suffisamment excusés. »

(58) Dans le langage mystique des Druzes, مشية *la Volonté* est un des noms du second ministre ou de l'*Ame*, comme ارادة *le Vouloir* est un des noms du premier ministre ou de l'*Intelligence universelle* : mais je doute que, dans ce passage, le mot *volonté* doive être pris dans ce sens mystique ; je crois plutôt que l'auteur veut dire qu'à Dieu seul appartient le droit de vouloir avec une autorité absolue et toujours efficace.

(59) Le mot يحتفظ signifie *prendre garde à soi.* Je l'ai pris dans le sens passif ; il seroit possible cependant que l'auteur eût voulu dire : *Ils se tiendront sur leurs gardes contre les attaques des ennemis de la religion des Druzes ;* ou *Qu'ils se tiennent sur leurs gardes :* car l'aoriste a peut-être ici le sens de l'impératif, comme si l'on eût écrit ليحتفظ. *Voyez* ci-après la note (67).

(60) Il me paroît vraisemblable que cette pièce ne devoit être lue que par les initiés à la doctrine de Hamza ; et c'est sans doute pour cela qu'on ordonne d'en faire la lecture dans quelque endroit retiré et souterrain d'une djami, qui servoit peut-être de lieu de réunion aux initiés. Si اسفل *bas* devoit être pris pour un nom propre, il auroit un article.

(61) Quoique les manuscrits portent لمن استحفظ, je crois que l'auteur avoit écrit بمن : car le verbe خص gouverne à l'accusatif

le nom de la personne à qui on accorde une faveur spéciale ; quant au nom qui exprime la faveur ou le bienfait, il se joint au verbe par le moyen de la préposition ب. On dit خصّه بنعمته, *il l'a gratifié spécialement de son bienfait.* Or ici c'est la loi musulmane, ce sont les *décisions divines* حدود, auxquelles Dieu accorde, comme une faveur spéciale, des *conservateurs ou gardiens choisis parmi les imams.*

(62) Le mot وجّل ne présente aucune signification qui convienne ici ; et cependant les trois manuscrits, celui de la bibliothèque du Roi, n.° 1580, et ceux de l'université de Leyde et de M. Venture, lisent de même. Je pense qu'il est ici pour اجّل dans le sens de *rassembler, réunir.* Ce changement de l'*élif* en *waw* est commun dans l'arabe vulgaire.

(63) Le manuscrit de M. Venture, au lieu de حضّر, porte حظر, et j'avois d'abord admis cette leçon, quoique avec quelque doute. Je me suis déterminé ensuite à donner la préférence à حضّر, parce que le sens de ce verbe se lie mieux, ce me semble, avec celui du verbe اخبر qui suit. L'auteur veut dire que, quelle que soit la liqueur enivrante dont on voudroit excuser l'usage, sous prétexte qu'elle ne se trouve pas nommée expressément dans la prohibition, le prince a entendu l'y comprendre. Dans le manuscrit de Leyde on lit جظر.

Je dois cependant observer que je ne connois point d'exemple du verbe حضر employé à la seconde forme, et ayant le sens de احضر, et qu'en outre اخبره pour اخبر به est une construction irrégulière et mauvaise ; mais ce ne seroit pas le seul exemple de fautes contre la langue que l'on pût trouver dans les écrits des Druzes. On a déjà vu خصّه لمن pour خصّه بمن et وجّل pour اجّل, et l'on verra tout-à-l'heure وكّل اليهم الخمس, pour وكّلهم على الخمس ou بالخمس.

(64) Le mot تبدّل signifie proprement *changement.* Il pourroit bien y avoir ici une allusion au dogme de la métempsychose, tel que l'admettent les Druzes, c'est-à-dire, de la transformation en bêtes immondes ou féroces.

(65) Je n'ai aucune connoissance que les Karmates aient fait une irruption en Égypte du temps de Hakem. Je soupçonne, en

conséquence, que cette lettre pourroit être de Moëzz-lidin-allah, tous les khalifes fatémites antérieurs à Hakem n'étant, suivant le système des Druzes, qu'un seul et même personnage. Au surplus, ce n'est qu'une conjecture, à laquelle je ne puis pas donner ici de développement.

(66) David, suivant l'Alcoran (sur. 34, v. 10 et 11, édition de Hinckelmann), avoit reçu de Dieu l'art de fondre le fer et d'en faire des cuirasses ou des cottes de mailles. *Voyez* M. de Hammer, *Rosenöll*, partie I.^re^, pag. 142.

Le Tibet est nommé par les Arabes *Tonbout* تنبت ou *Tobbout* تبّت : ce dernier nom se prononce, suivant l'auteur du كتاب مراصد الاطلاع على اسمآء الامكنة والبقاع (man. ar. de la bibl. du Roi, sans numéro), de différentes manières. Voici ce qu'il en dit.

تبّت بالضمّ وكان الزمخشري يقوله بكسر ثانيه وبعض يقوله بفتح ثانيه وفتح اوّله وكسر ثانيه مشدود في الجميع مملكة متاخمة لمملكة الصين ومن جهة المشرق للهند والهياطلة ومن جهة (المغرب) لبلاد الترك ولهم مدن وعمآئر كثيرة ولبلادهم خواصّ في هواها ومياهها وبها ظبآء المسك ومسكها افضل من الصيني لخاصّة مراعيها

« *Tobbout*. Zamakhschari prononçoit *Tobbit* : d'autres prononcent, » *Tobbet* ou *Tebbit*, mais toujours en doublant le *b*. C'est un royaume » qui confine avec la Chine; au levant avec l'Inde et le pays des » *Hayatélas*, et au couchant (je supplée le mot *couchant*) avec » le pays des Turcs. Il y a dans le Tobbout de grandes villes et un » grand nombre de lieux habités : l'air et les eaux y ont des qualités » particulières. On y trouve l'espèce d'antélope qui donne le musc. » Le musc de ce pays est supérieur à celui de la Chine, ce qu'il » faut attribuer à la qualité particulière des pâturages. »

Je conjecture qu'il y a quelque erreur de copiste dans l'indication des pays limitrophes du Tibet.

Quant à *Alkhatt*, *voyez* ci-devant, note (12), pag. 79.

(67) Je pense que l'aoriste est employé ici dans le sens de l'im-

pératif, comme si l'auteur eût dit فلتسلّم. Ce n'est pas que l'on puisse régulièrement supprimer en ce cas la particule ل, comme je l'ai observé dans ma Grammaire arabe, tom II, n.° 51, pag. 33; mais c'est une faute qui, comme beaucoup d'autres qui se rencontrent dans les livres des Druzes, tient au langage vulgaire. On trouve l'aoriste employé ainsi pour l'impératif, très-souvent, dans la traduction arabe du Nouveau Testament, publiée à Rome en caractères syriaques en 1703, et dont je donne une nouvelle édition à Paris. On a vu un pareil usage de l'aoriste, dans une autre pièce du recueil des Druzes imprimée dans ce même volume : on y lit فيعلم ذلك من امير المومنين ويعمل عليه (pag. 81 du texte arabe, lig. 1 et 2), pour فليعلم et وليعمل, et il est d'autant plus vraisemblable que telle a été l'intention de l'auteur, qu'immédiatement après on lit وليسارعوا.

(68) C'est ici une formule conforme à ce qui est ordonné dans les livres des Druzes. Hakem étant la divinité même, c'est une impiété de souhaiter que la paix de Dieu repose sur lui; et, en parlant de lui, on doit dire : *Que la paix émane de lui et repose sur nous.*

(69) Une glose du manuscrit n.° 1581 explique le mot اجداثا par قبور.

(70) C'est encore ici un dogme particulier aux Druzes. Ils prétendent que la prédication de tous les prophètes, depuis Adam jusqu'à l'auteur de la doctrine allégorique des Ismaéliens, n'a réellement eu pour objet que la doctrine unitaire et le culte de Hakem, qu'ils ont annoncés sous des emblèmes plus ou moins grossiers, et auxquels ils préparoient le genre humain par l'établissement des diverses religions figuratives.

(71) Le ولى الزمان, dans le style des initiés, c'est Hamza, qu'on nomme aussi قآئم الزمان &c. *Voyez* une formule à-peu-près semblable à celle-ci, dans le *Musæum Cuficum Borg.* tom. I.^{er}, pag. 134.

(72) Le mot بار est persan, et a une signification particulière dans le système des Druzes. (Voyez *Mus. Cuf. Borg.* t. I.^{er}, p. 118.) C'est le nom de la divinité dans sa première manifestation.

(73) L'ère de Hamza commence à l'an 408 de l'hégire.

(74) On lit ici cette glose sur le mot *la vérité :* التوحيد ويعمّر

كل حقّ c'est-à-dire : *La religion unitaire, et toute vérité en général.*

(75) Par *le mensonge* الباطل, il faut entendre, suivant la glose, *l'athéisme, l'antropomorphisme, et toute doctrine fausse en général* العدم والتشبيه ويعمّ كل باطل. *Voyez* le tome I.er de ce recueil, note (56), pag. 325.

(76) La glose porte أوّلهم الخمسة, c'est-à-dire : *Parmi ceux-là, les cinq sont les premiers.* L'auteur de la glose veut dire que par ces mots, *ses lieutenans et ses serviteurs*, il faut entendre les ministres de la religion unitaire, en commençant par les cinq grands ministres, nommés l'*Intelligence*, l'*Ame*, la *Parole*, l'*Aile droite* et l'*Aile gauche.* L'explication de ces dénominations m'entraîneroit trop loin.

(77) Il y a ici sur le mot بنعمته un ن : c'est une glose qui signifie que ce *bienfait* est l'*humanité* ناسوت de Hakem, sous laquelle s'est cachée la divinité.

(78) Ici et un peu plus loin il y a quatre points sur le mot عبيده : ils signifient que, par *ses serviteurs*, il faut entendre les quatre ministres inférieurs à l'*Intelligence*, qui est désignée sous le nom de قآئم الزمان.

(79) J'ai dit ailleurs ce que c'étoit que le ministère de *daï* dans la secte des Fatémites. (*V.* le tome I.er de ce recueil, note (28), p. 139.) Ce mot a la même signification dans la hiérarchie des Druzes : quelquefois il comprend tous les ministres, même les cinq ministres supérieurs ; quelquefois aussi il s'applique d'une manière spéciale à un ordre de ministres inférieurs. Ici il se doit entendre, suivant la glose, *d'une classe distinguée, mais inférieure aux lettres du mot* vérité سدق, c'est-à-dire, aux 164 ministres, figurés cabalistiquement par les lettres de ce mot. Voici les termes de cette glose : رتبة عالية من دون احرف السدق. Je crois que, par العرفآء et الانصار, il faut entendre des prévôts et des huissiers, ou autres officiers ministériels.

(80) Une glose explique مرتّجة par مغلقة.

(81) Ces deux mots ont une acception particulière dans le langage des Druzes, et désignent ici cette secte par opposition à l'islamisme.

(82) Je suis porté à croire qu'au lieu de وخرجت من تحتِ ضرورةٍ, il faut lire : وخرجت من تحته ضرورةً *et qu'elle le quitte par nécessité.*

On dit d'une femme, كانت تحته *elle étoit sous lui*, c'est-à-dire, elle étoit sous sa puissance, comme son épouse.

(83) Le mot رحل signifie ici, suivant la glose, l'*habitation du mari, et tout le mobilier qui en dépend*, مسكن الرجل وما يتبعه من الاثاث. Cette signification du mot رحل se trouve aussi dans Hariri. *Voyez* séance XL, pag. 449 de mon édition.

Cependant Hariri, dans l'ouvrage intitulé درّة الغوّاص فى اوهام الخواصّ (manuscrit de ma collection particulière, fol. 31 *verso*), désapprouve cet usage du mot رحل. Voici comment il s'exprime.

« Pour dire qu'un homme a emporté *ses meubles et ses effets*, on se
» sert du mot *rahl ;* mais en s'exprimant ainsi, on emploie ce mot d'une
» manière qui n'est pas admise dans le langage des Arabes Bédouins,
» et qui s'éloigne de l'usage qu'ils en font : car il n'y a aucune espèce de
» meuble ou d'ustensile qui porte ce nom, si ce n'est le bât des
» chameaux ; et quand on emploie le mot *rahl* en parlant d'un homme,
» cela veut dire *son domicile*. La preuve en est dans ce mot du prophète,
» rapporté dans les traditions : *Faites la prière dans les* MAISONS
» (*rihal :* c'est le pluriel de *rahl*), *quand vos* SOULIERS (*niâl*) *seront*
» *mouillés*, c'est-à-dire *quand il pleuvra*. Il y a des personnes qui
» prétendent que le mot *niâl*, en cet endroit, est le pluriel de *naal*,
» signifiant *une terre dure*. Les Arabes disent proverbialement, d'un
» homme qui réside dans une terre abondante en herbages, et qui a
» pour domicile un lieu fertile, *qu'il a un* NAAL *vert*. On trouve
» parmi les vers gnomiques d'Ebn-alsikkit, ceux-ci :

» *Vous les trouverez, tandis qu'ils sont dans une contrée couverte de verdure*
» (mot à mot, *tandis qu'ils sont verts de* NAAL), *tels que si une*
» *année stérile eût déployé au milieu d'eux ses ailes. Quand même un ruisseau*
» *de lait auroit inondé leur vallée, leur hôte ne doit pas se flatter*
» *d'en obtenir d'eux une gorgée, pour apaiser tant soit peu sa soif.* Le
» poëte veut dire que, quand même la terre qu'ils habitent auroit été
» si féconde qu'il y coulât un fleuve de lait, ils n'en donneroient
» pas une gorgée à leurs hôtes. Le mot *tagmir* signifie *boire tant*
» *soit peu :* il vient de *gomar*, qui signifie *une coupe très-petite.* »

ويقولون نقل فلان رحله اشارة الى اثاثه وآلاته وهو وهم ينافى الصواب
ويباين المقصود به فى لغة الاعراب اذ ليس فى اجناس الآلات ما

يسمّونه رحلا الا سرج البعير وانما رحل الرجل منزله بدليل قوله عليه السلام اذا ابتلّت النعال فالصلوة فى الرحال اى صلّوا فى منازلكم عند ابتلال احذيتكم من المطر وقيل ان النعال هاهنا جمع نعل وهو ما صلب من الارض ومن كلام العرب للعشب الربع وللخصب الرحل هو اخضر النعل وممّا انشده ابن السكّيت فى ابيات معانيه

تلقاهُمُ وهُمُ خُضْرُ النِّعالِ كَأَنّ قد نَشَّرَتْ كَنَفَيْها فيهِمُ الضُّبُع
لو صاب وادِيَهُمْ رِسْل فأترعه ما كان للضيف فى تغميره طَمَع

اراد انهم لو اخصبت ارضهم حتى سال واديهم لبنا ما سقوا الضيف مذقة منه والتغمير اقلّ الشرب واشتقاقه من الغُمَر وهو اصغر الاقداح

Les vers cités ici par Hariri sont du mètre nommé بسيط, dont chaque hémistiche se compose de quatre pieds qui sont alternativement des مستفعلن et des فاعلن ou فَعِلن. La mesure est donc :

– – ⏑ – | – ⏑ – | – – ⏑ – | ⏑ ⏑ – || – – ⏑ – | – ⏑ – | – – ⏑ – | ⏑ ⏑ –

(84) J'ai parlé ailleurs d'Abd-alrahim, fils d'Élyas, que Hakem avoit désigné pour son successeur, et même, en quelque sorte, associé à l'empire. (*V.* le tom. I.er de ce recueil, note (84), p. 198, et note (90), pag. 204.) C'est pour cela qu'il est nommé ici ولى عهد المسلمين خليفة امير المومنين. Mais il paroît, par les livres des Druzes, qu'il y avoit un autre personnage qui portoit le titre de ولى عهد المومنين *Successeur désigné à l'empire des Croyans*, et dont les droits se bornoient apparemment à une autorité purement spirituelle sur les sectateurs de la doctrine allégorique, suivant la distinction que j'ai indiquée ci-devant, des mots اسلام *islamisme* et ايمان *foi*, distinction qui s'applique aussi aux mots مسلمون *Musulmans* et مومنون *Croyans*. C'est pour cela que Hamza restreint ici l'expression

ولي عهد, en ajoutant: عهد المسلمين : c'est comme s'il disoit: *successeur désigné à l'empire*, je veux dire, *à l'empire des Musulmans.*

(85) Alcor. sur. 112, v. 3 et 4.

(86) Tout ceci est cabalistique. Toutes les lettres de la formule *Au nom de Dieu &c.* ont une signification allégorique, et chacune d'elles désigne quelqu'un des ministres de la religion unitaire. Tous les mots dont on se sert pour désigner *Dieu*, comme الله *Dieu*, القديم l'*Ancien*, الازل l'*Éternel*, *&c.* ne conviennent, dans la vérité, qu'à quelqu'un des ministres de la religion unitaire. Ici, suivant la glose, ces mots, *Vous êtes la première lettre*, signifient, *Vous êtes le premier entre ceux à qui a été appliqué la nom* ALLAH ; *ce qui se trouve dans ce passage où il est dit, Dieu a témoigné, &c.* يعنى اوّل من وقع عليه اسم الله وهو قوله شهد الله Ceci a rapport à un passage de l'Alcoran (sur. 3, v. 16), où ces mots se rencontrent, et qui est expliqué allégoriquement dans un écrit de Hamza. Je suis obligé de me borner à cette simple indication.

(87) Par *les périodes*, on entend le temps auquel ont été en vigueur les autres religions, ادوار الشرآئع, comme le dit la glose. Le *soleil des soleils* et la *lune des lunes*, c'est l'*Intelligence* ou le premier ministre, Hamza, supérieur aux quatre autres ministres, l'*Ame*, la *Parole* et les *deux Ailes*. C'est ce que la glose indique, en mettant sur les mots شمس et قمر le monogramme عق qui veut dire العقل l'*Intelligence*, et en plaçant quatre points sur les mots شموس et اقمار : ces points indiquent les quatre autres ministres. Quant aux *périodes révolues*, ce sont, comme je l'ai dit, les différentes religions qui se sont succédées sur la terre, et le temps pendant lequel chacune d'elles a exercé son empire sur les hommes. Elles sont au nombre de sept; et les sept législateurs nommés *Natek* ناطق, sont: Adam, Noë, Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed, fils d'Abd-allah, et enfin Mohammed, fils d'Ismaïl, le fondateur de la secte des Ismaéliens, ou de la *doctrine allégorique* باطن, d'où les Ismaéliens ont pris le nom de *Baténiens*, ou bien Saïd, fils d'Ahmed, auteur de la famille et de la puissance des Fatémites : car les auteurs druzes varient par rapport au dernier Natek.

Le nombre de *sept* jouoit un grand rôle dans le système des Ismaéliens, et les écrivains druzes ont souvent imité en cela l'enseignement de cette secte. Dans un écrit dont l'auteur n'est pas nommé, mais qui se trouve dans le recueil des Druzes, on lit le passage suivant: « N. S. » Moëzz a dit: *Je suis le septième des deux septénaires [* ou *semaines]: » je suis celui qui connoît les deux inaugurations: après moi il n'y a plus » de septénaire :*

انا سابع الاسبوعين الواقف على البيعتين ولا اسبوع بعدى

» Par les *deux septénaires*, il entend les deux lois, la loi extérieure » et la loi intérieure » (le mahométisme littéral et la doctrine allégorique); « car la religion du Mahdi, Saïd, fils d'Ahmed, est la sep» tième des religions extérieures, et celle de son Asas اساس » (ou premier ministre), « Kaddah Tawili, est la septième des religions in» térieures. Ces mots, *je suis celui qui connoît les deux inaugurations*, » signifient qu'il a été présent et qu'il a vu l'inauguration du Natek » et celle de l'Asas » (c'est-à-dire de Mahomet et d'Ali: اساس ou سوس est un mot emprunté de la doctrine des Ismaéliens). « Enfin ces » paroles, *après moi il n'y a plus de septénaire*, signifient, il n'y aura » plus de loi qui s'établisse après moi. Par-là il indiquoit la manifes» tation de la pure doctrine unitaire, c'est-à-dire, de la doctrine de » l'unité de N. S. Hakem, dont le nom soit glorifié! .... Toutes » choses, lorsqu'elles ont atteint le nombre septénaire, sont à » leur fin, et il est nécessaire qu'elles éprouvent un changement, » et qu'une autre chose leur succède: tels sont les sept jours [de » la semaine]; lorsque leur nombre est arrivé au dernier de ces jours, » il se fait un changement, on revient au premier: cela indique que » quand les choses qui forment des septénaires sont parvenues à leur » terme, une autre leur succède. De même il y a sept cieux, sept » terres, sept climats: la longueur de l'homme est de sept palmes, » et sa largeur, pareillement, de sept palmes; la palme réunie à ses » doigts, forme le nombre de sept: il y a à son visage sept ouver» tures. De même encore on compte sept Nateks, sept Asas, et » entre chaque Natek et le Natek suivant, sept imams. Il y a une » infinité d'autres choses de ce genre, dont cet écrit ne comporte » pas le détail..... N. S., avant sa disparition, a porté publique» ment des habits noirs pendant sept ans; il a laissé croître ses cheveux » pendant sept ans; il a obligé les femmes à demeurer enfermées » pendant sept ans; il s'est servi d'un âne pour monture pendant

» sept ans. Tout cela avoit pour but de figurer l'état où nous sommes » aujourd'hui [depuis sa disparition]. Il n'a rien changé aux choses » auxquelles nous étions habitués, par miséricorde, et par un effet » de sa bonté pour nous; parce qu'il savoit que nous comprenons » difficilement ce qui n'est pas conforme à nos habitudes. Il a porté » des vêtemens noirs pour figurer sa disparition, et nous indiquer que » ses fidèles et ses serviteurs seroient, durant sept années après sa disparition, dans les ténèbres et l'épreuve. Il a laissé croître ses cheveux » pour figurer que l'imam se cacheroit; car, parmi eux » (c'est-à-dire parmi les Musulmans), « l'imam tient le même rang que la tête dans » l'homme: nous sommes donc instruits par cet emblème que l'imam » demeurera caché pendant sept ans. Il a renfermé les femmes pour figurer le silence des ministres, et c'est pour cela que les quatre femmes » (ce sont quatre des principaux ministres de la religion unitaire) « sont » nommées *les femmes de l'imam* حرم الامام. Tout ce qu'il nous » a ainsi figuré sous des emblèmes, nous l'avons éprouvé. »

Je ne m'arrêterai pas sur tout ce qu'il y a d'intéressant dans ce passage, que je n'ai cité que pour montrer l'importance du nombre *sept* dans la doctrine des Ismaéliens. Mais puisque j'ai parlé des sept cieux et des sept terres, j'observerai qu'il est aussi question dans l'Alcoran de sept mers. « Si tous les arbres de la terre étoient autant » de plumes, et que Dieu ajoutât à la mer sept autres mers d'encre, » cela ne suffiroit pas pour écrire toutes les paroles de Dieu. » *Voyez* sur. 31, v. 26, édition de Hinckelmann.

Ce passage de l'Alcoran a sans doute fourni à Ahmed, fils d'Arabschah, une idée bizarre qui n'a point été bien comprise par Vattier ni par M. Manger: le texte même est fautif, tant dans l'édition de Golius que dans celle de M. Manger; il se trouve dans la première, pag. 115, et dans la seconde, tom. I, pag. 394. Voici comment on le lit dans le manuscrit arabe, n.° 909, de la bibliothèque du Roi, qui, si l'on doit en croire une note qu'on lit sur le dernier feuillet, a été relu, depuis le commencement jusqu'à la fin, par l'auteur lui-même:

وثار الغبار وقام القتام وخاض بحار الدمآء كل خاص وعام
...ولا زالت سلاهب المنايا تجول وتجوب وصراغم السرايا تصوب
وتصول ونقع السنابك الى الجوّ راقيا ونجيع السوافك على الدوّ

جاريا حتى غدت الارضون ستّا والسموات كالبحار ثمانيا

C'est-à-dire : « La poussière s'éleva, la poudre remplit l'air : tous, » grands et petits, flottèrent dans des mers de sang.... ; les coursiers » de la mort couroient çà et là, sans s'arrêter ; les lions des escadrons » ennemis se précipitoient avec impétuosité et sans ménagement ; la » poussière que faisoient voler les pieds des chevaux, ne cessa de s'élever » dans l'air, et le sang que faisoient couler les sabres, de courir dans » la plaine ; si bien qu'enfin les terres ne furent plus qu'au nombre de » six ; et les cieux, comme les mers, furent au nombre de huit. » L'auteur veut dire que, des sept terres, une toute entière s'éleva en poussière dans l'atmosphère, et forma ainsi un huitième ciel, et que le sang répandu forma une huitième mer.

J'ai trouvé une autre autorité qui prouve que les Musulmans ont adopté l'opinion qui fixe à sept le nombre des mers, comme celui des terres et des cieux. C'est un passage d'un recueil de morceaux très-obscurs, relatifs à la doctrine des Nosaïriens. M. Niebuhr, qui s'étoit procuré ce recueil et qui en a donné un extrait dans le tome II de son Voyage en Arabie (pag. 358 et suiv.), a fait présent du manuscrit à la bibliothèque de l'université de Kiel ; mais comme il a bien voulu me le prêter, j'en ai pris une copie, et je me propose de le joindre à mon travail sur les Druzes. Feu M. Tychsen de Rostock en a donné quelques textes dans le recueil qu'il a publié sous le titre de *Elementale Arabicum*, pag. 50 à 55. Dans le manuscrit de M. Niebuhr, j'ai observé ce passage :

هما خليجين قايمين غير مسطوحين في وسط افريدوس وهو البحر المحيط السابع الذى لا يجرى فيه الفلك وان اطراف الارض ملتفّة فيه كالتفاف الثوب المعصور

» Ce sont deux canaux placés dans une position verticale et non » horizontale, dans le milieu d'Afridous : Afridous est la septième » mer environnante dans laquelle les vaisseaux ne naviguent point ; car, » dans cette mer, les extrémités de la terre se rejoignent et se replient » l'une sur l'autre, comme une étoffe mise sous la presse. » Je ne prétends pas expliquer ce passage très-obscur, dans lequel *Afridous* افريدوس n'est peut-être qu'une faute pour اوقينوس *Oceanus* ;

je le cite seulement, parce qu'il suppose une opinion reçue qui admet sept mers autour de la terre.

Les sept mers dont il est ici question, ne doivent pas s'entendre des sept mers particulières, comme la Méditerranée, la mer des Indes, la mer Caspienne, &c; mais des sept océans, ou mers, qui environnent tout le globe; s'il en étoit autrement, les écrivains musulmans n'auroient pas manqué de diviser toutes les mers en sept, pour se conformer au passage de l'Alcoran que j'ai cité: c'est ce qu'ils ne font pas. Masoudi, par exemple, ne compte que cinq mers, l'Océan, la mer de Habesch, la mer Méditerranée, le Pont-Euxin et la mer Caspienne; et il distingue très-précisément l'Océan de la Grande mer, c'est-à-dire, de celle qui est supposée environner toute la terre.

On trouve cette même fable des sept cieux et des sept terres dans la mythologie indienne, ainsi que l'atteste Baldæus, cité, d'après la traduction allemande de son ouvrage (*Abgætterey der Ost-Indischen Heyden*), par M. Anquetil du Perron, dans ses notes sur l'Oupnék'hat. Suivant cet auteur, lorsque *Ixoretta*, ou la divinité, après s'être réduite à la petitesse d'une goutte de rosée, veut reproduire le monde, elle devient elle-même d'abord aussi grosse qu'un grain de sénevé; puis elle atteint la grosseur d'une perle, et enfin celle d'un œuf, dans lequel les cinq élémens prennent ensuite naissance. Cet œuf a sept coques ou enveloppes, l'une sur l'autre, semblables à des pellicules d'ognon. De cet œuf naissent le feu et l'air: le feu s'élève en haut, l'air prend une direction contraire: par ce moyen, l'œuf crève et se divise en deux parties; la partie supérieure forme le ciel, et la partie inférieure la terre. Comme cet œuf a sept coques, quand il vient à être ouvert, il se trouve quatorze demi-coques; sept supérieures, qui forment les sept cieux, et sept inférieures, qui deviennent les sept terres. (*Oupnek'hat, id est, Secretum tegendum*, tom. I.^{er}, pag. 646 et 647.) On pourroit croire que les sept coques ou enveloppes sont une addition postérieure au mythe primitif de l'œuf, principe de l'univers: et, en effet, il n'est fait aucune mention de cette circonstance, ni dans le texte de l'Oupnék'hat auquel se rapporte cette note (*Oupnék'hat*, tom. I.^{er}, pag. 27), ni dans celui du Mahabarat, cité par le savant traducteur dans ses notes (pag. 457), et qu'on ne sera pas fâché de trouver ici.

بعد از آن یك بیضهء زرین خلق می کند واز او برمهارا پیدا

مى كرداند كه او پيدا كنندهء اقسام خلآئق است وكيفيت
پيدايش برمها بر اين نهج است كه مدّت يك سال او در
ميان بيضهء مذكور ماند وچون كلان مى شود بيضه را شكسته
بيرون مى آيد واز نيم بيضه زمين را خلق مى كند واز آن
نصف آسمانرا ودر ميان آنها هوارا پيدا مى سازد

(J'ai remis ce texte en caractères persans, d'après la citation de M. Anquetil.) Mais il est fait mention ailleurs des sept étages du ciel, et des sept étages de la terre, dans l'Oupnék'hat; et, ce qui est encore plus remarquable, on y trouve aussi *sept mers environnantes.* Voy. *Oupnék'hat,* tom. I.er, p. 307 et 384. *Voyez* aussi Abraham Roger, *Théâtre de l'idolâtrie,* pag. 352; Dellon, *Voyage,* tom. III, pag. 67, &c.

Je ne puis omettre ici un passage de l'*Ayin acbéri,* qui se trouve dans la traduction anglaise, tom. III, pag. 27 de l'édition de Calcutta, et tom. II, page 310 de l'édition in-8.° donnée à Londres. Je le donnerai d'après le manuscrit qui a appartenu à M. Anquetil du Perron, et qui fait partie aujourd'hui de ma collection.

» Suivant les philosophes indiens, la totalité du globe terrestre » comprend sept îles et sept mers environnantes.

» La première île se nomme جمّوديپ *Djammoudip :* elle est entourée par la mer salée; c'est la demeure des hommes et de la plupart des animaux.... *Le milieu de la terre est une montagne d'or » en forme d'essieu. La portion de cette montagne qui, relativement » à Djammoudip, est au-dessus de la terre, se nomme* Soumer. *Sa » hauteur est de quatre-vingt-quatre mille djoudjens. Ils croient que » le sommet et les contours de cette montagne forment les différens » étages du paradis. Ils lui donnent une pareille dimension au-dessous » de la terre, et nomment cette partie inférieure* Badhwanal. »

وميان جاى زمين كوهى است از طلا بمحور اسا آنچه نسبت
جمّوديپ بروى زمين است سمير نامند بضمّ سين وكسر مجهول
ميم وسكون ياى تحتانى ورا به بلندى هشتاد وچهار هزار جوجن

ومراتب بهشت بر قرار وبیرامن آن اعتقاد کنند وهمان قدر بزیر انکارند وآنرا بذوانل کویند بفتح با وسکون ذال هندی وواو والف وفتح نون وسکون لام

» La seconde île est nommée شاكْدِيپ *Schacdip :* d'un côté elle » est environnée par la moitié de *la mer salée* دریای شور. Après cette » île vient *une mer de lait* دریای شیر.

» La troisième se nomme شالْمَلِدیپ *Schalmalidip* ; elle est suivie » d'*une mer de lait caillé* دریای ماست.

» La quatrième se nomme كُشَدِيپ *Guschadip ;* elle est suivie » d'*une mer d'huile jaune* دریای روغن زرد.

» La cinquième île se nomme کَرَوْنْچَهْ دیپ *Carauntchah-dip ;* au-delà de cette cinquième île est *une mer de sirop de canne à sucre* دریای شیره نَیْشکر.

» La sixième se nomme كُومِيدَكَديپ *Goumidacdip ,* et au-delà est *une mer de vin* دریای باده.

» La septième se nomme پُهْكَرْديپ *Pahcardip ,* et est suivie d'*une mer d'eau douce* دریای آب شیرین. »

On peut voir à ce sujet le P. Paulin de Saint-Barthélemy, *Viaggio alle Indie orientali ,* pag. 310.

Le mot بيعة *inauguration ,* qui se trouve dans les mêmes paroles d'un écrit de Moëzz où il est question des *deux septénaires ,* signifie proprement *l'action de vendre.* Voici ce que je lis, à ce sujet, dans les Prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun.

اعلم ان البيعة هى العهد على الطاعة كان المبايع يعاهد اميره على انه يسلم له النظر في امر نفسه وامور المسلمين لا ينازعه في شيء من ذلك ويطيعه فيما يكلّفه من الامر على المنشط والمكره وكانوا اذا بايعوا الامير وعقدوا عهده جعلوا يدهم في يده

توكيدا للعهد فاشبه ذلك فعل البايع والمشترى فسمّى بيعة مصدر باع وصارت البيعة وكان مصافحة بالايدى هذا مدلولها فى عرف اللغة ومعهود الشرع وهو المراد فى الحديث فى بيعة النبى صلى الله عليه وسلم ليلة العقبة وعند الشجرة وحيث ما ورد هذا اللفظ ومنه بيعة الخلفآء ومنه ايمان البيعة لان الخلفآء كانوا يستحلفون على هذا العهد ويستوعبون الايمان كلها لذلك فسمّى هذا الاستيعاب ايمان البيعة وكان الاكراه فيها اغلب ولهذا لما افتى مالك رضى الله عنه بسقوط يمين المكره انكرها الولاة عليه وراوها قادحة فى ايمان البيعة ووقع ما وقع من محنة الامام رضى الله عنه واما البيعة المشهودة لهذا العهد فهى تحيّة الملوك الكسروية من تقبيل الارض او اليد او الرجل او الذيل اطلق عليها اسم البيعة التى هى العهد على الطاعة مجازا لما كان هذا الخضوع فى التحيّة والتزام الآداب من لوازم الطاعة وتوابعها وغلب فيه حتى صار حقيقة عرفية استغنى بها عن مصافحة ايدى الناس التى هى الحقيقة فى الاصل لما فى المصافحة لكل احد من التنزّل والابتذال المنافيين للرياسة وصون المنصب الملوكى الا فى الاقلّ ممن يقصد التواضع من الملوك فياخذ به نفسه مع خواصّه ومشاهير اهل الدين من رعيته

« Sachez que le mot بيعة *bia* signifie proprement *la promesse d'obéissance.* Celui qui faisoit cette cérémonie, prenoit, envers son prince, » l'engagement de lui abandonner la direction de tout ce qui pouvoit » le concerner en particulier, ou concerner les Musulmans, de ne » s'opposer à lui en rien de tout cela, et de lui obéir en tout ce » qu'il lui ordonneroit, soit que cela fût agréable ou désagréable. » Lorsque l'on prêtoit l'hommage à l'émir, et qu'on le reconnoissoit

» pour souverain, celui qui s'acquittoit de ce devoir mettoit sa main » dans celle de l'émir, pour confirmer l'engagement qu'il contractoit. » Cette formalité ressembloit à ce qui s'observoit entre le vendeur » et l'acheteur : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *bia*, qui » est le nom abstrait du verbe *baa* [vendre]: ainsi le mot *bia* signifie » *mettre les mains dans celles de la partie avec laquelle on contracte.* » C'est là sa signification dans le langage commun, et son sens légal. » C'est aussi ce que l'on entend par le mot *bia* dans les traditions » où il est question du serment prêté au prophète, soit dans la nuit » nommée *la nuit d'Akaba*, soit sous l'arbre » (*voyez* Abou'lféda, *Annal. Moslem.* tom. Ier, pag. 53, 61 et 125; et *de vitâ et rebus gestis Mohammed.* pag. 40, 42 et 86; Gagnier, *Vie de Mahomet*, liv. II, chap. 15 et 16, et liv. V, chap. 2), « et par-tout ailleurs où » ce mot se rencontre. C'est de là aussi que vient le mot *bia*, pour » signifier l'inauguration des khalifes, et que viennent les *sermens* » *de* bia [c'est-à-dire, *sermens de foi et hommage*]; car les khalifes » exigeoient que cette promesse fût accompagnée du serment, et » ils usoient, pour cela, d'expressions qui réunissoient toutes les formules de serment. Le plus souvent on prêtoit ces sermens à » contre-cœur et par nécessité. C'est là ce qui fut cause que quand » l'imam Malec eut porté une décision juridique qui déclaroit nul » tout serment fait avec répugnance et non de plein gré, les officiers » du khalife désapprouvèrent sa décision, et la regardèrent comme » une atteinte portée aux sermens de foi et hommage; et de là vinrent » les tracasseries que cet imam éprouva. De nos jours, ce qu'on entend » par le mot *bia*, c'est la cérémonie qui consiste à saluer les rois » à la manière des Cosroës, en baisant la terre, ou la main, ou » le pied, ou le bas de la robe. Le nom de *bia*, qui signifie proprement *la promesse d'obéissance*, est donné à cette cérémonie par » métaphore, parce que se soumettre à cette forme de salutation et » se conformer à ces usages, c'est une partie des devoirs qu'exige » l'obéissance, et c'en est une suite et un accessoire; cela est devenu » aujourd'hui le sens propre du mot *bia*, dans le langage ordinaire : on » a pris l'habitude de se contenter de cette formalité, et l'on a abandonné » la cérémonie de mettre les mains dans celles de l'émir, qui étoit » primitivement la véritable signification de ce mot. On a adopté » cet usage, parce qu'il sembloit y avoir quelque chose d'avilissant, » et une familiarité contraire à la majesté souveraine et à la dignité

» royale, dans la pratique d'appliquer la main sur celles de toute » sorte de personnes sans distinction. Quelques souverains, en petit » nombre, voulant faire un acte d'humilité, se sont néanmoins assujettis à cette pratique primitive avec leurs plus intimes serviteurs, » et ceux d'entre leurs sujets qui étoient les plus distingués par leur » piété et leur vie religieuse. »

On pourroit penser, en comparant ce passage avec les paroles de Moëzz, rapportées par l'auteur druze que j'ai cité, que le mot بيعتين, dans ces paroles de Moëzz, ne signifie pas *l'inauguration de Mahomet et celle d'Ali*, comme le veut cet écrivain, mais *les deux prestations de foi et hommage faites à Mahomet par ses premiers disciples, au lieu nommé* Akaba : et cela n'auroit rien d'étonnant ; car les écrivains druzes sont dans l'usage, en allégorisant les citations de l'Évangile, de l'Alcoran et des Conférences de la sagesse, ou écrits de la secte des Ismaéliens, de les détourner à un sens forcé et contraire à leur véritable signification.

Ce qui est dit dans le passage cité d'Ebn-Khaldoun, relativement à la manière de prêter le serment de fidélité, est conforme à ce qu'on lit dans l'Alcoran (sur. 48, v. 10) : « Certes, ceux qui te prêtent » le serment de fidélité, le prêtent à Dieu même ; *la main de Dieu » est sur leurs mains.* »

(88) La glose explique ce mot, *le temps où nous sommes*, par الكشف, c'est-à-dire, *la manifestation à découvert*. En général الكشف signifie l'époque où l'on fera une profession publique de la doctrine unitaire.

(89) Je pense qu'au lieu de إذ il faut lire إذَا ou إذَنْ, et j'ai traduit conformément à cette conjecture.

(90) Alcor. sur. 22, v. 11.

(91) Alcor. sur. 5, v. 93. Dans ce passage on lit انّما على رسولنا البلاغ المبين, ce qui est la même chose, en termes un peu différens.

(92) Il y a ici un jeu de mots entre ابليس *Iblis*, qui n'est qu'une altération du mot grec διάϐολος, et le mot arabe ابلاس *iblas* (*désespoir*). J'avois d'abord traduit mal-à-propos l'*Iblis des Iblis :* mais le pluriel de ابليس est ابالسة, et n'est pas ابلاس.

(93) On lit ici cetre glose وقت البار, c'est-à-dire : *lors de la manifestation de la divinité sous le nom de* BAR. *Voyez* ci-devant, note (72), pag. 246.

(94) Au mot ابليس la glose dit : باصمار حرف الندآء معناه يا ابليس, c'est-à-dire, *la particule vocative* ô *étant sous-entendue, c'est comme s'il y avoit* ô Iblis.

(95) C'est Aziz-billah, père de Hakem, dont Khomar prétendoit être le frère. On voit par la formule qui suit le nom d'Aziz, que Hamza en parle comme de Hakem. *Voy.* ci-devant p. 234, note (6).

(96) Les adorateurs de Hakem changeoient son nom *Hakem-biamr-allah*, c'est-à-dire, qui exerce l'autorité souveraine par le commandement de Dieu, en celui de *Hakem-bidhatihi*, c'est-à-dire, qui est souverain par son essence.

(97) C'est-à-dire, *avec toutes tes forces et toutes tes séductions.* C'est une phrase de l'Alcoran, sur. 17, v. 66.

(98) On lit ici cette glose : السفر لعلّ غيبة المقام والامام وقيل قبل سفره مع رسل الامام الى القاهرة, c'est-à-dire, *Le mot* voyage *signifie peut-être ici, la disparition de la personne sainte [le Makam] de Hakem et celle de l'imam.* Suivant d'autres, cela veut dire, *avant que tu viennes au Caire avec les envoyés de l'imam.*

(99) C'est-à-dire, suivant la glose, *avec Moktana et ceux qui l'accompagnoient,* المقتنا ومن معه. Moktana ou Boha-eddin, le cinquième ministre, ou l'*Aile gauche,* est auteur d'un grand nombre de traités du recueil des Druzes. *Voyez* plus bas, note (116).

(100) C'est-à-dire, القاهره *au Caire*, selon la glose.

(101) La glose dit : انه ابن عمه c'est-à-dire, *en se donnant pour le cousin paternel de Hakem.*

(102) Suivant la glose, cela veut dire: *en se nommant son frère* انه اخوه.

(103) La glose dit : من الدعوة, c'est-à-dire, *Sors du ministère de daï,* ou même, *Sors de la secte des unitaires.* Ce sont les paroles qui, dans d'autres passages, sont adressées à un ministre infidèle, que son orgueil a fait chasser du ministère, et cette punition est comparée à celle d'Adam banni du paradis. C'est sans doute à cela que Hamza fait allusion ; car ces mots اخرج منها sont empruntés de l'Alcoran, sur. 38, v. 78. Dans l'édition de Marracci, le mot منها est omis ; mais c'est une faute d'impression. Il faut observer que, dans le texte de l'Alcoran, le pronom affixe ها est, comme ici, sans antécédent

auquel il se rapporte. Beïdhawi l'explique ainsi : من الجنّة او من السمآء او من صورة الملائكة c'est-à-dire, *[sors] du Paradis, ou du ciel, ou de la figure angélique.* Je ferai ici une observation importante.

Il n'est point rare que les Arabes, sur-tout dans la poésie, emploient des pronoms qui semblent n'avoir aucun antécédent auquel ils se rapportent. C'est au lecteur à deviner, par le genre et le nombre du pronom et par la suite du discours, quelle est l'idée dont le poëte étoit occupé, et qui étoit comme présente à ses yeux, en sorte qu'il ne l'a exprimée que par un pronom, comme s'il en avoit déjà parlé. C'est ce qui a lieu dans le passage de l'Alcoran dont il vient d'être question. L'Alcoran dit de même ailleurs (sur. 50, v. 33), ادخلوها بسلام, ce que Hariri a emprunté dans sa XV.ᵉ séance (pag. 142 de mon édition). Moténabbi, en deux endroits des poëmes qu'on trouvera dans ce recueil, emploie de même des pronoms qui ont pour antécédent le mot خيل, qui n'a point été exprimé. Lébid, dans sa Moallaka, a usé d'une semblable ellipse en disant:

فعلوتُ مرتَقَبًا على ذى هَبْوة   حِرْجٍ الى أعلامِهِنّ قتامُها

« Je suis monté sur un lieu propre à observer, sur une colline » poudreuse, étroite, dont la poussière touche presque *leurs étendards.* » Le pronom, dans اعلامهن *leurs étendards,* n'a point d'antécédent. Le poëte a voulu dire *les étendards des cohortes ou des tribus ennemies.* L'affixe est donc pour قبائل الاعدآء ou un autre mot de la même signification. *Voyez* Calila et Dimna, pag. 309.

Il est pourtant des occasions où ce genre d'ellipse jette de l'obscurité dans le discours. Cela a lieu sur-tout dans des expressions proverbiales dont l'origine n'est pas bien connue. J'en donnerai pour exemple une locution de ce genre que j'ai citée dans mon commentaire des Séances de Hariri (séance XIII, pag. 127) sans l'expliquer, parce que cela m'auroit écarté de mon sujet. C'est l'expression فاها لفيك. Il y a ici, 1.° ellipse du verbe qui a pour complément direct فاها, et pour complément indirect لفيك ; 2.° ellipse du sujet du verbe ; 3.° substitution du pronom affixe féminin ها à un nom que rien n'indique. Voici ce que Meïdani dit sur ce proverbe.

فاها لفيك قال ابو عبيد اصله انه يريد جعل الله تعالى بفيك الارض كما يقال بفيك الحجر وبفيك الاثلب قال ومعناها الخيبة لك

وقال غيره فاها كناية عن الارض وفم الارض التراب لانها به تشرب الماء وكانه قال بفيه التراب ويقال الها كناية عن الداهية اى جعل الله تعالى فم الداهية ملازما لفيك ومعنى كلها لخيبة

وقال رجل من بَلْهُجَيْم يخاطب ذئبًا قصد ناقته

فقلتُ له فاها لفيك فانّها   قلوصُ آمرِئٍ قاريك ما انت حاذِرُهْ

يعنى الرمى بالنبل

» Abou-Obéïd dit : Le sens primitif de ce proverbe est : *Que Dieu*
» *te mette de la terre dans la bouche*, comme on dit : *[Puisses-tu avoir]*
» *des pierres dans la bouche*, ou *du gravier !* Cela signifie, ajoute-t-il,
» *Puisses-tu être frustré de ton espoir !* D'autres disent que le mot *sa*
» *bouche* فاها est une expression métaphorique qui remplace le nom de
» *la terre :* car la poussière est comme la bouche de la terre, puisque c'est
» par la poussière que la terre boit l'eau. C'est donc comme si l'on disoit :
» *De la poussière dans ta bouche.* Suivant une autre opinion, le mot
» ها est une métaphore qui veut dire l'*infortune*, et le sens est : *Que*
» *Dieu attache la bouche de l'infortune à ta bouche.* Tout cela signi-
» fie, *être trompé dans son espoir.* Un homme de la famille des Bel-
» hodjeïm [ou Bénou'lhodjeïm], adressant la parole à un loup qui avoit
» attaqué son chameau, a dit ce vers :

» Je lui ai dit : *Puisse sa bouche être à ta bouche ! car elle est la*
» *monture d'un homme de qui tu recevras, comme présent d'hospitalité,*
» *ce que tu crains le plus.*

» C'est-à-dire, qui te percera de ses flèches. »

(104) Sur la porte de Zowéïla, *voyez* le tome I.^{er} de ce recueil, note (21), pag. 496 et 497. Quant à *Bab-alfotouh*, c'est-à-dire, la porte de la victoire, Makrizi, dans la *Description historique et topographique de Misr et du Caire* (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 673 C 2, fol. (36), nous apprend qu'elle avoit d'abord été construite par Djauhaf, lors de la fondation du Caire, et qu'ensuite Bedr-Djémali, surnommé *Emir-aldjoyousch*, la fit reconstruire, mais dans un emplacement différent, et à quelque distance de l'ancienne dont il subsistoit encore quelques vestiges du temps de Makrizi. On peut consulter sur Bedr Djémali, M. Étienne Quatremère, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte*, tom. II, pag. 339 et suiv.

(105) *La Cause*, ou *la Cause des causes*, c'est l'*Intelligence*, ou le premier ministre, Hamza. Tous les autres ministres figurés par les lettres de la formule *Au nom de Dieu &c.* ne sont que ses attributs.

(106) *Voyez* le tome I.er de ce recueil, pag. 109 et 201.

(107) La glose dit : *en la huitième* فى الثامنة, c'est-à-dire, en l'an 408.

(108) Cette couleur étoit, je crois, celle des Fatémites ; le noir étoit celle des khalifes de la maison d'Abbas. *Voyez* le tome I.er de ce recueil, pag. 48, note (50).

Aux faits que j'ai rapportés dans cette note, relativement à la couleur qui distinguoit les princes musulmans de diverses familles et de différentes sectes, il faut ajouter une observation précieuse d'Elmacin (*Hist. sarac.* pag. 149). « En l'année 235, dit cet écrivain, » le khalife Moutéwakkel fit reconnoître pour ses successeurs à l'empire » ses fils, savoir, Mohammed Mostanser-billah ; après lui, Motazz-» billah, et après celui-ci, Ibrahim Mouayyad-billah... Il leur donna à » chacun deux drapeaux ; l'un noir, qui étoit le drapeau attaché à » la dignité impériale ; l'autre blanc, qui étoit celui des gouverneurs » de province. »

فى سنة خمس وثلاثين ومايتين عقد المتوكّل البيعة بولاية العهد
لابنه محمد المستنصر بالله ثم بعده لابنه المعتزّ بالله ثم بعده
لابنه ابرهيم المويّد بالله .... وعقد لكل واحد منهم لوآئين
احدها اسود وهو لوآء العهد والاخر ابيض وهو لوآء العمل

Ebn Khaldoun, dans ses Prolégomènes historiques que j'ai déjà cités plusieurs fois, me fournit encore un passage important sur le même sujet. Dans un chapitre où cet auteur parle des signes extérieurs de la dignité souveraine, فصل فى شارات الملك والسلطان الخاصة به, il dit :

فكثيرا ما كان العامل صاحب الثغر وقآئد الجيش يعقد له الخليفة
من العباسيين والعبيديين لوآء ويخرج الى بعثه او عمله من دار
الخليفة او داره فى موكب من اصحاب الرايات والآلة فلا تميّز بين
موكب العامل والخليفة الا بكثرة الالوية او قلّتها او بما اختصّ

به الخليفة من الالوان لرايته كالسواد فى رايات بنى العبّاس فان راياتهم كانت سودا حزنا على شهدآئهم من بنى هاشم ونعيا على بنى امية فى قتلهم ولذلك سمّوا المسوّدة ولما افترق امر الهاشميين وخرج الطالبيون على العباسيين فى كل جهة وعصر ذهبوا الى مخالفتهم فى ذلك فاتّخذوا الرايات بيضا وسمّوا المبيّضة كذلك سآئر ايّام العبيديين ومن خرج من الطالبيين فى ذلك العهد بالمشرق كالداعى بطبرستان وداعى صعدة او من دعا الى بدعة الرافضة من غيرهم كالقرامطة ولما نزع المامون عن لبس السواد وشعاره فى دولته عدل الى لون الخضرة فجعل راياته خضرا واما الاستكثار منها فلا ينتهى الى حدّ وقد كانت آلة العبيديين لما خرج العزيز نزار الى فتح الشام خمسمية من البنود وخمسمية من الابواق واما ملوك البربر بالمغرب من صنهاجة وغيرهم فلم يختصّوا بلون واحد بل وشوها بالذهب واتّخذوها من الحرير الخالص ملوّنة واستمرّوا على الاذن فيها لعمّالهم حتى اذا جاءت دولة الموحّدين ومن بعدهم من زناته فقصروا الآلة؛ من الطبول والبنود على السلطان وحظروها على سواه من عمّاله وجعلوها موكبا خاصّا يتبع اثر السلطان فى مسيره يسمّى الساقة وهم فيه بين مكثر ومقلّل باختلاف مذاهب الدول فى ذلك فمنهم من يقتصر على سبع فى العدد تبرّكا بالسبعة كما هو فى دولة الموحّدين وبنى احمر بالاندلس ومنهم من يبلغ العشرة او العشرين كما هو عند زناته وقد بلغت ايام السلطان ابى الحسن فيما ادركناه ماية من الطبول وماية من البنود ملوّنة بالحرير ومنسوجة

بالذهب ما بين كبير وصغير وياذنون للولاة والعمّال والقوّاد في اتخاذ راية واحدة صغيرة من الكتّان بيضآء وطبل صغير ايام الحرب لا يتجاوزون ذلك.

« Le plus souvent, quand quelqu'un étoit nommé gouverneur d'une
» place, ou général d'une armée, le khalife, soit parmi les Abbasides,
» soit parmi les Obéïdites [c'est-à-dire, les Fatémites, successeurs
» de Mahdi Obéïd-allah], lui nouoit un drapeau ; après quoi cet
» officier sortoit du palais du khalife, ou de sa propre maison, pour
» se rendre à la mission dont il étoit chargé, ou à son gouvernement,
» accompagné d'un cortége de gens qui portoient les drapeaux
» et les instrumens de musique. Il n'y avoit d'autre différence entre
» le cortége d'un gouverneur de province et celui du khalife lui-même,
» que pour le plus ou moins grand nombre des drapeaux, et
» pour la couleur affectée au drapeau particulier du khalife : ainsi
» le drapeau des Abbasides étoit noir, et ils avoient adopté cette
» couleur comme une marque de deuil, à cause de leurs proches, les
» descendans de Haschem, qui avoient péri martyrs de leurs opinions,
» et comme un signe propre à reprocher aux descendans d'Omayya
» le meurtre de ces Haschémites. De là vient que les Abbasides
» furent surnommés *Moswadda* [c'est-à-dire, *noirs*]. Toutes les
» fois que la puissance des Haschémites commença à décliner, et
» que les Talébites [ou descendans d'Ali, fils d'Abou-Taleb] se soulevèrent
» contre eux en quelque lieu et à quelque époque que ce
» fût, les Talébites affectèrent de se distinguer en cela des Abbasides
» par un usage tout contraire ; ils prirent des drapeaux blancs, et
» furent nommés, par cette raison, *Mobyaddha* [c'est-à-dire, *blancs*].
» Cela eut lieu tant que dura la puissance des Obéïdites, et sous
» tous les princes du sang des Talébites, qui, dans le même temps,
» se soulevèrent contre les Abbasides, dans le Levant, comme le
» daï du Tabarestan, le daï de Saada, ainsi que tous les chefs
» de la secte impie des Rafédhites, étrangers aux Talébites, comme
» les Karmates. Quand Mamoun voulut, sous son règne, supprimer
» la couleur noire et les autres signes de la souveraineté particuliers
» à sa maison, il adopta la couleur verte, et prit des drapeaux verts.
» Quant au nombre de ces drapeaux, il a été porté quelquefois à
» un excès sans mesure : les Obéïdites, du temps de l'expédition d'Aziz

» Nézar en Syrie, avoient jusqu'à cinq cents drapeaux et cinq cents » trompettes. Pour ce qui est des souverains de l'Afrique, de la nation des Berbers, comme la maison de Sanhadja et autres, ils ne » s'en tinrent jamais à une seule couleur; au contraire, ils eurent » des drapeaux ornés de broderies en or, et faits entièrement d'étoffes » de soie de diverses couleurs. Ils accordèrent toujours à leurs lieutenans l'usage de ces mêmes drapeaux, jusqu'au temps des Mowahhids [ou Almohades] et des souverains de la famille de Zénata » qui leur succédèrent. Ceux-ci restreignirent l'usage des drapeaux et » des tymbales au sultan, et les interdirent à tous ses lieutenans: ils » en firent le cortége spécial qui devoit accompagner le sultan quand » il marchoit, et qu'on désignoit sous le nom de *saka*. Le nombre en » fut plus ou moins grand, suivant les usages particuliers adoptés par » chaque dynastie: les uns se bornoient à sept, comme à un nombre qui » porte bonheur; tel étoit l'usage des Mowahhids, et de la famille des » Bénou'lahmar, en Espagne: d'autres, comme la maison de Zénata, » en portèrent le nombre jusqu'à dix, ou même vingt. Du temps du » sultan Abou'lhasan, nous avons vu nous-mêmes ce cortége composé de cent tymbales et de cent drapeaux, tant grands que petits, » en soie de différentes couleurs et en étoffes tissues d'or. Ces princes » permettoient à leurs gouverneurs, lieutenans et généraux, de faire » usage d'un petit drapeau de toile blanche, et d'une petite tymbale, » lorsqu'ils faisoient la guerre, sans qu'ils pussent avoir rien de plus. »

L'auteur ajoute encore quelque chose sur les drapeaux des Turcs, que j'omets de peur d'être trop long. Par la même raison, je ne dirai rien ici du sens propre de cette expression, *nouer le drapeau*, ni de l'origine de cet usage, qui paroît remonter à Kosaï, fils de Kélab, l'un des ancêtres de Mahomet, si même il n'est pas plus ancien; je me contenterai de renvoyer à ce que j'en ai dit dans le tome IV des *Notices et Extraits des Manuscrits de la bibl. du Roi*, pag. 551, et dans mon *Mémoire sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet*, qui fait partie du tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(109) La glose dit: اى كمة كانت تلبسها القضاة على روُوسهم c'est-à-dire: *C'est une sorte de coiffure dont les kadhis se couvroient la tête.*

Suivant les dictionnaires, كمّة signifie *un bonnet rond.*

Je rapporterai ici un passage de Soyouti sur les différens costumes des Arabes d'Égypte, et particulièrement des kadhis, qui me paroît assez curieux, quoiqu'il renferme plusieurs mots dont je ne puis déterminer au juste la signification.

ذكر عادة المملكة فى الخلع والزى

قال ابن فضل الله واما عادة القضاة والعلمآء فخلعهم من الصوف بغير طراز ولهم الطرحة واصل الصوف ان يكون ابيض وتحته اخضر واما زىّ القضاة والعلمآء فدلق متّسع بغير تفريج فتحته على كتفه وشاش كبير منه ذوابة بين الكتفين طويلة واما من دون ذلك فالفرجية الطويلة الكمّ بغير تفريج والذوابة ايضا واما زهّادهم فيقصر الذوابة ويميلها الى الكتف الايسر ومنهم من يلبس الطيلسان واما قاضى القضاة الشافعى فرسمه الطرحة وبها يمتاز ومراكبهم البغال ويعمل بدلا من الكنبوش الزنادى وهو من الجوخ بالعبا المجوبة الصدر مستدير من ورآء الكفل والبسة الخطبآء دلق مدوّر اسود للشعار العباسى وشاش اسود وطرحة سودآء واما زىّ الامرآء والجند فتقدّم عند ذكر السلطان واما خلعهم وخلع الوزرآء ونحوهم فاسقطتها من كلام ابن فضل الله لانها ما بين حرير وذهب وذلك محرّم شرعا وقد التزمت إن لا اذكر فى هذا الكتاب شيا اسال عنه فى الآخرة ان شآء الله تعالى

Des usages de ce royaume, relativement aux khilas [ou caftans] et au costume.

« Ebn Fadhl-allah dit: Pour ce qui concerne les kadhis et les docteurs, leurs khilas sont de laine, sans broderie, et ils ont aussi le *tarha :* ces vêtemens de laine sont de couleur blanche, et le dessous est vert.

» Le costume des kadhis et des docteurs consiste en une soutane

» ample, qui n'est point fendue, et dont l'ouverture est sur l'épaule, » et un grand *schasch* » [c'est la pièce de mousseline que l'on tourne autour de la tête], « dont un long bout pend entre les deux épaules. » Ceux d'un rang inférieur portent une robe à longues manches, qui » n'est point fendue, et ont pareillement le bout du schasch pen- » dant. Les personnes qui font profession d'une piété plus austère, » tiennent ce bout du schasch plus court, et l'inclinent vers l'épaule » gauche : quelques-uns portent le *taïlésan*. Le kadhi'lkodhat de la » secte des Schaféites, au lieu de la soutane, porte le *tarha*, et c'est » là son costume distinctif. Les kadhis se servent de mulets pour » montures ; au lieu de la housse, ils se servent d'un *zénadi*, pièce » qui est de drap. Ils portent un *aba* (ou surtout) fendu sur la poitrine » et qui tourne derrière le dos. Les khatibs [ou prédicateurs des » mosquées] portent une soutane ronde, noire, couleur propre à la » dynastie des Abbasides, un schasch noir, et un *tarha* de la même » couleur. Quant au costume des émirs et des gens de guerre, j'en » ai parlé précédemment en traitant du sultan. Pour leurs khilas et » celles des vizirs et autres personnes de ce rang, j'ai supprimé ce » qu'en dit Ebn-Fadhl-allah, parce qu'elles sont de soie et d'or, ce » qui est contraire à la loi, et que je me suis fait un devoir de ne » rien insérer dans cet ouvrage, dont j'aie à rendre compte à Dieu » au jour du jugement. »

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 652 et n.° 791, *f. 387 verso.*

Soyouti fait une observation pareille dans un autre endroit :

ومن عادته اذا ركب يوم العيدين ويوم دخول المدينة يركب
وعلى راسه العصائب السلطانية وهي صفر مطرّزة بذهب بالقابه واسمه
وترفع المظلّة على راسه وهي قبّة مغشّاة باطليس اصفر مزركش عليها
طآئر من فضة مذهبة يحملها بعض امرآء المئين الاكابر وهو راكب
فرسه الى جانبه وامامه الطبردارية مشاة بايديهم الاطبار قلت
العصائب المذكورة حرام وقد بطلت الان ولله الحمد

» L'usage du sultan, quand il sort à cheval pour la pompe solen- » nelle des deux fêtes [ou baïrams], ou qu'il fait son entrée dans la » ville, est d'avoir sur la tête les turbans royaux, qui sont jaunes, et » sur lesquels sont brodés en or ses noms et surnoms. On lui porte au-

» dessus de la tête le parasol, qui est fait en forme de voûte et couvert » d'étoffe de soie jaune brochée d'or, et au haut duquel est un oiseau » d'argent doré : ce parasol est porté par un des émirs commandans de » cent hommes ; il marche à cheval auprès du sultan, et devant lui » marchent à pied les *tabardars* [sapeurs], portant chacun leur hache. » J'observe que ces turbans dont je viens de parler, sont contraires à » la loi : grâces à Dieu, on n'en fait plus usage aujourd'hui. »

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 791, fol. 307 *verso*.

On trouvera plus loin un morceau d'Ebn-Khaldoun sur ce qu'on entend par طراز. En arabe vulgaire, طرّز signifie *broder*.

Le mot دَلَق que j'ai traduit par *soutane* est persan, et signifie proprement l'*habit des religieux ;* il est synonyme de l'arabe خرقة, dont la signification propre est *haillon, habit déchiré et rapetassé.*

Le *tarha* et le *taïlésan* sont la même chose, suivant l'auteur du Kamous ; mais Soyouti et Ebn-Fadhl-allah les distinguent. طيلس ou طيلسان, mots corrompus du persan تالش et تالشان, signifient une pièce d'étoffe que l'on jette sur ses épaules et qui pend sur le dos. On en peut voir la figure dans l'*État présent de l'Empire ottoman* de Ricaut, traduit par Bespier, pag. 417. Quelquefois cette pièce d'étoffe se met sur la tête, d'où elle tombe sur les épaules et sur le dos. Je crois que c'est là proprement le *taïlesan*, et que c'est cette circonstance qui le distingue du *tarha*. Les prêtres coptes nomment *teleïsan*, ou plutôt *teïlesan*, une longue bande de toile blanche qu'ils entortillent autour de leur tête, en forme de turban. (Vansleb, *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, pag. 60.) Le טלית des rabbins me paroît avoir quelque rapport avec le *taïlésan*. *Voyez* J. Buxtorf, *Synagoga judaïca*, ch. IX, pag. 160 et suiv. ; J. Braunius, *De vestitu sacerdotum Hebræorum*, tom. II, pag. 551 ; Léon de Modène, *Cérémonies et coutumes des Juifs*, partie 1, chap. 5.

Abou'lmahasen raconte que, du temps de Mélic-alnaser Mohammed, fils de Kélaoun, *les femmes adoptèrent l'usage du* tarha, *et que chaque* tarha *valoit de cinq à dix mille dinars.*

واستجدّ النسآء في زمانه الطرحة كل طرحة بعشرة آلاف دينار
وما دون ذلك الى خمسة آلاف دينار

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 662, 19.ᵉ cahier, fol. 1 *verso*.

L'usage de laisser pendre un bout du *schasch* est très-ancien et presque général parmi les Arabes. *Voyez* Niebuhr, *Descr. de l'Ar.* édition de 1773, pag. 55 ; Muradgea, *Tableau général de l'Empire othoman*, tom. II, pag. 135.

La housse des chevaux est nommée dans le texte كنبوش. Je pense que ce mot est dérivé des deux mots persans کن *podex* et پوش *operiens*. Peut-être faut-il entendre par-là cette pièce de feutre en plusieurs doubles et piquée qui se pose immédiatement sur le dos du cheval, avançant environ d'un demi-pied sur la croupe. *Voyez* de la Roque, *Voyage dans la Palestine*, pag. 172 ; Labat, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, tom. III, pag. 253). C'est à-peu-près ce que nos gens de campagne appellent *une torche*. La partie du harnois nommée كنبوش est différente de celle qu'on nomme سرج : car Ahmed, fils d'Arabschah, dans l'ouvrage intitulé فاكهة الخلفآء ومفاكهة الظرفآء, décrivant un cheval richement enharnaché, dit :

وقدّموا له فرسا علية بكنبوش ذهب وسرج مغرق

Voyez M. Freytag, *Lokmani Fabulæ et plura loca ex codicibus... histor. selecta*, pag. 82.

Je n'ai trouvé nulle part le mot زنادى *zénadi*, comme porte le manuscrit arabe n.° 791, ou زنارى *zénari*, suivant qu'on lit dans le manuscrit 652. Cette dernière leçon pourroit faire croire qu'on devroit prononcer *zonnari*, et que ce mot viendroit de *zonnar* زنّار *ceinture ;* cependant je crois la première leçon préférable : en tout cas, il s'agit ici d'une pièce de l'équipage qui remplaçoit la housse.

L'ordre donné au kadhi et à ses représentans d'être toujours munis d'un fouet pour châtier ceux qu'ils surprennent en faute, est pratiqué aujourd'hui par le soubaschi. *Voyez* Vansleb, *Relazione dello stato presente dell' Egitto*, pag. 81 ; Paulus, *Sammlung der merckw. Reisen in den Orient*, tom. III, pag. 52.

(110) Voici ce que dit de Taïef l'auteur du Dictionnaire géographique manuscrit que j'ai déjà cité plusieurs fois.

الطآئف بعد الالف همزة مكسورة ثم فآء كانت تسمّى قديما
وح وسمّيت الطآئف لما اطيف عليها الحائط وهى ناحية ذات نخل
واعناب ومزارع واودية وهى على ظهر جبل عُرْوان وبها عقبة

مسيرة يوم للطالع من مكّة ونصف يوم للهابط الى مكّة يمشى فيها ثلثة اجمال باحمالـــــــــها،

« *Taïf* se nommoit anciennement *Wah :* cette ville a reçu le nom » qu'elle porte aujourd'hui, lorsqu'elle a été *entourée* d'une muraille. » Le territoire de cette ville est riche en palmiers, en vignes, en » terres ensemencées et en vallées arrosées d'eau. Il occupe le pla- » teau de la montagne d'*Orwan.* » (C'est ainsi, suivant le même dictionnaire, qu'il faut écrire le nom de cette montagne, que quelques-uns cependant prononcent *Arwan.* On l'a écrit à tort غزوان ou عزوان). « Il s'y trouve une hauteur d'un jour de marche, » en remontant de la Mecque, et d'une demi-journée, quand on » descend à cette même ville; trois chameaux y passent avec leurs » charges. » L'auteur veut dire sans doute que sur cette hauteur il y a une chaussée assez large pour qu'il puisse y passer de front trois chameaux chargés.

Voyez sur *Taïf* ou, comme on a coutume d'écrire, *Taïef,* M. Rommel, *Abulfed. Arab. Descr.* pag. 64, et les écrivains par lui cités.

(111) La glose avertit que le mot حدود, dans ce passage, est pris deux fois dans le sens de *châtiment* حدود عقوبة.

(112) Le mot عادلة me paroît devoir signifier les substituts du kadhi, nommés ordinairement عدول. *Voyez,* sur ces officiers, ce que j'ai dit dans le tome I.^{er} de ce recueil, note (20), pag. 38 et suiv.

(113) Je pense que le mot رجالة signifie *les hommes d'une classe inférieure, les subordonnés d'un officier public, les valets, &c.* On a déjà vu ce mot dans un passage d'Ebn-Khaldoun, ci-devant, note (2), page 169.

(114) Sur le sens du mot اعذرتك, *voyez* la note (57), pag. 243.

(115) Je traduis à la lettre: peut-être l'ère de Hamza avoit-elle commencé au mois de safar; cependant je n'ai trouvé aucune trace de cela. Peut-être aussi le sens est-il, *en la deuxième année de Hamza,* quoique la construction grammaticale semble s'y opposer.

(116) Cet écrit est, je pense, de Boha-eddin, dont le nom est *Abou'lhasan Ali Sémouki, fils d'Ahmed,* et qui est surnommé, dans la religion unitaire, *Moktana.* Il occupoit le rang de cinquième ministre ou *Aile gauche.* Il y a dans le recueil des Druzes un grand

nombre d'écrits de Boha-eddin ; et quoique celui-ci ne porte pas son nom, le style me persuade que c'est lui qui en est l'auteur.

(117) Ce dépôt est l'engagement souscrit par les initiés. *Voyez* ci-devant, pag. 206.

(118) Ce nom, sous lequel sont désignés quelquefois les quatre ministres inférieurs à Hamza, est sans doute une allusion à l'arche qui sauva Noë du déluge.

(119) Les daïs sont ici les quatre ministres inférieurs à Hamza.

(120) Je pense que le *sage de ce siècle* est le *Kaïm-alzéman* (ci-devant pag. 246, note 71), *Hamza*.

(121) Cette parabole a beaucoup de rapport avec plusieurs de celles qui se trouvent dans les Évangiles, Boha-eddin connoissoit bien les livres saints, tant du nouveau que de l'ancien Testament, le symbole des Chrétiens et leur liturgie, et il les cite en plus d'un endroit. *Voyez* ce qui a été dit sur le mot *voyage,* ci-devant note (98), pag. 260.

Au lieu de شيا خطرا, les règles de la syntaxe exigent شىء خطر au nominatif, parce que c'est le sujet et non l'attribut du verbe كان; mais rien n'est plus commun que cette faute dans les écrits mêmes des gens instruits.

(122) Le sens du texte me paroît incertain ; je crois cependant qu'il faut traduire comme je l'ai fait, et que, si la construction est un peu forcée, c'est pour faire rimer واحد avec جاحد.

(123) جاحد est ici pour جاحدا, sans doute pour la rime.

(124) On lit ici صابرين au lieu de صابرون. J'ai déjà observé que cette faute de grammaire est assez fréquente. (*Voy.* ci-devant note (34), pag. 241.) Cette faute se renouvelle ici plusieurs fois.

(125) Peut-être s'agit-il ici de la Syrie, où Boha-eddin exerçoit les fonctions de daï ; et le tyran est, suivant toute apparence, *Sikkin.* *Voyez* dans les Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, tom. III, mon Mémoire *sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau*, pag. 74 et suiv.

(126) Les *soleils* et les *lunes* sont les ministres unitaires, ou peut-être les simples initiés.

(127) Ici je crois qu'il est question d'un bourg situé en Égypte, derrière le mont Mokattam, où Hakem avoit eu beaucoup de partisans du temps de Hamza. Ce pourroit bien être un lieu nommé

Codiat-

Codïat-albaïdha الكدية البيضا. Il y a dans le recueil des Druzes une lettre de Hamza aux habitans de ce lieu, situé, je crois, dans le Saïd.

(128) C'est-à-dire, qu'il y a envoyé un daï ou missionnaire.

(129) Je crois que ces mots désignent Hamza. Boha-eddin veut donc dire qu'il y a envoyé un daï instruit par Hamza lui-même.

(130) C'est-à-dire, depuis la disparition de Hamza.

(131) مسوخ doit signifier des *métamorphoses ;* et s'il faut lire ainsi, Boha-eddin a voulu dire, des hommes métamorphosés en singes et autres animaux, suivant la menace faite dans l'Alcoran aux impies : mais peut-être faut-il lire مسوح *des monstres*, et j'ai suivi cette leçon dans ma traduction. Je dois observer néanmoins que Boha-eddin se sert ailleurs du mot مسوخ. Dans un endroit il dit, en faisant allusion à divers passages de l'Alcoran, اصحاب الرسّ ومسوخ قوم هود : ailleurs il dit, en parlant des sectateurs d'un imposteur, من تبعه ومسخ معه, et il les nomme مسوخ شريعته. Cette observation semble justifier la leçon du manuscrit ; au reste, le sens est toujours à-peu-près le même.

(132) Je ne trouve le mot زمط dans aucun dictionnaire. Je présume que la vraie orthographe de ce mot est زمت, car je trouve dans le Kamous :

زمت كزِمّج طائر يتلوّن الوانا وقد إزْمَأتّ يَزْمَئِتّ إزْمِئتاتًا تلوّن
الوانا متغايرة

Il résulte de ce passage que c'est le nom d'un oiseau, dont le plumage changeant paroît tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre, et que de ce nom on a formé le verbe ازمأتّ.

(133) Ce mot est, en grande partie, illisible dans le manuscrit. Je crois cependant qu'il faut lire فتوكّلى, comme j'ai imprimé.

(134) *Voyez* ci-devant, pag. 263, note (105).

(135) Cette pièce et la suivante sont extraites d'un manuscrit de la bibliothèque Bodléïenne à Oxford, dont j'ai parlé dans le Journal asiatique, tome V, juillet 1824, et dont M. Al. Nicoll a donné une notice dans le catalogue intitulé *Catal. codicum manuscript. oriental. bibl. Bodl.* pars II. Je me suis procuré un *fac simile* de ce manuscrit, et j'ai cru devoir publier ces deux pièces. La première

se trouve citée dans le *Musæum Cuficum*, tom. I, pag. 137, et dans la 36.^e question du Catéchisme des Druzes de M. Venture.

(136) C'est Hamza, fils d'Ali, qui est indiqué sous les titres d'*imam*, de *directeur* et de *cause des créatures* ou de la *création*. Dans la hiérarchie des ministres unitaires, le premier de tous est nommé, tantôt *l'Intelligence* العقل, tantôt *la Cause des causes* علّة العلل : lui seul est l'ouvrage immédiat de Dieu; tous les autres ministres et toutes les choses qui existent lui doivent leur existence. Hakem, le Dieu suprême, est nommé quelquefois معلّ علّة العلل, *la Cause efficiente de la Cause des causes.*

Ces idées ne sont pas exclusivement propres aux Druzes : ceux-ci les ont prises des Ismaéliens, et je crois qu'elles sont communes à la métaphysique de plusieurs sectes musulmanes.

(137) J'ai traduit le mot المستزيدة par *ambitieuse*, parce que je ne pense pas qu'on doive le considérer comme un nom propre.

(138) Le mot زنديق a dû signifier, dans le principe, un sectateur du magisme, du *zend-avesta;* mais il se prend ordinairement pour *incrédule, impie :* il a aussi été appliqué aux Sadducéens, qui nioient la résurrection et l'existence des anges. *Voyez* le tome I.^{er} de ce recueil, pag. 306; d'Herbelot, *Bibl. or.* au mot *Zendik.*

(139) On peut consulter, sur le sens du mot اغم, mon Commentaire sur les Séances de Hariri, séance XXXV, pag. 387.

(140) La connoissance des ministres et de leur hiérarchie est un des points les plus essentiels dans la doctrine des Druzes. *Voyez*, sur le mot حدود, la note (45), ci-devant, pag. 242.

(141) Je pense que par *le témoin* il faut entendre *Hamza* qui rend témoignage de la divinité de *Hakem*, et que par *ce qui est l'objet du témoignage*, on doit entendre *la divinité de Hakem.*

(142) Dans ces mots رددتّم على قوّل j'ai cru nécessaire de prononcer علّى, quoiqu'il n'y ait point de *teschdid* dans le manuscrit.

(143) On trouve ici le pluriel masculin تنطقون, au lieu du féminin : c'est sans doute pour la rime que l'auteur a pris cette licence. Ce n'est pas la seule de ce genre qu'on observe dans cette pièce.

(144) Ce qu'on entend par فترة, c'est le temps qui s'écoule entre un prophète et la mission de celui qui lui succède, par exemple, entre Jésus-Christ et Mahomet. J'ai traduit d'une manière générale, *du temps de l'attente*, pour éviter une périphrase. Ici il faut entendre l'inter-

valle qui devoit s'écouler depuis la disparition de Hakem, jusqu'à son retour et la manifestation publique de sa religion, époque qui, dans les livres des Druzes, est appelée الكشف. (*Voyez*, sur le mot فترة, l'Alcoran, sur. 5, v. 22, édition de Hinckelmann, et mon Commentaire sur les Séances de Hariri, séance XXII, pag. 214.) Ce mot revient souvent dans les livres des Druzes.

(145) Dans le système des Musulmans, comme je l'ai dit ailleurs, Dieu ne pourroit pas punir justement les hommes, s'il ne leur avoit fait annoncer ses lois, et s'il n'avoit pris d'eux l'engagement de s'y soumettre. C'est là ce que signifie اقامة الحجّة, c'est-à-dire, *constituer un titre authentique et valable*, en vertu duquel on puisse réclamer un droit et exercer une action contre un tiers. On pourroit, jusqu'à un certain point, rendre cela par l'expression usitée en matière judiciaire, *mettre un débiteur en demeure.*

C'est à-peu-près en ce sens, sans établir ici aucune comparaison, que S. Paul, dans l'épître aux Romains (chap. 1.^{er}, v. 19 et suiv.), assure que les philosophes païens sont *inexcusables*, ἀναπολογήτους, de n'avoir point rendu à Dieu le tribut de gloire et de reconnoissance qui lui est dû, parce que ses ouvrages, visibles à tous les hommes, rendent un témoignage sensible et incontestable de sa toute-puissance, de sa divinité et de toutes ses perfections invisibles. C'est encore en ce sens que le même apôtre, parlant aux Lycaoniens, disoit que Dieu, *en laissant les nations marcher dans leurs voies, ne s'étoit pas cependant laissé lui-même privé de témoignage*, οὐκ ἀμάρτυρον ἑαυτὸν ἀφῆκεν (*Act.* chap. 14, v. 16).

(146) C'est la vingtième des pièces contenues dans le manuscrit arabe n.° 1581 de la bibliothèque du Roi. Elle est dirigée, suivant une glose de ce manuscrit, contre un imposteur nommé *Ebn-albarbariyya* ابن البربرية, qui s'arrogeoit le titre d'*imam.*

Sur le sens du mot اعذار, *voyez* ci-devant, note (10), pag. 236.

(147) Je pense que, sous le titre de شرح الحدود, l'auteur veut parler de la dix-huitième pièce du manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi, n.° 1581. Le titre entier de cet écrit est: ذكر معرفة الامام واسماء الحدود العلوية روحانيا وجسمانيا, c'est-à-dire, *Traité de la connoissance de l'imam et des noms des ministres Alides, tant dans l'ordre*

spirituel que dans l'ordre corporel. C'est un petit écrit très-court, sans date et sans nom d'auteur.

(148) Je crois que les mots ابتدآء الخلقة veulent dire que le traité dans lequel est exposée la hiérarchie des ministres, est le fondement de la doctrine des Druzes, et que c'est par la lecture de ce traité que commence la formation du prosélyte, ou son initiation aux mystères de la religion unitaire. En effet, l'écrit dont il s'agit est comme la clef de la connoissance des ministres unitaires. Je vais citer ce qui concerne le premier ministre.

« Les noms qui tombent sur mon Seigneur le *Kaïm-alzéman*
» [c'est-à-dire, le chef de ce siècle], sont, 1.° la Cause des causes;
» 2.° le *Sabek* (ou Précédent) véritable; 3.° *le Commandement* الامر;
» 4.° *Dhou-maat* ذو معة [c'est-à-dire, *le possesseur de l'union*];
» 5.° la Volonté; 6.° l'Intelligence universelle. Voilà ses noms spi-
» rituels. Son nom corporel est *Hamza, fils d'Ali,* le directeur des
» fidèles, qui tire vengeance des polythéistes par le glaive de Notre-
» Seigneur digne de louange, et par la force de sa puissance. »

(149) Cet écrit est la dix-septième pièce du man. n.° 1581. Il est intitulé التقديس دعآء الصادقين لنجاة الموحّدين العارفين *La sanctification: Prière des hommes véridiques* [c'est-à-dire, des cinq premiers ministres, suivant une glose du manuscrit]; *prière pour le salut des unitaires qui connoissent [Notre-Seigneur].* Cet écrit est fort obscur.

(150) Le mot مرض *maladie* est employé ici dans le sens qu'il a dans ce passage de l'Alcoran : في قلوبهم مرض فزادهم الله مرضا. *Voyez* Alcoran, sur. 2, v. 9, édition de Hinckelmann.

(151) La *Prière exaucée* est la seizième pièce du manuscrit n.° 1581 : elle n'a ni date ni nom d'auteur.

(152) L'écrit intitulé المناجاة est la quinzième pièce du manuscrit n.° 1581 ; c'est une prière de Hamza. Elle n'a pourtant point de nom d'auteur ; elle est aussi sans date.

(153) La répétition du mot الثواب me paroît n'être qu'une faute de copiste.

(154) Les passages cités ici se trouvent effectivement dans la vingtième pièce du manuscrit n.° 1581.

(155) En substituant aux mots المثالث والمثاني, *le luth et la guitare,*

je n'ai voulu qu'éviter une périphrase. Ces mots signifient, je crois, littéralement, la seconde et la troisième corde d'un instrument de musique, ou peut-être les instrumens qui ont trois cordes et ceux qui n'en ont que deux. *Voyez* au surplus mon Commentaire sur les Séances de Hariri, séance XXI, pag. 213.

(156) Le *fac simile* porte الصرين ; mais je me suis assuré qu'il y a dans le manuscrit القصرين *les deux châteaux* ou *palais*. Il y avoit au Caire deux *palais*, et la partie de la ville qui étoit située entre ces deux palais, se nommoit بين القصرين. C'étoit le plus beau quartier du Caire. *Voyez* le tome I.^er^ de ce recueil, note (28), pag. 240.

(157) Le manuscrit porte احداتكن, ce qui est une faute. *Voyez* la note (21), ci-devant, pag. 238.

(158) *Voyez*, sur ce proverbe اعذر من انذر, la note (57), ci-devant, pag. 243.

(159) *Voyez* la note (91), ci-devant, pag. 259.

(160) Le mot التفات signifie proprement *tourner la tête* pour voir quelque chose : il est évident qu'il est pris ici dans le sens de اعراض *se détourner*.

(161) Le mot المعاقبات pourroit signifier, *qui sont châtiées, soumises à des tourmens.*

(162) L'auteur fait allusion à la fête nommée فطر qui suit la fin du jeûne du ramadhan : il veut dire que le moment est arrivé où la religion unitaire doit être manifestée publiquement et triompher de tous ses ennemis.

(163) Le manuscrit porte تسديد ; peut-être faut-il lire تشديد : mais cette correction ne m'a pas paru nécessaire.

(164) Le second des sept commandemens de la religion unitaire, c'est la véracité dans les paroles, et le troisième est que les unitaires doivent veiller réciproquement à la sûreté les uns des autres. On lit dans un écrit adressé à l'un des principaux ministres de Hamza : « Ordonnez-» leur (aux unitaires) de veiller réciproquement à la sûreté les uns » des autres ; qu'aucun de vous ne marche sans être armé ou muni » d'un couteau. » Dans une autre pièce on lit : « Je vous recommande » de garder vos frères ; car c'est par-là que votre foi sera parfaite. » Répondez à leurs desirs, satisfaites à leurs besoins, recevez leurs » excuses, déclarez-vous ennemis de ceux qui les trompent, visitez » ceux d'entre eux qui sont malades, faites du bien à ceux qui sont

» pauvres, secourez-les, et ne les frustrez point de votre assistance. »

(165) Le mot نواصب est un nom qu'on donne à ceux des Musulmans qui se déclarèrent contre Ali, et il se trouve plusieurs fois en ce sens dans les livres des Druzes ; on les appelle aussi اهل النصب. Je crois que notre auteur fait allusion à cela.

(166) *Voyez*, sur cette expression *le veau*, mon Mémoire sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau, dans les *Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne*, tom. III, pag. 74 et suiv. J'y ai fait voir que le *veau* est l'emblème du rival, de l'ennemi de Hakem, et désigne le khalife de Bagdad.

(167) Les mots اعلاج et غول sont pris ici pour des hommes grossiers et sans frein, qui s'abandonnent à leurs passions brutales.

(168) Le manuscrit portant تترا, on peut douter s'il faut lire تترآى ou تترًا qu'on écrit aussi تترَى. Ce mot qui se lit dans ce passage de l'Alcoran (sur. 23, v. 46, édition de Hinckelmann), ثم ارسلنا رسلنا تترى, et dont on peut voir un exemple dans la Vie de Timour (édition de M. Manger, tom. I, pag. 364), signifie *successivement, l'un après l'autre*. Si on doit lire تترًا, il faut sous-entendre un verbe comme تاتى *viendra*. J'ai traduit un peu librement, sans me déterminer pour l'une ou l'autre leçon.

royales, 186. Nommé mal-à-propos *Zimam aladour*, *ibid.*
Zobéïr, fils d'Alawwam, 294.
Zobéïr (le fils de). Il se révolte à la Mecque, 455. Il mesure son ventre, *ibid.*
Zohéïr. Sa Moallaka, citée, 425. Caractère de sa poésie, 471.
Zowéïla (Porte de), au Caire, 213, 262.
Zuulcadérié. *Voyez* Dhou'lgadir.
Zuulcadir. *Voyez* Dhou'lgadir.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

FAUTES A CORRIGER.

Pages.	*Lignes.*			
5.	16. 21.	Khatiya,	*Lisez*	Katiya.
12.	13.	ق ,		ف .
91.	12.	Abou-Amid,		Abou-Hamid.
121.	35.	Heftéghin,		Heftékin.
122.	21. 24.			
128.	7.			
133.	18.	*Aica-han,*		*Aicahan.*
185.	29.	*Silahkhour,*		*Silakhour.*
237.	3.	Kamous,		*Kamous.*
	21.	rapporte,		rapportent.
250.	11.	la nom,		le nom.
263.	13.	Moutéwakkel,		Motéwakkel.
273.	20.	Kamous,		*Kamous.*
333.	24.	Alréfa,		Reffa.
427.	22.	snivante,		suivante.
452.	20.	هبل,		*Hobal* هبل.
475.	23.	Allatha,		Olatha.

MU

كتاب الانيس المفيد للطالب المستفيد
وجامع الشذور من منظوم ومنثور

CHRESTOMATHIE
ARABE,

OU

EXTRAITS DE DIVERS ÉCRIVAINS ARABES,

TANT EN PROSE QU'EN VERS,

AVEC

UNE TRADUCTION FRANÇAISE ET DES NOTES,

A l'usage des Élèves de l'École royale et spéciale des Langues orientales vivantes;

SECONDE ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE;

Antoine Isaac
PAR M. LE BARON SILVESTRE DE SACY.

TOME II.

فرقك بين الرطب والعجم
هو الفرق بين العرب والعجم

ZAMAKHSCHARI.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI,
A L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.

Se vend à PARIS,

Chez **DEBURE** frères, Libraires du Roi et de la Bibliothèque
royale, rue Serpente, n.° 7.

الجزوُ الثانى من

كتاب الانيس المفيد

للطالب المستفيد

وجامع الشذور

من منظوم

ومنثور

كتاب
الانيس المفيد للطالب المستفيد
وجامع الشذور من منظوم ومنثور

CHRESTOMATHIE
ARABE.